CAHIER DE RECHERCHE

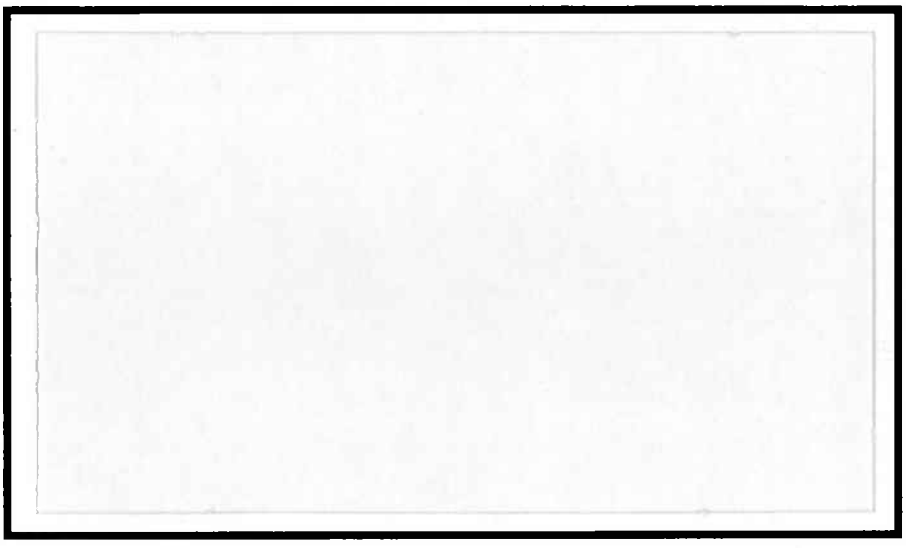

CRÉDOC
L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie

CRÉDOC

Les inégalités en France :
Évolution 1980 - 1994

cahier de recherche n°83

Franck BERTHUIT
Ariane DUFOUR
Georges HATCHUEL

avec la collaboration d'Yves HULOT

Janvier 1996

142, rue du Chevaleret
75013 - PARIS

Cette recherche a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au CREDOC.

Les données utilisées dans ce rapport proviennent du système d'enquêtes « **Conditions de vie et Aspirations des Français** ». Ce système d'enquêtes a été financé en 1994-1995 par :

- La Caisse Nationale des Allocations Familiales
- Le Commissariat Général du Plan
- Le Centre d'Etudes des Revenus et des Coûts
- L'Electricité de France
- Le Gaz de France
- L'Observatoire de l'Energie du Ministère de l'Industrie et du Commerce Extérieur
- Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DARES)
- L'Agence Nationale Pour l'Emploi
- Le Ministère de l'Equipement et du Logement
- La S N C F
- France-Télécom
- La Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés
- Le Ministère de l'Economie (DGCCRF)
- L'Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure (Ministère de l'Intérieur)
- Le Ministère du Tourisme
- Le Ministère de la Jeunesse et des Sports
- Air Inter
- Air France
- Primagaz
- France Télévision
- L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)
- L'Institut Français de l'Environnement (IFEN)
- Le Ministère des Affaires Sociales (SESI)

Le département "Conditions de vie et Aspirations des Français" est composé de :

. Georges Hatchuel (Directeur adjoint du CREDOC)

. Franck Berthuit, Catherine Duflos, Ariane Dufour, Françoise Gros, Anne-Delphine Kowalski, Lucette Laurent.

C R E D O C

Président : Bernard Schaefer
Directeur : Robert Rochefort

SOMMAIRE

Pages

Note de synthèse ..... I à VII

Introduction 1

CHAPITRE 1 Une approche des inégalités : choix des indicateurs par une analyse multidimensionnelle 9

1 - Construction d'un espace des « situations inégalitaires » 12

1.1 Le choix des variables. La méthode 12
1.2 Présentation de l'espace des situations inégalitaires 19
1.3 La signification des quatre quadrants 25
1.4 L'évolution de la population française dans l'espace des situations inégalitaires 29

2 - Elaboration de l'indicateur d'inégalités 32

2.1 Présentation de la méthode 32
2.2 Les variables élémentaires retenues pour l'élaboration de l'indicateur 33

CHAPITRE 2 L'évolution des inégalités en France entre 1980 et 1994 41

1 - Evolution de l'effectif des groupes extrêmes 44

2 - Evolution du nombre de points entre catégories : les inégalités entre groupes extrêmes 46

3 - La contribution des différentes variables à l'évolution des inégalités 52

3.1 Chez les défavorisés 52
3.2 Chez les privilégiés 56
3.3 Evolution comparée de la situation des deux groupes extrêmes, domaine par domaine 59

4 - L'évolution des inégalités hors variables d'équipement 66

4.1 Quand les groupes extrêmes sont définis en termes de seuils 66
4.2 Quand les groupes extrêmes sont définis en termes de déciles 68

CHAPITRE 3 Les groupes extrêmes : des évolutions sensibles 73

1 - Les ménages défavorisés 77

1.1 La composition du groupe. Son évolution 77
1.2 Quelques caractéristiques du groupe en matière de conditions de vie 80

2 - Les ménages favorisés 84

2.1 La composition du groupe. Son évolution 84
2.2 Quelques caractéristiques du groupe en matière de conditions de vie 86

CHAPITRE 4 L'itinéraire de quelques groupes socio-démographiques 93

1 - Les plus de 65 ans : un écart grandissant entre les isolés et les couples 96

1.1 Les plus de 65 ans vivant en couple : les grands gagnants de la période 96
1.2 Les plus de 65 ans isolés : une amélioration plus nette depuis 1988 99

2 - Les familles monoparentales (femmes seules avec enfants) : une certaine dégradation relative 102

3 - Les familles nombreuses (hors cadres supérieurs) : une amélioration sensible, accompagnée d'un accroissement des restrictions 105

4 - Les 50-60 ans : des évolutions internes disparates 108

5 - Les cadres supérieurs et professions libérales : toujours privilégiés, mais plus soucieux 110

6 - Les artisans-commerçants : une amélioration jusqu'en 1988, une détérioration après 113

7 - Les moins de 25 ans : plus de chômage et une vie sociale plus développée 116

8 - Les chômeurs : une très légère amélioration, masquant différentes évolutions internes 119

9 - Les ouvriers non-qualifiés : une sensible dégradation 122

Bibliographie sommaire 129

Annexes :

Annexe 1 : L'évolution des différents groupes de ménages dans « l'espace des situations inégalitaires » 133

Annexe 2 : L'indicateur synthétiques des inégalités : éléments descriptifs 139

Annexe 3 : L'itinéraire de quelques groupes socio-démographiques - Evolution du nombre moyen de points 149

Les inégalités en France :
Evolution 1980-1994

Note de synthèse

Il est courant d'étudier les inégalités par une approche basée sur le revenu. Il est plus rare de trouver des études prenant en compte plusieurs dimensions. Les coups de projecteurs médiatiques réguliers nous rappellent cependant que l'inégalité s'accorde au pluriel. Les situations les plus criantes, celles du bas de l'échelle, **cumulent** les éléments défavorables : chômage, faibles ressources, problèmes de logement, problèmes de santé, faiblesse du niveau de formation, solitude accrue, etc, ... Ces situations s'accompagnent aussi d'un certain nombre de ressentiments (fatalisme, frustrations...). Mais à l'autre bout de l'échelle sociale, les situations les plus privilégiées s'appuient aussi sur un **cumul** d'avantages (revenus élevés, patrimoine diversifié, diplômes, relations sociales multiples, ...), révélateurs de la nécessité, en la matière, d'approche multidimensionnelle.

Le principe de base de notre travail de mesure des inégalités repose donc sur l'idée que celles-ci **ne se limitent pas au seul domaine du revenu**, mais concernent un ensemble de « situations » au sens large, dont le cumul, la conjonction différencient sensiblement les conditions de vie des divers groupes de population. Nous avons donc choisi, pour apprécier l'évolution des inégalités en France depuis 1980, objectif de notre étude, de construire un **indicateur synthétique de mesure** qui soit **multicritère,** c'est-à-dire qui tienne compte de toute une série de « dimensions » : données factuelles de situations acquises ou données d'opinions, pour autant qu'elles soient révélatrices de profondes différences entre groupes de population.

Dans ce contexte, c'est le système d'enquêtes "*Conditions de vie et Aspirations des Français*" du CREDOC qu'on a choisi de mobiliser parce qu'il fournit à la fois une **information multidimensionnelle** sur les individus enquêtés et sur leur ménage d'appartenance et une **information longitudinale**, c'est-à-dire portant, pour un certain nombre de thèmes, sur quinze années (1980-1994). Une autre caractéristique originale de l'enquête concerne son double mode d'approche : elle fournit à la fois une **description des situations** (les faits) et une **perception subjective de ces situations** par les personnes qui les vivent (les opinions et les attitudes).

Un indicateur synthétique global

La méthode utilisée repose sur la notation, pour chaque ménage, de sa situation *(« avantageuse », « moyenne », « désavantageuse »)* face à un certain nombre d'éléments caractéristiques des conditions de vie puis, par cumul, sur le calcul du nombre *« d'attributs avantageux ou désavantageux »* le concernant.

Dix-sept variables significatives des situations de vie de la population (éléments objectifs surtout, mais aussi données subjectives) ont donc été sélectionnées sur la base des résultats d'une analyse factorielle multidimensionnelle.

Une fois cette sélection effectuée, pour chaque variable, autrement dit pour chaque domaine d'inégalités retenu, chaque ménage s'est vu affecter un indice « 0 », « 1 » ou « 2 » selon sa situation. L'indice « 2 » traduit une situation avantageuse ; l'indice « 1 », une situation moyenne et l'indice « 0 », une situation désavantageuse. Ceci a conduit à affecter, à chaque enquêté - et pour chaque année d'enquête -, un indice synthétique global compris entre 0 et 34.

Les critères retenus peuvent se regrouper en quatre rubriques : **le revenu et le patrimoine du ménage** (revenus, valeurs mobilières et épargne liquide, biens immobiliers et biens fonciers, résidence secondaire, logement principal) ;

l'équipement du foyer (équipement de base, biens tels que magnétoscope, lave-vaisselle, piano, voiture) ; **le patrimoine culturel et le chômage** (diplômes, vie associative, départ en vacances, chômage subi) ; **les indicateurs subjectifs** (sentiment de restrictions, handicaps et maux, évolution du niveau de vie personnel, lourdeur des dépenses de logement).

Autrement dit, les inégalités mises en évidence ici ne se limitent pas aux seuls écarts conjoncturels de revenus qui apparaissent à un moment donné entre les groupes, mais ont trait **aux inégalités cumulatives de situations et d'opinions différenciant, sur le moyen terme, les diverses catégories sociales.**

Bien sûr, la méthode et ses résultats reposent en partie sur le choix des variables retenues comme caractéristiques des conditions de vie, même s'il a été réalisé par analyse factorielle. En tout état de cause, ce choix résulte d'un **compromis** entre le pouvoir descriptif de chacune des variables retenues et leur disponibilité sur toute la période étudiée.

Il reste que l'approche multicritère adoptée, appliquée à quinze vagues d'enquêtes successives réalisées dans un même cadre méthodologique, fournit des informations riches sur l'évolution comparée des conditions de vie des principaux groupes de la population au cours des dernières années.

Une amélioration générale des « conditions de vie », doublée d'un accroissement des inégalités

La période 1980-1994 s'est caractérisée par une amélioration sensible des conditions de vie de l'ensemble de la population : la valeur de notre indicateur synthétique est passée, dans la période, de 15,0 à 16,3. Cette évolution est **essentiellement due à l'amélioration de l'équipement des ménages** (confort de base du logement, biens sélectifs tels que le lave-vaisselle et le magnétoscope). Par

exemple, WC intérieurs, douche ou baignoire, eau chaude et téléphone équipent maintenant 94% des ménages français, contre 56% en 1980.

Cependant, entre **les défavorisés**, c'est-à-dire les 10% de ménages qui totalisent le moins de points **et les privilégiés**, c'est-à-dire les 10% de ménages qui en totalisent le plus, la période a été nettement plus bénéfique aux seconds : **dans la période, les inégalités entre groupes extrêmes ont eu plutôt tendance à s'accroître**. Les ménages favorisés étaient, en 1994, 3,3 fois mieux dotés que les défavorisés, contre 3,1 fois en 1980.

Cet accroissement des écarts résulte en fait d'effets croisés : dans la plupart des domaines autres que l'équipement des ménages, les inégalités entre groupes extrêmes se sont sensiblement élevées. L'indicateur hors variables d'équipement montre que l'écart entre catégories du haut et du bas de l'échelle est passé de 3,3 à 4,0 en quatorze ans. C'est surtout l'accession des groupes défavorisés à un meilleur confort de base de leur logement qui a permis d'éviter un trop gros accroissement des inégalités.

Les groupes favorisés ont, dans la période, encore plus conforté leurs avantages sur trois points : leurs placements financiers (valeurs mobilières, épargne liquide), leur accession aux biens sélectifs (lave-vaisselle, magnétoscope) et leur patrimoine (biens immobiliers et fonciers, y compris leur propre logement). **Les ménages favorisés ont donc encore davantage accentué leur profil de « possédants ».** Certes, tout ne s'est pas pour autant amélioré chez les privilégiés : ces ménages sont en effet moins à l'abri du chômage et leur sentiment de restrictions s'est développé (dans les mêmes proportions que chez les défavorisés).

Le groupe du bas de l'échelle, quant à lui, a pu accéder au confort de base de son logement. Paradoxalement, il a aussi gagné « des points » en matière de « moral ». Mais ce n'est pas tant parce que ce groupe voit moins « en noir » l'évolution de son niveau de vie passé ; en réalité, cela tient au fait que les ménages favorisés ont relativement plus qu'il y a quatorze ans le sentiment que leur situation propre s'est

dégradée. Or, dans les faits, les ménages défavorisés sont, en fin de période, nettement plus souvent touchés par le chômage, plus fréquemment locataires, notamment en HLM, et moins souvent possesseurs d'une épargne liquide. L'amélioration générale des conditions de vie n'a donc pas qualitativement touché de la même façon les groupes extrêmes.

Deux éléments principaux ont donc contribué à réduire les inégalités dans la période : la diffusion de l'équipement de base et les opinions sur l'évolution du niveau de vie personnel. Ces dernières opinions se sont dégradées dans tous les groupes de population, mais plus encore chez les ménages favorisés. A l'opposé, les deux éléments qui ont le plus contribué à l'accroissement des inégalités entre groupes extrêmes sont les placements financiers (valeurs mobilières, logement, épargne liquide) et l'équipement en biens sélectifs, tels que le magnétoscope ou le lave-vaisselle.

Plus de chômeurs et moins de retraités chez les « défavorisés »

En 1980-1981, la moitié du groupe des défavorisés, les 10% de ménages du bas de l'échelle, était composée de retraités, principalement de femmes seules (30%), mais aussi de couples (14%). Le deuxième sous-groupe (19%) était formé de chômeurs, appartenant essentiellement à la catégorie socio-professionnelle des ouvriers. On y recensait également des femmes seules avec enfants et des ouvriers actifs.

Quinze ans plus tard, **la part des chômeurs a doublé chez les défavorisés** pour représenter près de 37% du groupe. A l'inverse, la part des retraités a diminué sensiblement (elle est passée de 49% à 32%) : ce sont surtout les retraités vivant en couple qui ont presque complètement disparu de la catégorie située au plus bas de l'échelle.

A l'autre extrêmité de la hiérarchie sociale, du côté des ménages favorisés, c'est aussi le mouvement concernant **les retraités vivant en couple** qui est le plus net : ceux-ci représentaient, en 1980-1981, 8% des privilégiés ; ils en constituent 22% en 1993-1994. Sont également mieux représentés, chez les ménages favorisés, les cadres supérieurs - professions libérales (28% du groupe en 1994).

L'itinéraire des différents groupes sociaux

Enfin, l'analyse de l'itinéraire, dans la période, de dix groupes sociaux significatifs met en évidence trois grands sous-ensembles. Ces données sont évidemment relatives à des moyennes par groupe :

- Ce sont globalement **les ménages de retraités de 65 ans et plus, vivant en couple**, qui ont le plus bénéficié de l'évolution sociale de ces quinze dernières années : pour eux, quasiment tout va mieux. Alors qu'en moyenne, dans l'ensemble de la population, l'indicateur synthétique de situation s'est accru de 1,3 points en quinze ans, il s'est élevé de 3,4 points chez les retraités vivant en couple.

- **Les groupes dont la situation a peu varié** sont les 50-60 ans, les artisans-commerçants et les cadres supérieurs. Ils bénéficient en moyenne d'un bon capital financier et culturel (surtout les derniers), mais dans un contexte de sensibilité à la conjoncture économique plus aigüe en 1994 que quinze ans plus tôt.
  Les chefs de famille nombreuse peuvent aussi se classer ici, même si leur situation est un peu moins favorable que celle des trois groupes précédents. Ils ont cependant connu une évolution positive dans la période. C'est aussi le cas des plus de 65 ans isolés.

- **Les ouvriers non-qualifiés sont les plus grands perdants de la période :** leur nombre de points a baissé entre 1980 et 1994, alors qu'en moyenne, celui-ci augmentait dans l'ensemble de la population. En même temps que l'effectif du groupe diminuait (il représentait 13% de la population des chefs de ménage en 1980, contre 6% en 1994), de plus en plus nombreux étaient ceux qui étaient frappés par le chômage : 45% des ouvriers non-qualifiés sont maintenant concernés, contre 16% il y a quinze ans.

  Trois autres groupes restent en situation très défavorable : les femmes seules avec enfants, les jeunes de moins de 25 ans et les chômeurs, même s'ils n'ont pas évolué aussi négativement que les ouvriers non-qualifiés. Tous ces groupes cumulent, en réalité, faiblesse du capital financier et culturel et forte exposition au chômage et aux restrictions.

Introduction

Sous l'effet des difficultés économiques et de leurs conséquences les plus évidentes (accroissement du chômage, multiplication des SDF, phénomènes d'exclusion), le discours sur les inégalités et la nécessité de les combattre, un des points d'orgue des années 70, a laissé place, ces dernières années, à des interrogations davantage centrées sur la situation criante des populations situées au plus bas de « l'échelle sociale ». La création du Revenu Minimum d'Insertion (RMI), sa mise en place n'avaient certes pas fait oublier l'existence des groupes particulièrement favorisés, mais avec la réhabilitation de l'individualisme et des valeurs de l'entreprise intervenue dans la décennie 80, les études se sont plus portées sur la situation des populations défavorisées que sur l'analyse des inégalités de revenus ou de patrimoine[1].

Notre travail de recherche se propose de reprendre ce type d'analyse : il cherche à apprécier la façon dont ont évolué les inégalités en France sur la période 1980 à 1994. On examinera en particulier les différences qui existent entre les caractéristiques des foyers les plus défavorisés et celles des ménages les plus aisés, en tentant de répondre à une question centrale : *Comment ces groupes extrêmes de population ont-ils évolué depuis une quinzaine d'années ?* Un premier travail avait déjà été réalisé au CREDOC en 1989 à partir de la mobilisation de l'enquête « **Conditions de vie et Aspirations des Français** ». Il avait permis d'apprécier, suivant une méthode d'approche définie, l'évolution des inégalités de 1979 à 1988[2]. Disposant maintenant de six années d'enquêtes supplémentaires, le travail proposé permet de mesurer les inflexions intervenues ces dernières années.

---

[1] Voir néanmoins l'étude du CERC : « *Les Français et leurs revenus : le tournant des années 80* », 1989.

[2] *Les inégalités en France et leur évolution depuis une dizaine d'années"*, G. Hatchuel, V. Payet - Thouvenot, G. Poquet, Collection des Rapports du CREDOC, n°83, Février 1990.

La notion d'inégalité

La notion même d'inégalité est très complexe ; elle constitue en réalité un concept flou, difficile à cerner dans sa globalité. L'inégalité, c'est d'abord une différence -ou l'absence d'égalité-. En tant que telle, elle peut être quantitative (revenus, équipements domestiques, nombre de voitures,...) ou qualitative (type de logement, état de santé,...). Certains critères peuvent même rendre compte de différences à la fois quantitative et qualitative. Ainsi, le niveau d'études fait office de mesure quantitative si on tient compte du nombre d'années d'études ou - pourquoi pas ? - de la « quantité » de connaissances acquises. Il peut aussi faire office de mesure qualitative si on le considère sous l'angle des matières étudiées (biologie, physique nucléaire, économie,...) ou des modalités d'études (enseignement théorique, études de cas, stage,...).

Dans le domaine qui nous intéresse, la notion d'inégalités renvoie intuitivement à l'inégalité de situations sociales, et, plus précisément, de situations définies en termes de revenus, de logement, d'équipement et de patrimoine, d'emploi, d'éducation et de formation, d'accès aux prestations sociales (logement, santé, famille, insertion,...). Pris sous son angle négatif, le terme « d'inégalités » induit souvent, dans le débat social, d'autres notions telles que l'injustice, la pauvreté, les situations défavorisées, l'exclusion. En l'occurence, ce phénomène se caractérise par **un cumul de situations des plus défavorables dans différents domaines** (revenu, emploi, éducation, logement, santé,...). Les handicaps se renforcent mutuellement dans des enchaînements dont il est difficile de s'évader.

La mesure des inégalités - Les problèmes posés

Plusieurs types d'approches peuvent être adoptés pour tenter de mesurer les inégalités. Par exemple, il est courant de procéder par une approche basée sur le revenu[1] : on compare alors des groupes de population définis par le seul montant de leurs ressources monétaires. Il arrive également que l'on étudie deux « dimensions » à la

[1] Voir, par exemple, l'étude du CERC, déjà citée.

fois (par exemple les revenus et le logement ou bien la santé et les revenus,...). Mais il est plus rare de trouver des études qui fournissent une vue d'ensemble[1]. On en comprend les raisons principales. D'abord, il convient de disposer, sur longue période, de toute une série de descripteurs relatifs à chacun des domaines à aborder. Ensuite, il est nécessaire de classer entre eux, de hiérarchiser ces descripteurs, ... avec toutes les difficultés inhérentes à l'élaboration d'un tel classement.

C'est pourtant à ce travail que nous sommes attachés. Bien entendu, la disponibilité d'un matériau original, l'enquête du CREDOC sur « les Conditions de vie et les Aspirations des Français », nous permettait de lever au moins la première contrainte. Cette enquête fournit, en effet, à la fois :

- **Une information multidimensionnelle** sur les individus enquêtés et leur foyer d'appartenance. Sont ainsi abordés les domaines du logement, de la santé, de la formation, des revenus, de l'emploi, de la sociabilité, du patrimoine, etc,...
- **Une information longitudinale,** c'est-à-dire portant, pour toute la série de thèmes évoqués, sur près de quinze ans (ici 1980-1994). Ce matériau permet ainsi d'appréhender l'évolution des différents groupes de la population et les inégalités qui les affectent dans toute une série de domaines depuis 1980.

De fait, le principe de base de notre travail repose sur l'idée que les inégalités ne se limitent pas au seul domaine du revenu, mais concernent un ensemble de situations, dont le cumul, la conjonction différencient sensiblement les conditions de vie des divers groupes de population. **Nous avons donc choisi de construire un indicateur synthétique de mesure de l'inégalité qui soit multicritère**, c'est-à-dire qui tienne compte de toute une série de données différentes.

---

[1] L'enquête *"Etude des conditions de vie"* de l'INSEE de 1986-1987 a été élaborée spécialement à cet effet.

Il reste que la complexité de la notion d'inégalités (mesure de différences aussi bien quantitatives que qualitatives dans toute une série de domaines) pose, bien sûr, la question de la validité de la construction de cet indicateur synthétique. Parmi les problèmes posés, citons d'abord celui du choix de la mesure à adopter, et celui de l'agrégation de critères de nature différente (comment sommer, par exemple, des Francs pour les revenus et des nombres d'années d'études pour le diplôme,... ?). Pour résoudre ces deux problèmes, nous nous sommes inspirés **de la méthode du "scoring"**, consistant à affecter des valeurs sans dimension (des points, des notes) aux diverses modalités des critères retenus et à les sommer pour constituer un indicateur synthétique de mesure.

Un autre problème posé est lié à la dimension qualitative de l'inégalité. En effet, l'inégalité qui nous intéresse ici (l'inégalité sociale) se comprend en terme d'avantages et de désavantages par rapport à une échelle « d'appréciation », qui implique forcément l'intervention de jugements de valeur. Quels critères, quelles variables choisir pour constituer l'indicateur synthétique ? Le choix a été clairement fait ici de retenir, parmi toutes les variables disponibles et révélatrices de différences de situations, **celles qui mettent en évidence les écarts les plus forts.** L'objectif premier de notre recherche était en effet d'apprécier l'évolution des inégalités entre groupes **extrêmes** de la population. Pour ce faire, nous avons donc réalisé, pour procéder au choix des variables à retenir, une analyse factorielle multidimensionnelle (analyse des correspondances multiples) : seules ont été retenues les variables (les thèmes) ayant les plus fortes contributions à la construction des axes formant l'espace factoriel des « situations inégalitaires ».

Enfin, le dernier problème posé par la construction d'un indicateur synthétique se réfère au « statut » des variables utilisées pour cette construction : doit-on ne retenir que des critères de situations, les plus objectifs possibles (montant des revenus, patrimoine ou équipements possédés, départs effectifs en vacances,...), ou introduire aussi des critères relatifs à des **opinions**, c'est-à-dire à **des données subjectives**. Là encore, le choix a été fait de retenir aussi quelques données d'opinions. N'est-il pas,

en réalité, difficile de traiter des inégalités sociales sans apprécier également la façon dont celles-ci sont ressenties ? Frustrations et restrictions n'ont-elles pas, par exemple, autant d'importance dans la perception de certaines situations inégalitaires que le seul constat factuel des différences objectives de revenus ou de patrimoine ?

La méthode utilisée - Ses limites

De fait, la méthode utilisée repose sur la sélection de **dix-sept variables significatives** des situations de vie de la population (éléments aussi bien objectifs que subjectifs). Pour chacun de ces divers domaines d'inégalités, chaque ménage se voit affecter un indice « 0 », « 1 » ou « 2 » selon sa situation. L'indice « 2 » correspond à une situation « avantageuse » ; l'indice « 1 » à une situation « moyenne » et l'indice « 0 » à une situation « désavantageuse ».

Cette affectation étant rééditée pour chaque domaine retenu, le cumul des « points » obtenus par chaque ménage fournit **le nombre total « d'attributs avantageux »** (indicateur synthétique) dont il dispose. Les ménages peuvent alors être classés, chaque année, du moins « avantagé » au plus « favorisé » sur une même échelle de « ressources » prises au sens large. Cette échelle intègre donc toute une série de critères, de domaines d'inégalités, en plus de celui du revenu.

Cela permet de qualifier chaque année les ménages du haut et du bas de l'échelle sociale et, donc, d'apprécier l'évolution des « écarts » les séparant. C'est principalement à l'analyse de l'évolution des écarts entre ces groupes extrêmes que notre travail est consacré. Les inégalités mises en évidence ici ne se limitent donc pas aux seuls écarts conjoncturels de revenus qui apparaissent à un moment donné entre les groupes, mais ont trait aux inégalités cumulatrices de situations et d'opinions différenciant, sur le moyen terme, les diverses catégories sociales.

Bien sûr, cette méthode, pour utile qu'elle soit, a ses limites. La mesure des inégalités ne saurait, de toutes façons, être réalisée que par l'utilisation conjointe de toute une série d'approches différentes, fondées sur l'utilisation de matériaux statistiques divers et variés. Toujours est-il que :

- Les résultats eux-mêmes reposent sur le choix des variables retenues comme caractéristiques des conditions de vie. En tout état de cause, ce choix résulte d'un compromis entre le pouvoir descriptif de chacune des variables retenues et leur disponibilité sur toute la période étudiée.

  Il reste que, pour une bonne partie d'entre elles, les variables sélectionnées sont relatives à l'obtention ou à la possession de certains biens (possession de valeurs mobilières, départ en vacances, possession d'une voiture, ...). Or, on sait que les inégalités ne se réduisent pas, au moins pour une partie d'entre elles, au *« tout ou rien »*, mais aussi à des différences qualitatives qui ont souvent échappé à notre investigation, faute de disposer de telles informations.

- Ensuite, la méthode permet de relativement bien différencier les situations extrêmes (catégories avantagées ou désavantagées). Mais elle est peut-être moins pertinente pour l'analyse des groupes intermédiaires : l'affectation de la note « 1 », domaine par domaine, à toutes les catégories en situation moyenne tend en effet à regrouper dans un même groupe « central », relativement large, toute une série d'individus relevant de situations, somme toute, très différentes.

- Enfin, répétée chaque année, auprès d'un échantillon de 2000 Français, âgés de 18 ans et plus, l'enquête « Conditions de vie et Aspirations » n'est pas un panel. Autrement dit, ce ne sont pas les mêmes individus qui sont suivis chaque année. L'enquête fournit donc une série de photographies instantanées successives qui peuvent subir quelques variations aléaloires selon les années. L'échantillon enquêté lui-même peut être considéré comme relativement faible. Ceci nous paraît, cependant, largement compensé par le fait qu'il s'agit d'un des seuls matériaux

statistiques disponibles permettant de suivre sur quinze ans, dans un même cadre méthodologique, les conditions de vie de la population française.

Précisons aussi, à ce propos, que l'enquête « Aspirations » est une « enquête individu » et non « une enquête ménage ». Cependant, si les données recueillies concernent en partie des informations propres aux individus enquêtés, d'autres sont relatives au ménage auquel ils appartiennent. Dans ces conditions, nous avons **limité notre exploitation aux seuls chefs de ménage**[1].

L'organisation du rapport

Le premier chapitre présente la méthodologie retenue pour notre travail de mesure des inégalités. Il a pour objet de présenter le mode de sélection des éléments pris en compte pour créer notre indicateur synthétique. Après l'élaboration d'un « espace des situations inégalitaires » et la sélection des variables retenues, on y détaille la construction de l'indicateur.

Le deuxième chapitre est consacré à l'évolution générale des inégalités entre groupes extrêmes sur la période 1980-1994. On y apprécie les éléments des conditions de vie qui ont le plus contribué durant ces quinze années, soit à resserrer les écarts entre groupes extrêmes, soit à les élargir. En tout état de cause, on relève que les inégalités entre catégories du haut et du bas de l'échelle se sont accrues entre 1980 et 1994, si l'on ne tient pas compte du niveau d'équipement des ménages.

Comment se caractérisent les groupes extrêmes, celui des plus défavorisés des Français et celui des privilégiés ? Quelles sont leurs caractéristiques socio-démographiques et comment celles-ci ont-elles évolué en quinze ans ? C'est à ces questions que répond le *troisième chapitre*. On relève en particulier que les chômeurs sont de plus en plus nombreux chez les défavorisés et que les retraités vivant en couple de plus en plus présents chez les ménages favorisés.

---

[1] Au total, l'échantillon global analysé est composé de 14 848 individus, tous chefs de ménage, répartis sur les quinze années d'enquêtes exploitées ici (1980-1994).

Enfin, *le quatrième chapitre* analyse « l'itinéraire » de quelques groupes socio-démographiques depuis quinze ans. Les grands gagnants de la décennie sont assurément les personnes de plus de 65 ans vivant en couple. Les perdants sont les ouvriers non qualifiés. Mais les chômeurs, les femmes seules chargées de familles et les jeunes de moins de 25 ans restent parmi les plus mal classés sur « l'échelle des ressources » de la population française.

CHAPITRE 1

Une approche des inégalités :

Choix des indicateurs par une analyse multidimensionnelle

Ce premier chapitre pose les fondements de notre travail de mesure des « inégalités ». Il a pour but premier de contribuer au choix des éléments à retenir pour créer l'indicateur permettant de mesurer les inégalités dans la population. Mais peut-être faut-il d'ores et déjà préciser que les inégalités que l'on cherche à mesurer sont des inégalités « acquises », et non celles relatives à des situations démographiques données. Certes, personne ne niera que l'âge ou le sexe sont des variables génératrices de différences sociales. Etre femme, par exemple, conduit objectivement à des différences en terme de rémunérations, d'accès à l'emploi, etc... Mais ce sont ces différences « acquises », en termes de revenus, de biens possédés, d'accès à l'emploi,... que nous cherchons à mesurer, non les écarts liés à une situation démographique donnée[1]. Ceci étant, la question à résoudre ici est la suivante : *« Quelles sont les variables qui traduisent les plus grosses différences de situations « acquises » entre individus, donc celles qui seront les plus pertinentes pour mettre en évidence les écarts de situations les plus forts » ?* La méthode la plus appropriée pour effectuer cette sélection de critères est l'analyse factorielle multidimensionnelle.

La première partie de ce chapitre est donc consacrée à la présentation de cette analyse et à la description de « l'espace des situations inégalitaires » en France. Celui-ci est obtenu après sélection des variables les plus pertinentes pour décrire les inégalités sur la période 1980-1994.

La seconde partie du chapitre est consacrée à la présentation de la façon dont a été élaboré notre indicateur synthétique de mesure des inégalités. Sa construction repose sur une méthode de scoring appliquée aux variables considérées comme les plus pertinentes en matière « d'écarts » entre groupes de population, variables déterminées par l'analyse factorielle évoquée ci-dessus.

---

[1] Ce n'est qu'une fois les inégalités pointées, qu'on observera si celles-ci correspondent à des données socio-démographiques précises.

1 - Construction d'un espace des « situations inégalitaires »

1.1 Le choix des variables. La méthode

Notre objectif est donc de déterminer les variables qui reflètent le plus des inégalités, celles qui permettent de différencier au mieux les individus. A cet effet, nous choisissons la méthode de l'analyse factorielle. La démarche utilisée consiste à introduire au départ un nombre important de variables, sans aucune discrimination, puis de ne retenir que celles ayant les plus fortes contributions, celles contribuant donc à structurer l'espace des situations inégalitaires que l'on cherche à définir.

Un précédent travail, de type assez proche, avait déjà été réalisé à partir de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations ». Il avait conduit à l'élaboration d'un « espace des situations », caractérisant les principales situations-types existant en France[1]. Cet espace avait été construit à partir d'informations descriptives de nature exclusivement objective, correspondant aux caractéristiques socio-démographiques des enquêtés. L'espace ainsi formé représentait schématiquement les différents stades du cycle de vie des individus. Dans la présente étude, la démarche suivie est assez similaire. Cependant, nous ne cherchons pas ici à définir un espace général des situations, relatives à l'ensemble des variables socio-démographiques des individus, mais à définir cet espace à partir d'éléments caractéristiques des différences acquises, d'inégalités existant entre les individus.

Les variables introduites dans l'analyse sont essentiellement factuelles et traduisent, de la manière la plus objective possible, des situations inégalitaires correspondant à une somme d'acquis : montant des ressources, biens possédés, diplômes obtenus, chômage subi,... Ceci explique l'absence d'un certain nombre de variables socio-démographiques telles que l'âge ou le sexe.

---

[1] Cf. *« L'évolution des opinions dans l'espace des situations de 1978 à 1992 »*, F. Berthuit, A. Dufour, G. Hatchuel, Cahier de Recherche N° 64, CREDOC, Juin 1994.

Mais ces inégalités acquises ne se limitent pas à des seules données factuelles : un certain nombre de variables d'opinions sont également introduites dans l'analyse de façon délibérée. Ainsi en est-il, par exemple, du sentiment des enquêtés sur leurs conditions de vie, de leur opinion sur leur état de santé ou de l'évolution ressentie de leur niveau de vie depuis dix ans. Il s'agit en effet de définir les inégalités dans leur aspect multidimensionnel. Or, on peut se demander si les inégalités ressenties n'ont pas aussi leur importance dans la détermination de l'espace des inégalités. Se sentir en situation défavorable ne contribue-t-il à créer des inégalités entre groupes au moins aussi profondes que des différences factuelles ? La prise en compte de questions d'opinions répondait aussi indirectement à l'idée de mieux tenir compte de deux dimensions qu'on ne saurait exclure d'une prise en compte des inégalités :

- D'une part, les inégalités doivent s'apprécier dans une perspective **dynamique**. Elles évoluent dans le temps : souvent, lorsqu'un écart se réduit sur un thème donné entre deux groupes, une distance se reconstitue dans un autre domaine entre ces deux groupes ou des groupes différents. La prise en compte de questions d'opinions sur **l'évolution** ressentie d'une situation permet donc, en partie, de compléter les données factuelles relatives, le plus souvent, à un moment donné (celui de l'enquête pour le cas). C'est ainsi qu'ont été, parmi d'autres, retenues les variables d'opinions relatives à la façon dont on voit l'évolution - positive ou négative - de son niveau de vie.
- D'autre part, le désir de proposer une mesure **multidimensionnelle** des inégalités bute souvent sur la disponibilité des données : certaines questions d'opinions peuvent alors, sur certains sujets, tenir lieu d'indicateurs simples, utilisables dans des domaines où il n'est pas toujours aisé de disposer de données fiables indiscutables (c'est, par exemple, le cas en ce qui concerne l'état de santé des enquêtés).

Au total, notre choix s'est porté sur près d'une cinquantaine de variables disponibles. Bien sûr, d'autres sujets auraient pu être retenus, mais notre choix ne pouvait concerner que des variables disponibles sur toute la période étudiée, tels que : niveau

de revenus, équipements ménagers possédés, statut d'occupation et confort du logement, état de santé, restrictions subies, diplômes possédés, sociabilité, taux de possession de différents produits d'épargne ou de biens immobiliers, départ en vacances, évolution ressentie, passée et future, de son niveau de vie.

Après différentes tentatives (les premières ACM réalisées portaient sur près de 50 variables actives et presque 200 modalités associées), le nombre de variables retenues, celles qui déterminent le mieux « l'espace des situations inégalitaires », est de 22 (77 modalités associées). Un grand nombre de caractéristiques retenues sont de nature objective : elles concernent les ressources et les biens patrimoniaux possédés, comme certains biens d'équipement (voiture, électro-ménager, équipement sanitaire,...). Cependant, quelques données subjectives figurent aussi dans l'analyse : il s'agit par exemple de la perception qu'ont les enquêtés de leurs dépenses de logement (représentent-elles une charge lourde ou non ?), ou du sentiment de devoir s'imposer des restrictions sur certains postes budgétaires. Finalement, les principales variables retenues sont relatives (cf. encadré) :

* **aux ressources du foyer et aux biens possédés** : revenu global du foyer, revenu par personne dans le foyer, patrimoine possédé ;
* **aux caractéristiques du logement habité** : statut d'occupation du logement, type d'habitat, équipement « de base », opinion sur la lourdeur des dépenses de logement ;
* **à la possession de quelques biens caractéristiques** : usage d'une voiture, biens d'équipement « sélectifs » (magnétoscope, lave-vaisselle, piano) ;
* **à certaines variables de sociabilité** : participation à la vie associative, départ récent en vacances ;
* **à la perception de l'évolution de ses conditions de vie** passées et futures ;
* **à l'état de santé** : nombre de « maux de société » ressentis, handicaps ou infirmités subis ;
* **au niveau de formation** : diplôme d'enseignement général le plus élevé obtenu ;
* **à l'emploi** : chômage subi.

Mais, il faut bien l'admettre, malgré notre volonté affichée de procéder à la sélection des variables à retenir de la façon la plus objective possible, certains choix ont dû être effectués :

- De façon la plus systématique possible, ce sont **les variables maximisant les écarts entre groupes** que nous avons retenues : par exemple, le montant du revenu du foyer structure davantage l'espace des inégalités (contribution forte aux axes) que le fait de trouver son état de santé satisfaisant.

- **Certains regroupements de variables** ont été réalisés, toujours dans le même but de maximisation des écarts. C'est le cas, par exemple, pour l'ensemble des restrictions non vitales subies, de l'indicateur de biens dits « sélectifs » (cf. encadré), ou du cumul de certains biens patrimoniaux. Ces regroupements ont été réalisés par tatonnements successifs, dont le deuxième objectif (après la maximisation des écarts) était la lisibilité.

- Enfin, le choix a été effectué de retenir **à la fois** le revenu global du foyer et le revenu par personne dans le foyer[1]. Ce dernier apporte en effet une indication supplémentaire sur le niveau de vie réel du foyer, puisqu'il tient compte de la taille de la famille. Certes, seul le revenu par personne dans le foyer aurait pu être retenu. Mais l'une et l'autre notion apportent des informations complémentaires, parfois différentes (leurs contributions aux axes ne sont d'ailleurs pas identiques). En un mot, ce choix permet de différencier des individus disposant d'un revenu global identique, mais bénéficiant d'un niveau de vie très différent compte tenu de la taille de leur ménage. Il permet aussi de séparer des individus disposant d'un même niveau de vie, mais dont le revenu global de leur foyer diffère sensiblement. Il est clair, en tout état de cause, que dans chacun de ces cas, les inégalités affectant les groupes concernés ne sont pas les mêmes.

[1] Faute de disponibilité de certaines données détaillées dans les premières vagues d'enquêtes, nous n'avons pu calculer le revenu par unité de consommation habituel, qui utilise des coefficients différents selon l'âge des enfants. Le revenu par personne introduit dans l'analyse a donc été calculé par simple division du revenu total du foyer par le nombre de personnes présentes dans le ménage.

Signalons enfin, à ce propos, que les individus n'ayant pas déclaré leurs revenus à l'enquête ont été écartés de l'analyse. Ce choix a pu être effectué après vérification que cela n'affectait pas les résultats de l'ACM. Cela concerne environ 13% de l'échantillon.

Enfin, peut-être faut-il aussi rappeler que l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » est réalisée chaque année auprès d'un échantillon représentatif de 2000 Français âgés de 18 ans et plus. Il s'agit donc d'une enquête « individu », et non d'une enquête « ménage ». Or, les données recueillies concernent en partie des informations propres aux individus enquêtés et d'autres relatives au foyer ou au ménage auquel ils appartiennent. Dans ces conditions, **nous avons été conduits à limiter l'exploitation aux seuls chefs de ménage.** Cette réduction revient à diminuer d'environ 45% la taille de l'échantillon de chaque vague d'enquêtes.

Au total, l'échantillon global analysé ici est composé **de 14 848 individus**, tous chefs de ménage, répartis sur quinze années d'enquêtes : chaque vague d'enquêtes réalisée, du début 1980 au début 1994, a été intégrée à l'analyse.

Les 22 variables actives retenues pour la construction de « l'espace des situations inégalitaires »

* Revenu mensuel du foyer :	. moins de 4000 Francs . 4000-5999 Francs . 6000-8999 Francs . 9000-11999 Francs . 12000-16999 Francs . 17000 Francs et plus
* Revenu mensuel par personne dans le foyer :	. moins de 2000 Francs . 2000-3500 Francs . 3500-5500 Francs . 5500-9000 Francs . 9000 Francs et plus
* Possession d'épargne liquide et de valeurs mobilières :	. aucun des deux . épargne liquide seule . valeurs mobilières
* Possession de biens immobiliers ou de biens fonciers :	. aucun des deux . l'un des deux
* A l'usage d'une résidence secondaire :	. oui . non
* Statut d'occupation et type de logement :	. locataire HLM-ILN . autre locataire . accédant, propriétaire
* A l'usage d'une ou plusieurs voitures :	. une . plusieurs . aucune
* Indicateur d'équipement « de base » (eau chaude, WC, douche-baignoire, téléphone) :	. aucun, un ou deux . trois . les quatre
* Indicateur d'équipement de « biens sélectifs » (magnétoscope, lave-vaisselle, piano) :	. aucun . un . deux ou trois
* Restrictions sur les soins médicaux :	. oui . non
* Restrictions sur l'alimentation :	. oui . non
* Indicateur de restrictions non vitales (équipement ménager, soins de beauté, vacances, habillement, logement) :	. aucune . une ou deux . trois ou plus

* A été au chômage au cours des 12 derniers mois :	. oui . non . non concerné (inactif)
* Diplôme d'enseignement général possédé :	. aucun-Cep . Bepc-Beps-Be . Bac . Etudes supérieures
* A un handicap, une infirmité ou une maladie chronique durable :	. oui . non
* Est parti en vacances au cours des 12 derniers mois :	. oui . non
* Evolution du niveau de vie personnel depuis 10 ans :	. mieux . pareil . moins bien . ne sait pas
* Evolution du niveau des Français depuis 10 ans :	. mieux . pareil . moins bien . ne sait pas.
* Opinion sur ses conditions de vie dans les 5 ans à venir :	. mieux . pareil . moins bien . ne sait pas
* Opinion sur ses dépenses de logement :	. négligeables . sans gros problèmes . charges lourdes . très lourdes/ne fait pas face
* Indicateur de maux ressentis[1] :	. aucun . un . deux . trois ou plus
* Participation associative[2] :	. aucune . une . deux ou plus

[1] Il s'agit de cinq « maux de société », ressentis éventuellement dans les quatre semaines précédant l'enquête : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnies.

[2] Il s'agit de la participation à une association culturelle ou de loisirs, confessionnelle, à un syndicat ou à une association de défense de l'environnement.

1.2 Présentation de l'espace des situations inégalitaires

Le plan factoriel constitué par les deux premiers axes de l'analyse met en évidence deux clivages (graphique 1) :

- L'un oppose les individus disposant d'un fort capital financier et culturel à ceux qui n'en disposent pas (axe de richesse culturelle et financière).
- L'autre oppose les individus sensibles aux difficultés de la conjoncture économique ou frappés par ces difficultés (chômage et restrictions) à ceux qui ne le sont pas.

L'axe 1 : la dimension situationnelle

L'axe horizontal du premier plan principal met avant tout en évidence la dimension « situationnelle », objective des individus interrogés. Toutes les variables de situation factuelle des enquêtés contribuent fortement à l'axe : revenus, patrimoine, équipement, diplômes. C'est la variable « revenu mensuel global du foyer » qui a la plus forte contribution sur cet axe (tableau 1). C'est un axe que l'on pourrait donc qualifier de relatif au niveau de vie puisqu'il se caractérise aussi bien par la possession ou l'usage d'une voiture et de certains biens d'équipement « sélectifs », que par le revenu par personne dans le foyer. De fait, la variable « possession d'épargne liquide ou de valeurs mobilières » figure en bonne place au tableau 1. Mais les départs en vacances et le niveau de formation constituent aussi des éléments importants pour expliquer cet axe. Il est donc déterminé à la fois **par des critères reflétant le capital financier des individus (revenus et patrimoine) et leur capital culturel (diplôme, loisirs**, appréciés ici à travers le taux de départs en vacances).

Tableau 1

Variables contribuant le plus à l'axe 1

	Contributions les plus élevées sur l'axe 1[1]
Revenu mensuel global du foyer	15,9
Usage d'une voiture	8,5
Revenu mensuel par personne	8,2
Possession de biens d'équipement sélectifs	7,3
Possession d'épargne liquide et/ou de valeurs mobilières	6,9
Départ en vacances au cours des 12 derniers mois	5,7
Possession de diplôme	5,2

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Dans la moitié gauche du graphique 1, se projettent donc les individus qui, du point de vue du capital financier et culturel, sont dans une situation défavorisée. Il s'agit des personnes les moins fortunées, qui ont de faibles revenus mensuels. Ces individus ne possèdent pas de voiture et sont mal équipés (en termes d'équipement de base ou d'équipement dit « sélectif »). Par ailleurs, ils ne sont pas partis en vacances dans l'année écoulée, et doivent s'imposer des restrictions sur l'alimentation ou sur les soins médicaux. Ils subissent en réalité **un cumul de « désavantages ».**

A l'opposé, à droite sur l'axe horizontal, se concentrent les individus ayant une situation que l'on dira favorisée. Ils jouissent de revenus élevés (projection des points « revenus supérieur à 17 000 Francs » et « revenu par personne supérieur à 9 000 Francs). Ils ont l'usage de plusieurs voitures et disposent d'un patrimoine important (valeurs mobilières ou produit d'épargne liquide, usage d'une résidence secondaire). Ces individus ont, de plus, un niveau de diplôme élevé et ont eu l'occasion de partir au moins une fois en vacances au cours des douze derniers mois.

L'axe 1 reflète donc **des inégalités dites objectives**. A gauche de l'axe, figurent les ménages se trouvant plutôt dans une situation défavorisée. Celle-ci se caractérise, en fait, par un cumul de désavantages d'ordre matériel, mais aussi culturel : difficultés matérielles globales, faibles moyens financiers, niveau de diplôme peu élevé. Plus on progresse vers la droite de l'axe, plus le niveau de vie s'améliore. A l'extrémité droite de l'axe, se trouvent les ménages que l'on dira privilégiés.

---

[1] La somme des contributions de toutes les variables actives est égale à 100. En langage non mathématique, on peut dire que la variable « Revenu mensuel global du foyer » a contribué pour 15,9% à la construction de l'axe 1.

Graphique 1 : l'espace des situations inégalitaires

(projection des variables actives dans le premier plan factoriel)

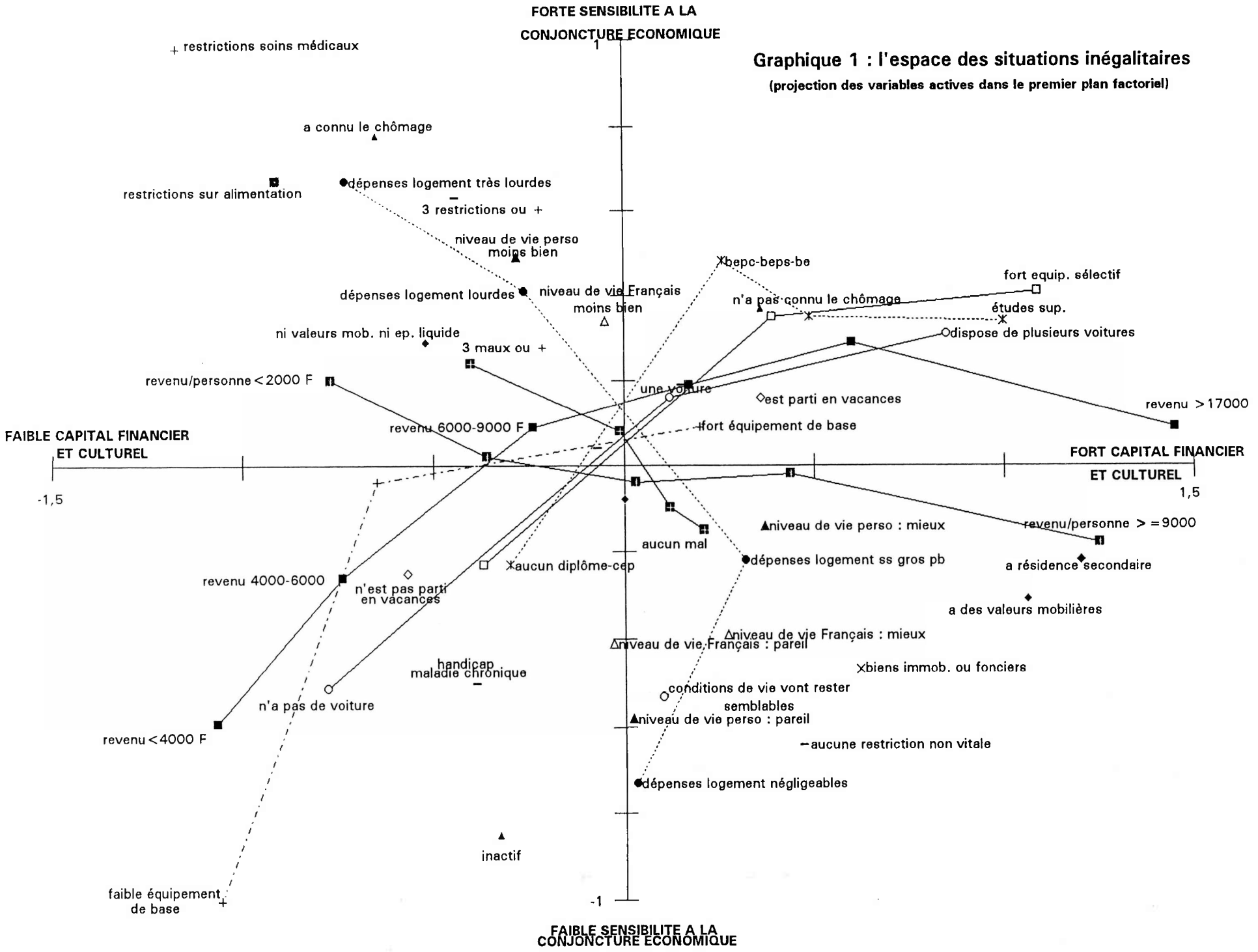

Tableau 2

Les modalités ayant les plus fortes contributions sur l'axe 1

Modalités à coordonnée négative	Contribution sur l'axe 1	Modalités à coordonnée positive	Contribution sur l'axe 1
N'a l'usage d'aucune voiture	4,7	Revenu du foyer supérieur à 17 000 Francs par mois	7,2
Revenu mensuel inférieur à 4 000 F dans le foyer	4,1	A des valeurs mobilières ou un produit d'épargne liquide	4,7
S'impose des restrictions sur l'alimentation	4,0	A l'usage de 2 ou 3 biens d'équipements sélectifs	3,9
N'est pas parti en vacances dans les 12 derniers mois	3,4	A l'usage de plusieurs voitures	3,7
Se restreint sur les soins médicaux	2,5	Revenu par personne dans le foyer supérieur à 9 000 F	3,7
Revenu par personne dans le foyer inférieur à 2 000 F.	2,4	A l'usage d'une résidence secondaire	3,2
Aucun bien d'équipement sélectif	2,4	Diplômé du bac ou du supérieur	2,6
Aucun, un ou deux équipements de base sur quatre	2,3	Est parti en vacances dans les 12 derniers mois	2,2

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

L'axe 2 : un axe de sensibilité aux aléas de la conjoncture économique (chômage et restrictions)

Le deuxième axe (l'axe vertical) exprime le degré de confrontation des ménages aux aléas de la conjoncture économique et aux réalités du « marché ». Les deux variables contribuant le plus à la constitution de cet axe sont, d'une part, le passage par une période de chômage au cours des douze derniers mois précédant l'enquête - ou au moment de l'enquête - et, d'autre part, le sentiment de devoir s'imposer des restrictions sur certains postes de son budget.

Cet axe de sensibilité à la conjoncture, « aux lois du marché », est donc particulièrement lié au jugement que l'on porte sur ses conditions de vie : l'axe reflète ce que les individus ressentent, ce qu'ils perçoivent, concernant leur budget et leur niveau de vie et finalement le sentiment qu'ils ont d'arriver à « s'en sortir » ou non.

Ainsi, l'opinion portée sur ses dépenses de logement (jugées négligeables ou insurmontables) et celle sur l'évolution de ses conditions de vie, passées ou futures, ont des contributions importantes sur l'axe vertical.

Tableau 3

Variables contribuant le plus à l'axe 2

	Contributions les plus élevées sur l'axe 2
A été au chômage au cours des 12 derniers mois.....	16,8
S'impose des restrictions (restrictions non vitales)	13,6
Evolution du niveau de vie personnel depuis 10 ans.....	8,4
Opinion sur les dépenses de logement.....	7,8
Opinion sur les conditions de vie futures	7,4
Evolution du niveau de vie des Français depuis 10 ans ..	6,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Dans la moitié supérieure du graphique 1, se projettent en fait les individus qui appartiennent potentiellement au monde du travail (actifs et chômeurs), même s'ils en sont provisoirement exclus. Une distinction essentielle s'opère cependant entre ceux, en haut à gauche du graphique, qui ont plus souvent à faire face à une situation de chômage et qui éprouvent toutes sortes de difficultés budgétaires, et ceux, en haut à droite, qui sont des actifs (souvent des salariés) plus privilégiés et, en particulier, épargnés par le fléau du chômage.

En haut de l'axe, sur la gauche, figurent donc des individus qui déclarent s'imposer des restrictions et ce, aussi bien sur les soins médicaux que sur l'alimentation ou sur plusieurs des postes non vitaux. Ces derniers jugent également leurs dépenses de logement très lourdes. Enfin, ils estiment plus généralement que leurs conditions de vie se sont détériorées depuis dix ans.

Dans la moitié inférieure du graphique 1, on trouve des individus moins sensibles aux aléas de la conjoncture économique et qui ne sont pas concernés par les questions de chômage du fait de leur inactivité. Ils ont une manière de percevoir leurs conditions de vie de manière plus positive, ou plus précisément de manière plus « détachée »,

c'est-à-dire moins soumise aux aléas conjoncturels : de fait, ils jugent leur niveau de vie assez semblable depuis dix ans. Pour eux, leurs dépenses de logement sont négligeables et ils déclarent ne s'imposer aucune restriction non vitale.

L'axe 2 reflète donc des inégalités en partie plus subjectives, mais correspondant aussi à des différences factuelles. En haut de l'axe, les individus les plus sensibles aux aléas de la conjoncture économique sont ceux qui la subissent de plein fouet : chômage et restrictions y sont le lot commun. Plus on progresse vers le sud de l'axe, plus la sensibilité aux lois du marché décline. Cette diminution de la sensibilité à la conjoncture tient d'abord au fait qu'on n'y connaît pas le chômage et qu'on est bien inséré dans le marché du travail. Mais elle se traduit ensuite (poursuite de la progression vers le Sud) par le fait qu'on passe à l'inactivité « définitive ». A l'extrémité Sud de l'axe, on trouve donc les inactifs ou les personnes handicapées, peu mobiles (pas de voiture) et mal équipées.

Tableau 4

Les modalités ayant les plus fortes contributions sur l'axe 2

Modalités à coordonnée négative	Contribution sur l'axe 2	Modalités à coordonnée positive	Contribution sur l'axe 2
N'est pas concerné par le chômage (inactif)	10,6	S'impose au moins 3 restrictions (non vitales)	6,6
Ne s'impose aucune restriction (non vitale)	7,0	Estime que son niveau de vie personnel va moins bien depuis 10 ans	4,2
Estime que ses conditions de vie dans 5 ans seront identiques	4,2	S'impose des restrictions sur l'alimentation	3,3
Estime que son niveau de vie personnel est pareil depuis 10 ans	4,0	Est au chômage ou l'a été au cours des 12 derniers mois	3,1
N'a pas l'équipement de base	3,0		
Souffre d'un handicap, d'une infirmité ou d'une maladie chronique	3,0	S'impose des restrictions sur les soins médicaux	2,8
Juge ses dépenses de logement négligeables	2,7	Estime que le niveau de vie des Français est moins bon depuis 10 ans	2,7

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

1.3 La signification des quatre quadrants

Le premier plan factoriel met donc en évidence quatre quadrants (graphique 2), dans lesquels se projettent des catégories de population bien spécifiques.

Graphique 2

Les quatre quadrants de l'espace

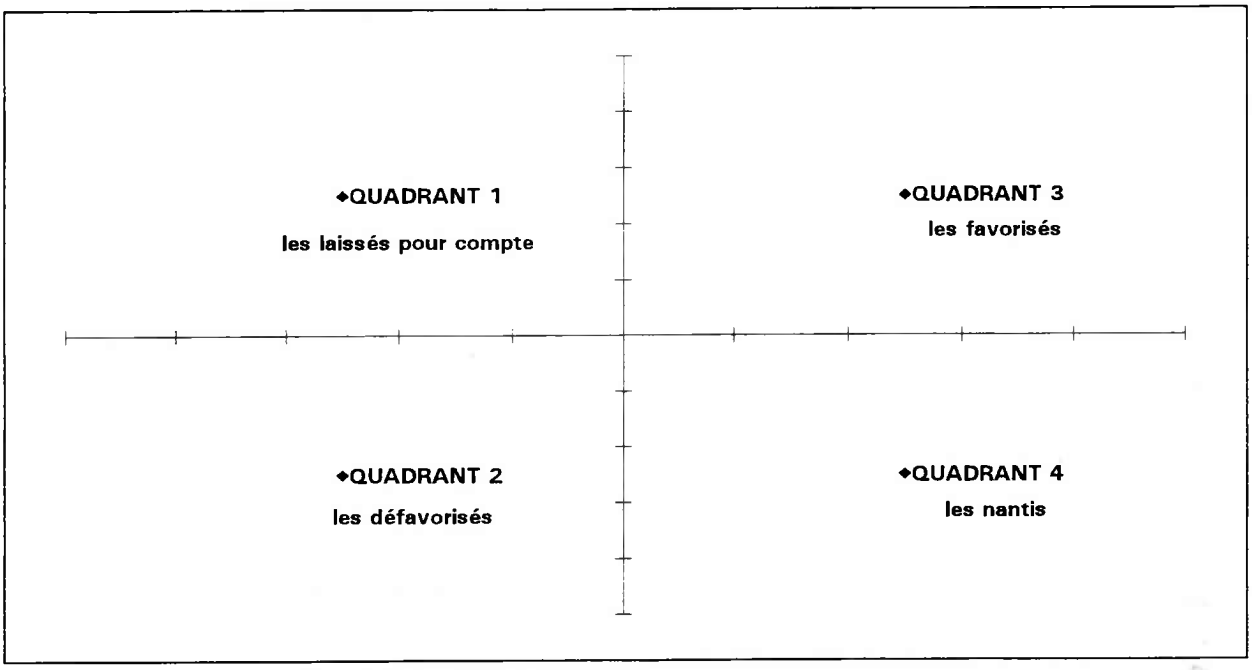

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Quadrant 1 : les laissés pour compte

Dans le quadrant supérieur gauche, figurent les individus les plus « exclus » du système (les laissés pour compte) : ils connaissent à la fois de grandes difficultés matérielles et financières, mais sont aussi très sensibles aux aléas de la conjoncture économique. Comment pourrait-il en être autrement ? Ils subissent de plein fouet la crise économique : ils sont, en effet, touchés par le chômage et subissent des restrictions fortes sur des postes vitaux tels que l'alimentation ou les soins médicaux. Le sentiment que son propre niveau de vie se dégrade est ici d'autant plus fort que les revenus sont faibles et qu'on ne dispose d'aucun patrimoine, ni d'épargne.

La projection, sur le premier plan factoriel, de critères socio-démographiques (variables illustratives, cf. graphique 3) apporte des indications complémentaires sur la composition de ce quadrant : on trouve, dans cette zone de l'espace des situations inégalitaires, des chômeurs, des foyers monoparentaux, des femmes seules (séparées ou divorcées) ayant charge d'enfants. Il s'agit donc d'une frange de population souvent en dehors des schémas familiaux classiques. Le revenu mensuel par personne y est très faible. Il figure également ici de nombreux jeunes célibataires de moins de 25 ans. Les ouvriers se projettent aussi dans cette zone.

Quadrant 2 : les défavorisés

Le quadrant inférieur gauche est composé d'individus relativement défavorisés. Ils ont des conditions matérielles et financières assez difficiles : revenus peu élevés, faible équipement,... En revanche, contrairement aux personnes du quadrant 1, les membres de ce groupe ne sont pas très sensibles aux variations, aux aléas de la conjoncture économique ; en un mot, ils ressentent moins les difficultés de la crise : en réalité, ils ne sont pas touchés par le chômage (ils ne peuvent l'être car ils sont inactifs) et ne déclarent pas se restreindre particulièrement sur certains postes de leur budget.

En fait, on l'a dit, il s'agit, pour beaucoup, de personnes inactives : retraités, personnes âgées isolées (souvent des femmes veuves), dont le niveau de vie est plutôt bas.

Quadrant 3 : les favorisés

Le quadrant supérieur droit regroupe des individus qui peuvent se targuer d'avoir un niveau de vie confortable, mais qui doivent tout de même garder un oeil vigilant sur leur budget. Ils sont tributaires des aléas du marché au sens où ils font partie du monde du travail. Mais, ils sont pour l'instant épargnés par le chômage, même s'ils n'en sont pas néanmoins pour autant complètement à l'abri. Leurs conditions de vie

sont bonnes. Ils ont une certaine aisance matérielle. Ils disposent généralement d'une voiture pour leur usage personnel et possèdent l'équipement de base dans leur logement. Ils ont aussi souvent un lave-vaisselle, un magnétoscope, parfois même un piano. Par ailleurs, ils disposent d'un bon niveau d'études et ont pu prendre des vacances dans l'année écoulée.

D'un point de vue socio-démographique, ces individus se caractérisent par le fait qu'ils sont actifs. Ils se situent dans les catégories sociales dites aisées (cadres supérieurs, professions libérales), ou moyennes (indépendants, professions intermédiaires). Il s'agit plutôt de couples avec enfants, c'est-à-dire d'individus répondant au schéma familial classique, des individus « installés » de 25 à 50 ans. C'est dans cette zone que se projettent les parisiens ou les habitants de l'agglomération parisienne.

Quadrant 4 : les nantis

Le quadrant inférieur droit est constitué d'individus très privilégiés, jouissant d'un niveau de vie élevé. Ils n'ont, à vrai dire, aucun problème matériel et disposent souvent d'un revenu par personne important. En fait, une bonne partie de leurs revenus sont des revenus du capital. Nombreux sont ici les possesseurs de valeurs mobilières, mais aussi de biens immobiliers ou fonciers. D'ailleurs, ils possèdent ou ont l'usage d'une résidence secondaire. Ils considèrent que leur niveau de vie personnel s'est plutôt amélioré depuis dix ans. Bien entendu, ils ne s'imposent pas de restrictions et n'ont guère de problèmes pour leurs dépenses de logement. Enfin, ils sont manifestement à l'abri du chômage : cela ne les concerne pas. Il s'agit, en fait, de couples n'ayant plus d'enfants à charge, parfois déjà retraités, parfois proches de la retraite, et au sommet de leur carrière professionnelle (tranche d'âge : 50-64 ans).

Graphique 3 : Projection de variables socio-démographiques dans l'espace des situations inégalitaires

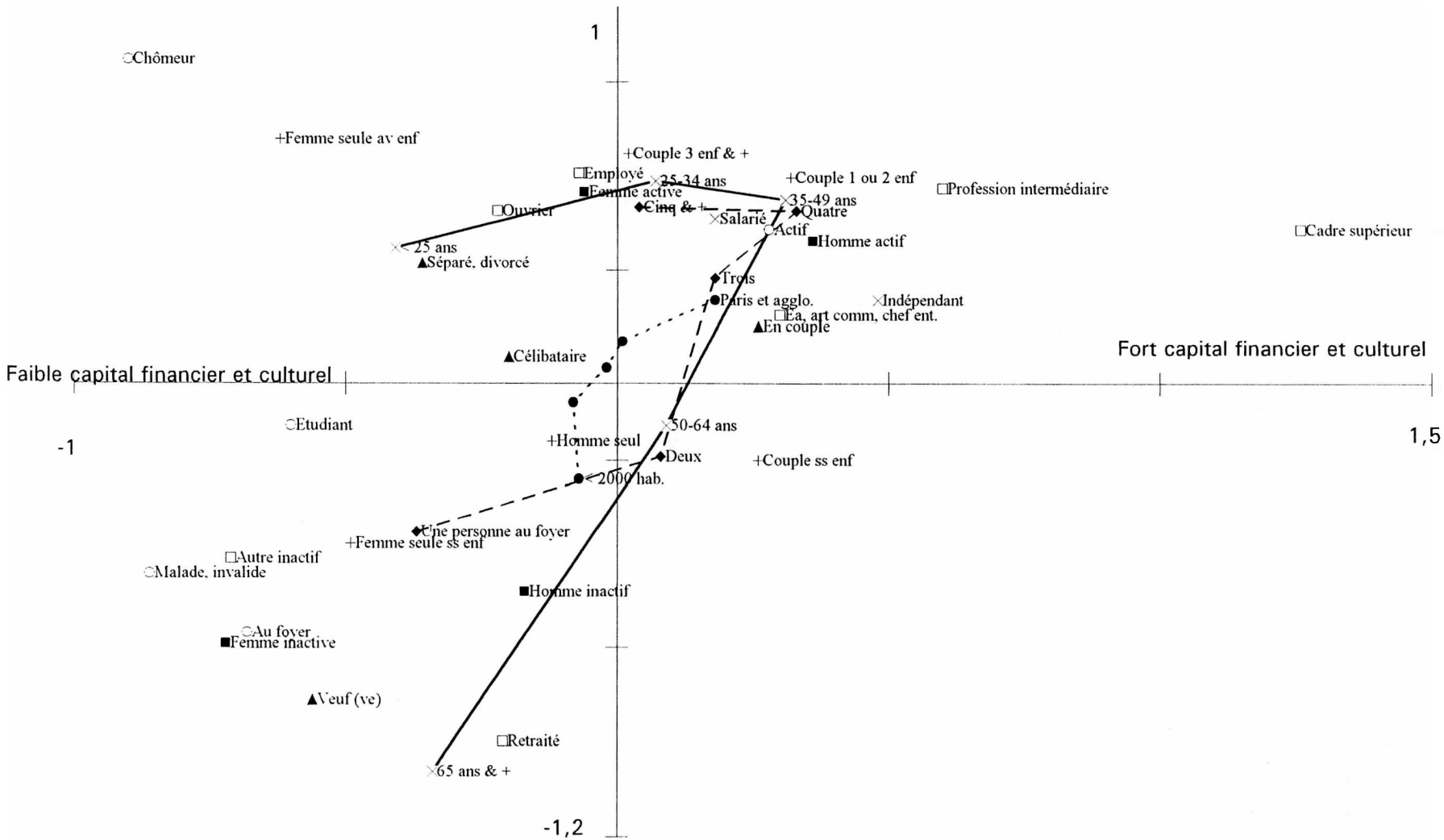

1.4 L'évolution de la population française dans l'espace des situations inégalitaires

La projection de la variable « année » en point supplémentaire permet de suivre l'évolution de l'ensemble de la population française durant ces quinze dernières années (1980 à 1994) dans « l'espace des situations inégalitaires ». La simple comparaison du positionnement des points extrêmes 1980 et 1994, mais aussi l'allure générale de la courbe, laisse apparaître un déplacement du « point-année » surtout le long de l'axe vertical. La variable « année » passe, dans la période, du quadrant inférieur gauche (quadrant 2), au quadrant supérieur droit (quadrant 3). Trois grandes phases peuvent être grosso-modo décelées sur l'ensemble de la période :

1. De 1980 à 1985, on observe un déplacement du quadrant 2 vers le quadrant 1. Les individus disposent d'un niveau de vie relativement bas, mais ils sont de plus en plus attirés vers le haut du graphique, c'est-à-dire vers « le chômage et les restrictions ». Cela signifie aussi que la perception que les Français ont de leurs conditions de vie se dégrade peu à peu. Au début de la période étudiée (1980), et même jusqu'en 1984, une majorité d'individus figurait dans le premier quadrant : ils disposent de conditions de vie relativement défavorables (par rapport à l'évolution de la situation depuis), mais ils n'étaient pas trop soumis aux aléas de la conjoncture économique. Entre 1984 et 1985, on observe une subite progression sur l'axe vertical, en même temps qu'un petit retour en arrière sur l'axe horizontal. A la fois, le niveau de vie objectif est revenu à ce qu'il était en début de période, mais de plus, la confrontation aux difficultés de la conjoncture économique s'est faite plus pressante. On a déjà observé, à de maintes reprises, que le début 1985 reflètait un des plus forts taux de mécontentement de la population de ces quinze dernières années[1].

[1] Cf. *« L'évolution des différences d'opinions entre groupes socio-démographiques - Une tentative de synthèse »*, A. Dufour, J.L. Volatier, Cahier de Recherche N° 41, CREDOC, Février 1993.

2. Entre 1985 et 1990, la progression s'est faite surtout le long de l'axe horizontal : durant cette période, la population connaît une sensible amélioration de ses conditions de vie objectives. En même temps, la plupart des points se situent dans la moitié supérieure du graphique, c'est-à-dire dans la moitié la plus sensible aux aléas de la conjoncture. Cependant, en 1986 et 1987, alors qu'on assistait par ailleurs à un recentrage des opinions (opinions moins insatisfaites), on observe également une moindre implication par rapport à la conjoncture économique.

3. De 1990 à 1994, on assiste de nouveau à un déplacement global du « point-année » le long de l'axe vertical. Ceci correspond donc à un accroissement de la sensibilité à la conjoncture économique - traduction de la montée du chômage -, accompagné d'une détérioration du sentiment de disposer de toute liberté pour gérer son budget. Cependant, ce mouvement général mérite d'être décomposé dans le détail. De 1991 à 1993, le niveau de vie a continué à s'améliorer. Entre 1993 et 1994, se dessine en revanche un petit recul sur l'axe horizontal, traduction d'une légère baisse du niveau de vie objectif des Français. Mais ce qui est surtout remarquable entre 1993 et 1994, est l'écart considérable le long de l'axe vertical. 1994 est le point le plus haut sur l'axe vertical pour toute la période étudiée. La très forte sensibilité aux aléas de la conjoncture économique, doublée d'un niveau de vie relativement élevé, fait écho par ailleurs au mouvement général d'insatisfaction croissante intervenu à ce moment-là dans pratiquement tous les groupes de population[1].

[1] Cf. *« Janvier 1994 : Crainte du chômage et restrictions sont au plus haut, masquant quelques lueurs d'espoir »*. Note réservée aux souscripteurs au système d'enquêtes, par G. Hatchuel, CREDOC, Mars 1994.

Graphique 4 : Projection de la variable "année d'enquête"

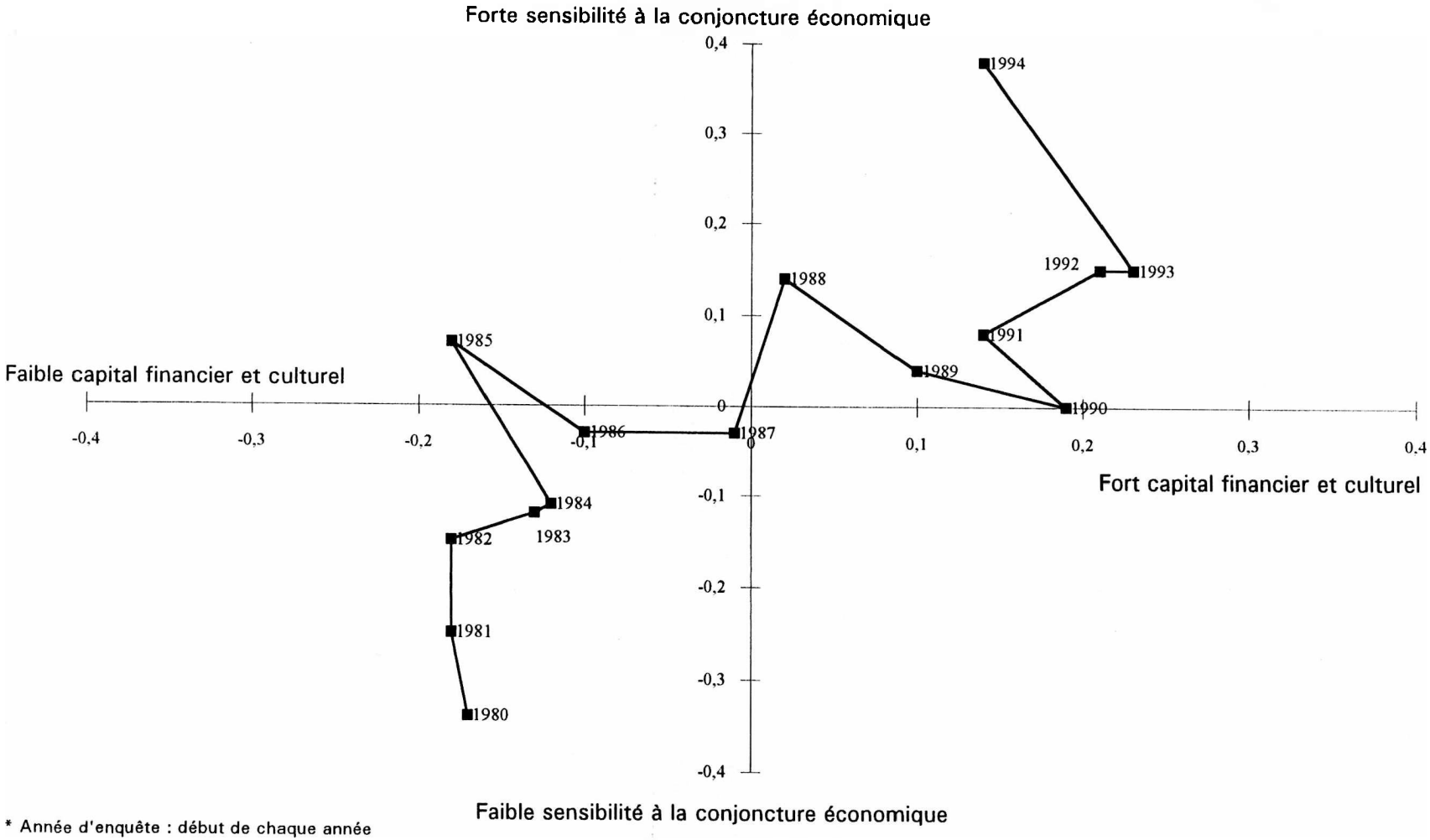

* Année d'enquête : début de chaque année

2 - Elaboration de l'indicateur d'inégalités

L'appréciation des inégalités entre catégories suppose bien entendu, au préalable, que l'on soit en mesure de situer chaque groupe de la population sur « l'échelle sociale », du plus défavorisé au plus avantagé. Autrement dit, il faut pouvoir partitionner la population en groupes censés occuper des positions différentes dans la hiérarchie sociale. Il est courant, en la matière, d'utiliser le critère des revenus. Les ressources monétaires sont alors considérées comme représentatives d'un ensemble de situations. Or, cette approche des inégalités en termes d'écarts de revenus ne peut suffire, compte tenu de nos hypothèses de départ, à qualifier les catégories « avantagées » ou « désavantagées » du point de vue de leurs conditions de vie. La description précédente de l'espace des situations inégalitaires tend d'ailleurs à le confirmer. C'est donc une **approche multi-critère** qui s'imposait. Il convenait cependant d'aboutir à la constitution d'un indicateur qui soit à la fois synthétique et d'utilisation aisée. La **méthode de scoring** utilisée vise à répondre à cette contrainte. Elle a été appliquée à une série de variables censées refléter des différences sensibles de positions dans l'échelle sociale : il s'agit de celles déterminées grâce à l'ACM réalisée précédemment.

2.1 Présentation de la méthode

La méthode de « scoring » adoptée répond à la double nécessité de disposer d'un outil synthétique, qui soit d'utilisation aisée, même si, par définition, cette méthode est quelque peu réductrice[1]. Son principe repose sur la notation de la situation de chaque ménage (situation « avantageuse », « moyenne » ou « désavantageuse »), face à un certain nombre d'éléments caractéristiques des conditions de vie.

Ainsi, pour chaque domaine d'inégalités retenu (par exemple niveau de revenu, niveau de diplôme, etc,...), chaque individu enquêté (il s'agit toujours du chef de

[1] Cette méthode s'est complètement inspirée de celle adoptée dans le précédent travail du CREDOC sur *"Les inégalités en France et leur évolution depuis une dizaine d'années"*, déjà cité.

ménage) se voit affecter un indice « 0 », « 1 » ou « 2 » selon sa situation. L'indice 2 traduit une situation avantageuse ; l'indice 1, une situation moyenne (ou intermédiaire), et l'indice 0, une situation désavantageuse.

Cette affectation étant rééditée pour chaque domaine retenu, le cumul des points obtenus par chaque individu fournit finalement le nombre total « d'attributs avantageux » dont il dispose. Cette méthode fournit un triple intérêt :

* celui de classer les ménages, du moins « avantagé » au plus « favorisé », sur une même échelle de « ressources » prises au sens large puisqu'elle intègre toute une série de critères, de « domaines d'inégalités », en plus de celui du revenu ;

* celui d'obtenir une information chiffrée sur le nombre d'individus composant chaque groupe (plus ou moins avantagé, plus ou moins désavantagé) ;

* enfin, en appliquant cette méthode pour chacune des quinze dernières années, celui d'identifier les catégories qui, dans la période, ont été « tirées » soit vers le bas, soit vers le haut de l'échelle de la « hiérarchie sociale ».

2.2 Les variables élémentaires retenues pour l'élaboration de l'indicateur

Le choix de cette méthode de scoring, pour utile qu'elle soit, nous a conduit cependant à procéder à quelques réaménagements sur les variables de base utilisées pour l'analyse factorielle. Toutes les variables déterminées comme les plus discriminantes pour établir la carte des inégalités sociales (cf. ci-dessus) ont été passées en revue une à une afin de procéder aux affectations des indices. Un certain nombre de conventions ont dû alors être adoptées :

- Parfois, il n'a pas été possible de mettre trois notes. Dans ces cas, seules les notes extrêmes (2 et 0) ont été attribuées. C'est le cas, par exemple, pour les départs en vacances. La variable disponible ne permet en effet de ne distinguer que deux cas :

les individus partis au cours des douze derniers mois (note 2) et ceux qui ne sont pas partis (note 0).

- Les variables présentant un nombre de modalités supérieur à trois devaient nécessairement être transformées : les différentes modalités initiales ont alors été regroupées de telle sorte que seules subsistent les trois situations voulues (situation désavantageuse, situation moyenne, situation avantageuse). Cette procédure a notamment été appliquée pour le « revenu global du foyer » et pour « le revenu par personne dans le foyer ». Le choix effectué alors a été de distinguer prioritairement les **situations extrêmes** (catégories avantagées ou désavantagées). Dans le cas des tranches de revenus, les individus relevant des modalités extrêmes se sont donc vus affecter les notes « 2 » (tranche la plus élevée) ou « 0 » (tranche la plus faible). Toutes les tranches intermédiaires ont obtenu la note « 1 ».

  On conviendra que cette méthode, adoptée pour mieux mettre en évidence les situations propres des groupes les plus favorisés ou les plus désavantagés, tend à regrouper dans une même catégorie « moyenne », intermédiaire, relativement large, toute une série d'individus relevant de situations notablement différentes en termes de revenus. Mais il est vrai que notre objectif premier visait à focaliser nos observations sur les groupes du haut et du bas de l'échelle des ressources (mesure des inégalités entre groupes extrêmes).

- Enfin, quelques variables utilisées pour l'ACM ont été regroupées entre elles, affinées, voire éliminées, afin, encore une fois, de distinguer le mieux possible les situations extrêmes (avantagés et désavantagés), comme d'éviter les redondances. Citons les principales modifications intervenues :

  * La prise en compte du nombre de voitures possédées dans le foyer nous a paru mettre en situation inégale les ménages comportant une ou plusieurs personnes. Une personne vivant seule (célibataire, divorcée, veuve,...) ne disposera que

rarement de plusieurs voitures, même si sa situation financière ou patrimoniale est particulièrement avantageuse. De même, un couple bi-actif disposant de deux voitures ne sera pas obligatoirement dans une situation plus avantageuse que le célibataire précédent : chaque membre du couple disposera de sa propre voiture. De fait, nous avons adopté pour principe de tenir compte du nombre de voitures par adulte dans le ménage : la personne vivant seule (sans conjoint) et disposant d'au moins une voiture s'est donc vue affecter la note « 2 » ; le couple disposant d'au moins deux voitures bénéficie aussi de la note « 2 », tandis que celui ne possédant qu'une voiture obtient la note « 1 ». Enfin, le non-possesseur de voiture se voit affecter, pour cette variable, la valeur « 0 ».

* Un seul indicateur de restrictions a été constitué à partir des trois variables initiales présentes dans l'ACM sur ce sujet. Ont été considérés comme « défavorisés » les enquêtés qui déclarent se restreindre sur un poste vital, c'est-à-dire soit sur l'alimentation, soit sur les soins médicaux (note « 0 »). Les personnes en situation « favorisée » (note « 2 ») sont celles qui ne se restreignent sur aucun des sept postes de restrictions retenues. Tous les autres individus ont été classés dans la situation intermédiaire (note « 1 »).

* Ce sont les personnes sans diplômes (ou disposant du CEP seulement) que nous avons classées comme défavorisées (note « 0 ») tandis que les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ont été considérés comme avantagés (note « 2 »). Autrement dit, les diplômés du BEPC-BEPS-BE ou du baccalauréat seul ont été classés dans la situation intermédiaire.

* Un seul indicateur a été élaboré à partir des variables « souffrance d'un handicap » et « indicateur de maux ressentis » (cf. liste des variables actives de l'ACM). Subir un handicap, une infirmité ou souffrir de trois ou quatre des maux de société abordés dans l'enquête, nous a paru correspondre à une

situation très défavorable (indice « 0 »). Les personnes avantagées (note « 2 ») sont celles qui ne souffrent ni d'handicap, ni de maux particuliers.

* Enfin, concernant les opinions sur le niveau de vie, nous n'avons conservé qu'une seule des trois variables dans l'indicateur global. Celle qui a été retenue est relative à l'opinion sur **l'évolution du niveau de vie personnel**. Les trois variables contribuaient d'ailleurs de façon très proche à la construction de l'espace des situations inégalitaires. Celle qui a été retenue est celle qui avait les plus fortes contributions sur chacun des axes issus de l'analyse factorielle.

Au total, **dix-sept indicateurs**, dix-sept domaines d'inégalités, **ont été retenus**. Les notes pouvant être chaque fois comprises entre 0 et 2, **la note minimale théorique de l'indicateur global synthétique est de 0 et la note maximale théorique de 34**. On trouvera ci-après le récapitulatif complet du système d'attribution des notes pour chacun des indicateurs retenus.

En réalité, si chaque enquêté peut disposer théoriquement d'un indice global compris entre 0 et 34, on observera que les notes attribuées varient de 2 à 32. Personne, dans l'échantillon, n'a donc eu la note 0 pour tous les indicateurs sélectionnés. Personne non plus n'a obtenu la note 2 partout.

Le système de notation adopté : liste des variables retenues et attribution des notes pour l'analyse du cumul des « avantages » ou des « désavantages »

1 - Revenu mensuel global du ménage[1]

0 = moins de 4000 Francs
1 = 4000 à 16 999 Francs
2 = 17 000 Francs et plus

2 - Revenu mensuel par personne[1]

0 = moins de 2000 Francs
1= de 2000 à moins de 9000 Francs
2 = 9000 Francs ou plus

3 - Possession de valeurs mobilières ou de produits d'épargne liquide

0 = ni valeurs mobilières, ni produits d'épargne liquide
1 = seulement un produit d'épargne liquide
2 = valeurs mobilières ou les deux

4 - Possession de biens immobiliers (autre que résidence secondaire ou principale) ou de biens fonciers

0 = ni biens immobiliers, ni biens fonciers
2 = possession de biens immobiliers ou de biens fonciers (ou les deux)

5 - Possède ou a l'usage d'une résidence secondaire

0 = non
2 = oui

6 - Type d'habitat et statut d'occupation du logement principal

0 = locataires en HLM, ILN
1 = autres locataires (autres immeubles, pavillons), occupants à titre gratuit, accédants
2 = propriétaires

7 - Possession de l'équipement de base (WC intérieurs, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone)

0 = 0, 1 ou 2 équipements sur les quatre
1 = 3 équipements sur quatre
2 = les 4 équipements

8 - Possession de biens « sélectifs » (lave-vaisselle, magnétoscope, piano)

0 = aucun des trois équipements
1 = un équipement sur les trois
2 = deux ou trois équipements

9 - Usage d'une ou plusieurs voitures

0 = pas de voiture
1 = une voiture dans le cas d'un couple
2 = une voiture (personne isolée) ou plus d'une voiture (couple)

[1] Il s'agit, pour chaque année d'observation, de revenus actualisés en Francs 1994.

10 - Possession d'un diplôme

0 = aucun diplôme ou cep seul
1 = bepc-beps-be-bac
2 = études supérieures

11 - Vacances au cours des 12 derniers mois

0 = non
2 = oui

12 - Chômage au cours des 12 derniers mois

0 = oui (y compris les chômeurs actuels)
1 = non actif
2 = non

13 - Participation associative (association culturelle ou de loisirs, confessionnelle, de défense de l'environnement, syndicat)

0 = ne participe à aucune association
1 = participe à une seule association
2 = participe à au moins deux associations

14 - S'impose des restrictions régulières sur des postes de son budget

0 = restrictions sur l'alimentation ou sur les soins médicaux
1 = autres
2 = ne s'impose aucune restriction régulière

15 - Handicap, infirmité ou maladie chronique et nombre de maux au cours des 4 dernières semaines (maux de tête, nervosité, mal au dos, insomnies)

0 = a un handicap, une infirmité ou une maladie chronique durable ou
n'a pas de handicap, mais souffre de trois ou quatre maux
1 = pas de handicap et un ou deux maux
2 = pas de handicap et aucun mal ressenti

16 - Opinion sur l'évolution de son niveau de vie personnel depuis 10 ans

0 = moins bien
1 = pareil ou ne sait pas
2 = mieux

17 - Opinion sur ses dépenses de logement

0 = ne peut y faire face, très lourdes
1 = lourdes
2 = négligeables, sans gros problème, ne sait pas

Finalement, l'examen de cette liste permet de classer les indicateurs élémentaires retenus en quatre rubriques principales :

Le revenu et le patrimoine :

revenu mensuel du foyer
possession de valeurs mobilières et/ou de produits d'épargne liquide
possession de biens immobiliers et/ou de biens fonciers
possession ou usage d'une résidence secondaire
type et statut d'occupation du logement principal
revenu mensuel par personne

L'équipement

possession de l'équipement de base (eau chaude, WC intérieurs, douche, téléphone)
possession de biens sélectifs (magnétoscope, lave-vaisselle, piano)
usage d'une ou plusieurs voitures

Le patrimoine culturel, les loisirs, le chômage

possession de diplôme
participation associative
vacances au cours des 12 derniers mois
chômage au cours des 12 derniers mois

Les indicateurs subjectifs

imposition de restrictions régulières
souffrance de handicap ou de maux
opinion sur l'évolution du niveau de vie personnel
opinion sur la lourdeur des dépenses de logement

Le tableau 5 propose un récapitulatif de la distribution des notes pour chacun des indicateurs élémentaires retenus. Il est relatif aux quinze années d'observation (1980-1994). On trouvera en annexe des tableaux identiques pour le début de la période (1980/1981) et pour la fin de la période (1993/1994).

Les domaines abordés concernent donc tout à la fois le revenu, le patrimoine, le logement, l'équipement, l'emploi, la santé, les vacances, la sociabilité. Certes, d'autres domaines non abordés ici contribuent aussi à la constitution d'inégalités sensibles. Leur exclusion ne tient qu'à leur seule indisponibilité dans l'enquête ou à leur indisponibilité sur certaines années de la période étudiée. Il reste que l'approche multi-critère adoptée fournit des informations riches et inédites sur l'évolution

comparée des « situations de vie » des principaux groupes de la population française depuis quinze ans.

Tableau 5

Répartition des notes pour chacun des indicateurs élémentaires retenus

(en %)

	Notes		
	0	1	2
Revenu global du ménage	12,8	74,8	12,4
Revenu par personne dans le ménage	14,6	76,6	8,7
Possession de valeurs mobilières et produits d'épargne liquide	30,7	54,1	15,2
Possession de biens immobiliers et fonciers	82,5	-	17,5
Possession ou usage d'une résidence secondaire	91,8	-	8,2
Type d'habitat et statut d'occupation	17,0	46,5	36,5
Equipement de base	7,2	12,7	80,1
Possession de biens sélectifs	62,2	26,1	11,8
Usage d'une ou plusieurs voitures	28,2	35,4	36,4
Possession de diplôme	63,7	26,7	9,6
Vacances au cours des 12 derniers mois	38,5	-	61,5
Chômage au cours des 12 derniers mois	12,1	34,6	53,3
Participation associative	72,9	20,9	6,2
S'impose des restrictions régulières	20,3	41,9	37,8
Handicap, infirmité, maux ressentis	39,7	34,3	26,0
Opinion sur les dépenses de logement	7,8	33,8	58,4
Opinion sur l'évolution de son niveau de vie personnel	41,3	28,9	29,8

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Exemple de lecture : 12,8% des individus de l'échantillon ont obtenu la note 0 pour l'indicateur « revenu global du ménage » (c'est-à-dire disposent de moins de 4 000 F). 12,4% ont eu la note maximale 2 (c'est-à-dire disposent de plus de 17 000 F). 74,8% ont la note 1 (revenus compris entre 4 000 F et 17 000 F)

CHAPITRE 2

L'évolution des inégalités en France entre 1980 et 1994

Le choix des variables à retenir ayant été réalisé et la méthode explicitée (chapitre 1), nous disposons maintenant, pour chaque individu, d'un indicateur global donnant le nombre « d'attributs avantageux » dont il dispose. Cela permet, pour chaque année observée, de classer les ménages, du moins « avantagé » au plus « favorisé », sur une même échelle de « ressources » au sens large : l'indice synthétique déterminé peut prendre toutes les valeurs entières comprises entre 0 et 34.

On peut ainsi déterminer des « groupes extrêmes », dont la comparaison dans le temps permet de fournir des indications sur l'évolution des inégalités : ces comparaisons peuvent être aussi bien réalisées en **termes d'effectifs** (nombre de ménages défavorisés, nombre de ménages favorisés) qu'en termes de « **nombre de points** » (valeur de l'indicateur synthétique pour les ménages les plus défavorisés et valeur de cet indicateur pour les ménages les plus favorisés). C'est ce que nous proposons dans les deux premières sections de ce chapitre.

Une troisième section est consacrée à l'analyse des éléments des conditions de vie qui ont le plus contribué, dans la période, soit à resserrer les écarts entre groupes extrêmes, soit à les élargir. Cette analyse permet de relever qu'en fin de compte, **les inégalités entre groupes extrêmes se sont accrues entre 1980 et 1994 si l'on ne tient pas compte du niveau d'équipement des ménages** (Section 4).

Par contre, si l'on en tient compte, les écarts entre groupes extrêmes sont restés quasiment stables : les groupes défavorisés ont connu une amélioration sensible de leurs conditions d'équipement de base de leur logement (eau chaude, WC, téléphone, douche), qui a contribué à amoindrir les « retards » relatifs qu'ils ont pu prendre par ailleurs dans les autres domaines analysés ici.

1 - Evolution de l'effectif des groupes extrêmes

L'observation, sur la période 1980-1994, de la répartition des ménages selon leur nombre de points (maximum : 34) montre clairement (tableau 6) que :

- Le nombre de ménages du bas de l'échelle a diminué légèrement.
- Le nombre de ménages du haut de l'échelle a doublé.

Tableau 6

Evolution, en %, des effectifs des différentes catégories de ménages entre 1980 et 1994

Ménages totalisant en moyenne :	1980-1981	1982-1983	1984-1986	1987-1988	1989-1990	1991-1992	1993-1994	Evolution 1980-94
Moins de 9 points	6,6	6,1	8,8	6,9	5,7	5,4	5,7	- 0,9
de 9 à 11 points	15,6	16,8	14,8	12,4	12,6	10,6	11,5	- 4,1
de 12 à 13 points	16,7	13,0	13,6	12,8	12,5	13,8	12,4	- 4,3
de 14 à 15 points	16,7	17,2	15,6	16,3	14,5	14,0	14,6	- 2,1
de 16 à 17 points	17,9	18,3	16,2	17,4	13,7	14,9	15,4	- 2,5
de 18 à 19 points	11,2	12,6	13,5	13,5	16,3	15,3	14,2	+ 3,0
de 20 à 22 points	9,7	10,8	11,0	13,0	14,1	15,5	14,8	+ 5,1
23 points et plus	5,6	5,2	6,5	7,7	10,6	10,5	11,4	+ 5,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	-

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Définissons en effet comme « défavorisés » les ménages dont l'indicateur synthétique global est inférieur à 9 points et comme « favorisés », ceux qui dépassent le seuil de 22 points. Les premiers ne disposent que de moins d'un quart du total des « attributs avantageux » retenus ; les seconds ont plus des deux tiers de ces attributs. Or, on relève que la proportion des plus défavorisés des Français (moins de 9 points) a diminué entre 1980 et 1994 : ces ménages représentaient 5,7% de l'ensemble en 1993-1994, contre 6,6% quatorze ans plus tôt (graphique 5). Dans le même temps, les ménages favorisés (totalisant plus de 22 points) représentaient 11% des Français en 1994, contre 6% en 1980.

Graphique 5

Evolution, en %, de l'effectif des ménages défavorisés (moins de 9 points) et des ménages favorisés (plus de 22 points) - 1980 - 1994 -

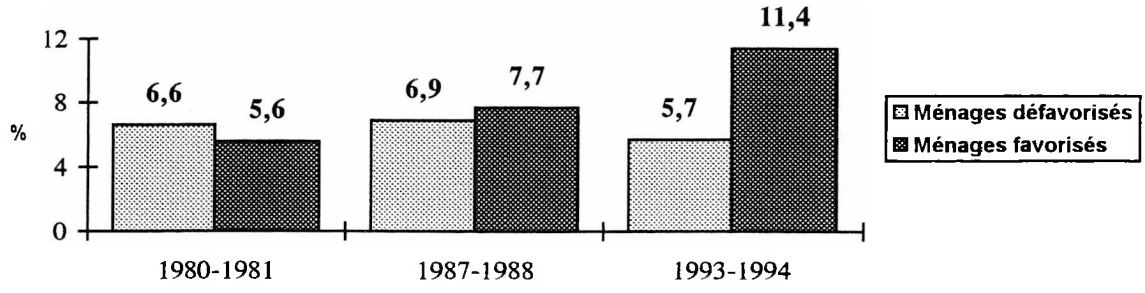

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français"

En 1994, les ménages très défavorisés sont donc proportionnellement moins nombreux qu'en 1980. A l'inverse, les plus favorisés forment un groupe près de deux fois plus important qu'en début de période. Cette diminution d'effectifs chez les plus défavorisés a également touché tous les ménages se situant dans les tranches inférieures à 18 points (milieu de l'échelle) : au total, les ménages qui comptabilisent un nombre de points inférieur à 18 constituent aujourd'hui 60% des Français, contre 74% en 1980. A l'inverse, ceux qui ont un total de points supérieur représentent maintenant 40% des ménages, contre 26% quinze ans plus tôt.

Une telle évolution traduit donc **une amélioration, dans la période, de la situation générale de la population.** Le nombre moyen d'attributs favorables dont disposent les ménages s'est d'ailleurs, on va le voir, sensiblement accru entre 1980 et 1994 : il est passé de 15 à 16,3 (tableau 7).

L'évolution générale concernant les groupes extrêmes se décompose cependant en deux grandes phases (tableau 6) : la période 1980-86 s'est traduite par un certain gonflement des populations les plus défavorisées, tandis que la période 1987-94 a été marquée par une diminution des effectifs du bas de l'échelle. Par contre, l'importance du groupe « favorisé » n'a cessé de s'affirmer tout au long de la période.

2. Evolution du nombre de points entre catégories : les inégalités entre groupes extrêmes

Le mouvement général d'amélioration des conditions de vie de la population (on est passé d'une moyenne de 15 à 16,3 points) cache en réalité deux mouvements divergents dans la période pour ce qui concerne les groupes extrêmes (tableau 7) :

- De 1980 à 1988, les ménages **favorisés** ont vu leur situation s'améliorer sensiblement (+0,6 point), tandis que les ménages **défavorisés** ont plutôt subi une dégradation de leur situation (-0,2 point).

- De 1989 à 1994, ces tendances se sont **inversées** : la situation des plus défavorisés s'est améliorée dès 1989-1990 pour se stabiliser ensuite, tandis que les plus avantagés des Français ont connu un léger tassement de leur nombre de points.

Finalement, sur toute la période, le groupe des défavorisés a connu une certaine stabilisation de ses "conditions de vie" (+0,1 point) **et celui des privilégiés une légère amélioration** (+0,3).

Le nombre moyen de points des ménages "intermédiaires" a, quant à lui, gardé le même niveau chaque année. Le mode de construction de ces groupes de ménages explique en partie cette stabilité, puisque les notes possibles au sein de chaque groupe ont, par définition, une très faible amplitude (1, voire 2 points).

Tableau 7

Evolution du nombre moyen de points obtenus par les ménages

- 1980 - 1994 -

- en nombre de points -

Ménages totalisant en moyenne :	1980-1981	1982-1983	1984-1986	1987-1988	1989-1990	1991-1992	1993-1994	Evolution 1980-94
Moins de 9 points (A)	6,7	6,6	6,6	6,5	6,8	6,9	6,8	=
de 9 à 11 points	10,2	10,2	10,2	10,2	10,2	10,2	10,1	=
de 12 à 13 points	12,5	12,6	12,5	12,6	12,5	12,6	12,6	=
de 14 à 15 points	14,5	14,5	14,5	14,5	14,5	14,5	14,5	=
de 16 à 17 points	16,5	16,5	16,4	16,5	16,5	16,5	16,5	=
de 18 à 19 points	18,5	18,4	18,4	18,4	18,5	18,4	18,4	=
de 20 à 22 points	20,9	20,9	20,8	20,9	20,8	20,8	20,9	=
23 points et plus (B)	24,5	24,7	25,0	25,1	24,9	25,2	24,8	+
Moyenne globale	15,0	15,1	15,1	15,7	16,2	16,4	16,3	+
Rapport de B/A	**3,66**	**3,74**	**3,79**	**3,86**	**3,66**	**3,65**	**3,65**	

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français"

De fait, appréciées en termes d'écarts entre groupes extrêmes, les inégalités ont connu deux phases dans la période (graphique 6) : après s'être accru entre 1980 et 1988[1], le rapport du nombre moyen de points entre groupes extrêmes s'est réduit pour quasiment retrouver, en 1994, son niveau d'origine (3,65, contre 3,66 au début de la période).

1 L'accroissement de cet écart entre 1979 et 1988 avait été constaté à l'aide d'un indicateur similaire, mais non identique, dans le rapport du CREDOC, n° 83 : *« Les inégalités en France et leur évolution depuis une dizaine d'années »*, déjà cité.

Graphique 6

Evolution du rapport du nombre moyen de points entre les groupes extrêmes

- 1980 - 1994 -

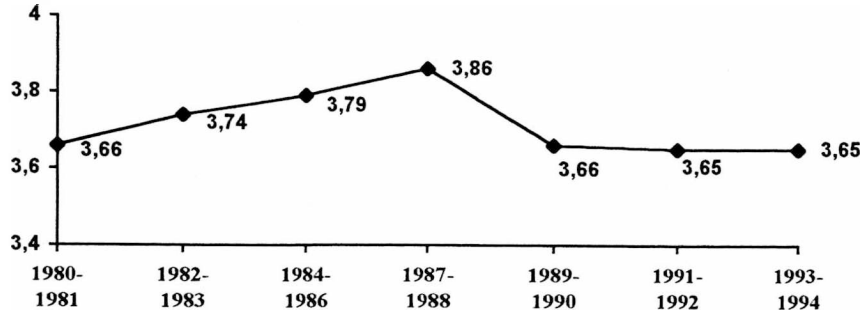

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Autrement dit, l'amélioration générale des conditions de vie semble globalement s'être traduite par **une certaine stabilisation**, et non par une diminution des inégalités entre groupes extrêmes. Les écarts ne semblent cependant pas, non plus, s'être accrus.

Analyse par déciles

Mais encore convient-il de remarquer que l'écart mis ici en évidence entre groupes extrêmes est d'un type particulier. Son sens est lié à la définition des groupes retenus : l'inégalité dont il est question s'établit en effet par référence, certes, à des situations opposées en termes de points, mais elle ne s'appuie pas sur la comparaison de groupes de population de taille identique. De fait, la fixation d'un plafond (moins de 9 points) pour les plus défavorisés et d'un plancher (plus de 22 points) pour les plus favorisés définit entre eux, en quelque sorte, un écart minimal fixé pour toutes les années, sans même tenir compte du nombre d'individus composant chaque groupe. Or, cela influe non seulement sur la mesure réalisée, mais aussi sur le sens que l'on peut lui conférer. Par exemple, des inégalités qui restent stables en valeur absolue entre des groupes de « défavorisés » un peu moins nombreux et des « privilégiés » en plus grand nombre n'accroissent-elles pas précisément le sentiment d'injustice de l'existence de tels écarts ?

C'est la raison pour laquelle il paraît davantage souhaitable de comparer les inégalités entre les deux groupes extrêmes, définis cette fois, non par deux situations opposées fixées une fois pour toutes, mais par le fait qu'elles correspondent à un même nombre d'individus, par exemple les 5% ou les 10% du haut et du bas de l'échelle.

Comme il est de règle en matière d'analyse de distributions de revenus, nous avons donc choisi de travailler également sur des **déciles** de ménages : nous avons opté, pour une meilleure stabilité des résultats (échantillon plus robuste), pour les 10% de ménages du bas de l'échelle et pour les 10% du haut.

Si l'on compare donc cette fois les « défavorisés », définis comme les 10% de ménages qui totalisent le moins de points, aux « privilégiés », définis comme les 10% qui en totalisent le plus, les résultats montrent que **la période étudiée a été nettement plus bénéfique aux 10% de ménages du haut de l'échelle** : de 23, le nombre moyen de points de ce groupe est passé à 25 alors, que dans le même temps, celui des défavorisés passait de 7,5 à 7,6 (tableau 8).

Tableau 8
Evolution du nombre moyen de points des 10% de ménages les plus favorisés et de celui des 10% les plus défavorisés

	1980-1981	1987-1988	1993-1994	Evolution 1980-94
10% les plus défavorisés (A) ..	7,5	7,3	7,6	+0,1
10% les plus favorisés (B)	23,0	24,1	24,9	+1,9
Rapport B/A	**3,1**	**3,3**	**3,3**	

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français"

De fait, **le rapport entre le nombre moyen de points des groupes extrêmes s'est accru entre 1980 et 1994 :** il est passé de 3,1 à 3,3 entre 1980 et 1988. Depuis, il est resté à ce même niveau (tableau 8). En ce sens, on peut dire **que les inégalités se sont légèrement accrues entre 1980 et 1994.**

L'évolution des écarts n'est donc pas tout à fait la même sur la période entre groupes extrêmes quand ils sont définis par deux situations de référence (moins de 9 points et plus de 22 points), ou lorsqu'ils le sont par deux populations de référence (10% les plus démunis, 10% les plus avantagés) : dans le premier cas, on relève une certaine stabilité des inégalités ; dans le second cas, un accroissement des écarts (tableau 9).

Tableau 9
Evolution de l'écart entre groupes extrêmes entre 1980 et 1994

Rapport du nombre moyen de points entre :	1980-1981	1987-1988	1993-1994	Evolution 1980-94
...les ménages qui totalisent moins de 9 points et ceux qui totalisent plus de 22 points	3,7	3,9	3,7	=
... les 10% de ménages qui totalisent le moins de points et les 10% qui en totalisent le plus	3,1	3,3	3,3	+

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français"

La comparaison des deux dixièmes extrêmes de la population montre donc que l'amélioration des conditions de vie a été plus rapide chez les 10% de ménages les plus favorisés. Mais l'observation des autres déciles (ménages de situation intermédiaire) tend à montrer, plus généralement, que **l'amélioration des conditions de vie a été d'autant plus rapide que la situation du ménage était favorable :** par exemple, les ménages des déciles 2 et 3 ont vu leur nombre de points croître de + 0,7 dans la période, tandis que ceux des déciles 8 et 9 ont gagné 1,9 points (tableau 10).

Autrement dit, **l'amélioration des conditions de vie de nos compatriotes a été générale. Cependant, dans ce contexte d'amélioration, ce sont surtout les ménages les plus favorisés qui ont tiré leur épingle du jeu, tandis que les individus du bas de l'échelle ont bénéficié d'une évolution que l'on dira moins favorable en termes relatifs[1].**

[1] On trouvera à l'annexe 1 une projection de l'ensemble des différents groupes de population (définis par leur nombre de points) dans « l'espace des situations inégalitaires ».

Tableau 10

Evolution du nombre moyen de points obtenus par les ménages classés par déciles
- 1980 - 1994 -

	1980-1981	1987-1988	1993-1994	Evolution 1980-94
1er décile (ménages les plus défavorisés)....	7,5	7,3	7,6	+ 0,1
2ème, 3ème déciles	11,1	11,7	11,8	+ 0,7
4ème, 5ème déciles	13,5	14,5	14,5	+ 1,0
6ème, 7ème déciles	15,5	16,5	17,0	+ 1,5
8ème, 9ème déciles	18,2	19,3	20,3	+ 1,9
10ème décile (ménages les plus favorisés) ..	23,0	24,1	24,9	+ 1,9
Moyenne globale	15,0	15,7	16,3	+ 1,3

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français"

3 - La contribution des différentes variables à l'évolution des inégalités

L'indice synthétique calculé pour chaque enquêté est, on l'a vu (cf. tableau 5), composé de 17 variables différentes, regroupées sous quatre grandes rubriques (revenu et patrimoine, équipement, patrimoine culturel, opinions).

On peut donc décomposer le nombre moyen de points obtenu par les groupes extrêmes entre chacune de ces variables - ou de ces rubriques - afin d'apprécier la contribution de chacune d'entre elles à l'indicateur global. C'est ce que nous allons faire successivement pour les groupes dits « défavorisés » et favorisés ».

3.1 Chez les défavorisés

Le tableau 11 fournit l'évolution, entre 1980 et 1994, du nombre moyen de points des ménages « défavorisés » (définis ici par le seuil de moins de 9 points). Il permet de mettre en évidence les variables qui, dans la période, ont le plus contribué, soit à l'amélioration, soit à la détérioration de la situation de ce groupe de population.

C'est essentiellement sur la variable « **équipement de base** » que la situation des individus du bas de l'échelle s'est le plus significativement améliorée dans la période : la moyenne des points obtenus pour cette variable est en effet passée de 0,8 à 1,6, soit + 0,8 point en un an, alors même que le nombre total d'attributs de cette catégorie ne s'est globalement accru que de 0,1 point. De fait, cette variable est une des seules qui a contribué à l'augmentation du nombre de points des défavorisés : celle-ci représentait 12% du total des attributs avantageux de cette catégorie en début de période ; elle en constituait 23% en fin de période (tableau 11).

Tableau 11

Evolution du nombre moyen de points des « ménages défavorisés » (moins de 9 points)

	1980-1981		1987-1988		1993-1994		Evolution du nombre de points 1980-94
	Nbre de points	*Total en %*	Nbre de points	*Total en %*	Nbre de points	*Total en %*	
Revenu du ménage	0,49	*7,32*	0,45	*6,88*	0,50	*7,39*	+ 0,01
Valeurs mobilières, épargne liquide	0,41	*6,13*	0,22	*3,36*	0,29	*4,28*	- 0,12
Biens immobiliers-fonciers	0,03	*0,45*	0,00	*0,00*	0,02	*0,30*	- 0,01
Statut occupation logement	0,79	*11,81*	0,65	*9,94*	0,62	*9,16*	- 0,17
Résidence secondaire	0,02	*0,30*	0,01	*0,15*	0,00	*0,00*	- 0,02
Revenu par personne dans le ménage	0,46	*6,88*	0,54	*8,26*	0,63	*9,31*	+ 0,17
Total revenu et patrimoine	**2,20**	***32,88***	**1,87**	***28,59***	**2,05**	***30,43***	**- 0,14**
Equipement de base	0,80	*11,96*	1,21	*18,50*	1,58	*23,34*	+ 0,78
Equipement sélectif	0,03	*0,45*	0,08	*1,22*	0,29	*4,28*	+ 0,26
Usage d'une voiture	0,30	*4,48*	0,23	*3,52*	0,32	*4,73*	+ 0,02
Total équipement	**1,12**	***16,74***	**1,52**	***22,24***	**2,19**	***32,35***	**+ 1,06**
Diplômes	0,08	*1,20*	0,06	*0,92*	0,14	*2,07*	+ 0,06
Vacances au cours des 12 derniers mois	0,19	*2,84*	0,25	*3,82*	0,12	*1,77*	- 0,07
Chômage au cours des 12 derniers mois	0,87	*13,00*	0,73	*11,16*	0,58	*8,57*	- 0,29
Participation à des associations	0,06	*0,90*	0,01	*0,15*	0,05	*0,74*	- 0,01
Total patrimoine culturel, chômage	**1,20**	***17,94***	**1,05**	***16,06***	**0,89**	***13,15***	**- 0,31**
Opinions sur ses dépenses de logement	1,03	*15,40*	1,04	*15,90*	0,83	*12,26*	- 0,20
Sentiment de restrictions	0,38	*5,68*	0,47	*7,19*	0,26	*3,84*	- 0,12
Handicap, maladie	0,37	*5,53*	0,35	*5,35*	0,31	*4,58*	- 0,06
Opinons sur son niveau de vie personnel	0,38	*5,68*	0,24	*3,67*	0,24	*3,55*	- 0,14
Total opinions	**2,16**	***32,29***	**2,10**	***32,11***	**1,64**	***24,22***	**- 0,52**
Total général	**6,69**	***100,0***	**6,54**	***100,0***	**6,77**	***100,0***	**+ 0,08**

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Il est vrai que la période 1980-1994 s'est caractérisée notamment par une **généralisation de l'équipement des ménages en WC intérieurs, douche ou baignoire, eau chaude et téléphone :** en 1994, 94% des ménages français disposaient

de ces équipements, contre seulement 56% en 1980. Or, cette progression a été encore plus nette dans le groupe des individus défavorisés : les trois quarts d'entre eux (72% exactement) possèdent aujourd'hui ces quatre équipements, contre 16% en 1980 (tableau 12).

Tableau 12

Evolution du taux d'équipement des « ménages défavorisés » (moins de 9 points) en WC intérieurs, douche ou baignoire, eau chaude et téléphone

En %

Nombre d'équipements possédés sur les quatre	1980-1981	1987-1988	1993-1994
. Aucun, un ou deux	36,3	26,8	13,5
. Trois	48,3	25,1	14,9
. Quatre	**16,4**	48,1	**71,6**
Total.....	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Les plus défavorisés des Français ont vu également leur situation s'améliorer sur l'équipement sélectif (+0,26 point), principalement depuis 1987-1988 et tout particulièrement sur le magnétoscope : 27% en sont équipés en 1993-1994, contre 4% six ans auparavant. A l'opposé, le lave-vaisselle et le piano, autres éléments pris en compte dans cette variable, ne sont toujours possédés que par une part infime de cette population.

Mais le revenu par personne s'est ici aussi légèrement amélioré (+0,17). Au total, ce sont ces trois variables qui ont contribué le plus à l'amélioration des conditions de vie des ménages défavorisés.

Tableau 13

Principales améliorations intervenues chez les ménages défavorisés (totalisant moins de 9 points)

- en nombre de points -

Equipement de base	+0,78
Equipement sélectif	+0,26
Revenu par personne dans le ménage	+0,17

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

La situation de ces ménages s'est, en revanche, dégradée sensiblement en ce qui concerne le chômage (-0,29) et les dépenses de logement, ressenties plus durement (-0,20). Les individus défavorisés en sont réduits à résider en moyenne plus souvent en HLM ou ILN (ce qui a entraîné une diminution de leur nombre de points de 0,17), et à posséder encore moins d'épargne ou de valeurs mobilières (-0,12) : en l'espace de quatorze ans, la part des ménages défavorisés qui détenaient au moins un produit d'épargne liquide est passée de 41 % à 28 %.

Le cumul de ces désavantages a enfin conduit ces ménages à s'imposer davantage de restrictions (-0,12 point) ou à considérer relativement plus que leur niveau de vie personnel s'est dégradé (-0,14 point).

Tableau 14

Principales détériorations intervenues chez les ménages défavorisés (totalisant moins de 9 points)

	- en nombre de points -
Chômage au cours des douze derniers mois	- 0,29
Opinions sur ses dépenses de logement	- 0,20
Statut d'occupation du logement	- 0,17
Opinion sur l'évolution de son niveau de vie personnel	- 0,14
Possession de valeurs mobilières ou d'épargne liquide	- 0,12
S'impose régulièrement des restrictions	- 0,12

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Au total, les ménages défavorisés ont donc connu dans la période une amélioration de leurs conditions de vie sur les variables d'équipement (+1,06 points) et une nette dégradation en matière d'opinions (-0,52 point), de chômage, et dans une moindre mesure, de revenu et de patrimoine financier (-0,14 point). Cette dernière évolution s'est concrétisée par une diminution du nombre de possesseurs de valeurs mobilières ou d'épargne liquide dans cette catégorie, et un accroissement du nombre de locataires.

3.2 Chez les privilégiés

En revanche, les ménages « favorisés » (plus de 22 points) ont bénéficié d'une amélioration de leur situation pour la plupart des indicateurs retenus. Cette amélioration est cependant plus ou moins spectaculaire selon la variable considérée. Ainsi, comme ces ménages étaient presque tous équipés des quatre éléments du confort de base en 1980, leur nombre moyen de points correspondant à cette rubrique est resté au niveau maximum sur toute la période (cf. tableau 15).

Par contre, de **nettes améliorations ont eu lieu en matière d'équipement sélectif** (+0,68 point), surtout depuis 1987-1988. A cette date, 64% des ménages favorisés disposaient d'un lave-vaisselle ; c'est le cas aujourd'hui de près des trois quarts d'entre eux. Le taux de possession du magnétoscope a connu un même mouvement : il équipe dorénavant 79% de ces foyers, contre 35% en 1987-1988. Enfin, **l'amélioration est particulièrement nette aussi en matière de possession de valeurs mobilières** ou d'épargne liquide (+0,12 point). Le pourcentage de ménages favorisés disposant de titres mobiliers est, malgré une baisse depuis 1987-1988, supérieur de 13 points en 1994 à celui enregistré en 1980-1981 (graphique 7). L'épargne liquide est demeurée, quant à elle, au même niveau dans la période.

Graphique 7

Evolution du taux de possession de valeurs mobilières et d'épargne liquide parmi les ménages favorisés (en%)

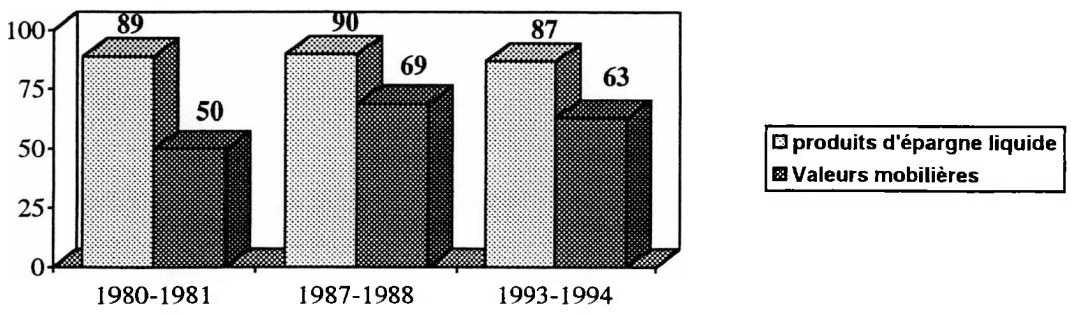

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Tableau 15

Evolution du nombre moyen de points des « ménages favorisés » (plus de 22 points)

	1980-1981		1987-1988		1993-1994		Evolution du nombre de points 1980-94
	Nbre de points	*Total en %*	Nbre de points	*Total en %*	Nbre de points	*Total en %*	
Revenu du ménage	1,65	*6,72*	1,61	*6,41*	1,70	*6,84*	+ 0,05
Valeurs mobilières, épargne liquide	1,44	*5,87*	1,67	*6,65*	1,56	*6,28*	+ 0,12
Biens immobiliers-fonciers	1,02	*4,16*	1,21	*4,82*	1,07	*4,31*	+ 0,05
Statut occupation logement	1,56	*6,36*	1,64	*6,53*	1,58	*6,36*	+ 0,02
Résidence secondaire	0,82	*3,34*	0,94	*3,75*	0,80	*3,22*	- 0,02
Revenu par personne dans le ménage	1,36	*5,54*	1,34	*5,34*	1,37	*5,51*	+ 0,01
Total revenu et patrimoine	**7,84**	***31,99***	**8,41**	***33,51***	**8,08**	***32,52***	**+ 0,23**
Equipement de base	1,97	*8,03*	1,97	*7,89*	1,98	*7,97*	+ 0,01
Equipement sélectif	0,94	*3,83*	1,22	*4,86*	1,62	*6,52*	+ 0,68
Usage d'une voiture	1,65	*6,73*	1,66	*6,61*	1,72	*6,92*	+ 0,07
Total équipement	**4,56**	***18,56***	**4,85**	***19,36***	**5,33**	***21,41***	**+ 0,76**
Diplômes	1,16	*4,73*	1,16	*4,62*	1,20	*4,83*	+ 0,04
Vacances au cours des 12 derniers mois	1,95	*7,95*	1,94	*7,73*	1,92	*7,73*	- 0,03
Chômage au cours des 12 derniers mois	1,80	*7,34*	1,78	*7,09*	1,66	*6,68*	- 0,14
Participation à des associations	0,73	*2,98*	0,73	*2,91*	0,85	*3,42*	+ 0,12
Total patrimoine culturel, chômage	**5,64**	***22,98***	**5,61**	***22,35***	**5,63**	***22,66***	**- 0,01**
Opinions sur ses dépenses de logement	1,89	*7,70*	1,86	*7,41*	1,85	*7,44*	- 0,04
Sentiment de restrictions	1,79	*7,30*	1,72	*6,85*	1,63	*6,56*	- 0,16
Handicap, maladie	1,31	*5,34*	1,18	*4,74*	1,26	*5,07*	- 0,05
Opinons sur son niveau de vie personnel	1,50	*6,11*	1,45	*5,78*	1,08	*4,35*	- 0,42
Total opinions	**6,49**	***26,45***	**6,23**	***24,78***	**5,81**	***23,42***	**- 0,67**
Total général	**24,54**	***100,0***	**25,10**	***100,0***	**24,85**	***100,0***	**+ 0,31**

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Enfin, **la participation à des activités associatives s'est également accrue dans ce groupe**, contribuant à augmenter de 0,12 point la note moyenne relative à ce poste (tableau 16).

Tableau 16

Principales améliorations intervenues chez les ménages favorisés (totalisant plus de 22 points)

- en nombre de points -

Equipement sélectif	+ 0,68
Possession de valeurs mobilières ou d'épargne liquide	+ 0,12
Participation à une ou plusieurs associations	+ 0,12

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Tout ne s'est pas pour autant amélioré dans cette catégorie, puisque **face au chômage, les ménages favorisés semblent aujourd'hui un peu moins à l'abri** (-0,14 point). Depuis 1987-1988, et surtout dans le climat de récession particulièrement accentué de 1994, **se sont développés à la fois un sensible sentiment de restrictions** (-0,16 point), certes globalement peu partagé dans ce groupe, mais aussi **une appréciation plus négative de l'évolution du niveau de vie personnel depuis dix ans** (tableau 17) : près d'un demi-point (-0,42 exactement) a été en effet perdu sur cette variable en quatorze ans, puisque 30% des ménages favorisés considèrent en 1993-1994 que leur niveau de vie personnel s'est dégradé, contre 16% en 1986-87 et 14% en 1980-81. **Même chez les plus favorisés des ménages, le pessimisme sur l'évolution de sa situation personnelle s'est donc accru.**

Tableau 17

Principales détériorations intervenues chez les ménages favorisés (totalisant plus de 22 points)

- en nombre de points -

Opinions sur l'évolution du niveau de vie personnel	- 0,42
Sentiment de s'imposer régulièrement des restrictions	- 0,16
Chômage au cours des 12 derniers mois	- 0,14

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Au total, la composition de la note globale obtenue par la population favorisée s'est un peu modifiée : elle accorde maintenant un peu plus de place aux variables « revenus-patrimoine » et surtout « équipement », au détriment d'une diminution de l'importance des variables d'opinions.

3.3 Evolution comparée de la situation des deux groupes extrêmes, domaine par domaine

L'analyse de l'évolution du nombre de points de chaque groupe extrême peut être complétée par l'étude de l'évolution de **l'écart** entre ces deux groupes, donc **des inégalités les affectant**, domaine par domaine.

Quand l'analyse porte sur les quatre grandes rubriques retenues dans notre indicateur synthétique (tableau 18), on observe que, dans la période, **les écarts se sont réduits principalement en ce qui concerne l'équipement et les variables d'opinions** (les écarts en termes de « moral » se sont atténués) ; **par contre, ils se sont sensiblement accrus en ce qui concerne le patrimoine et les revenus, comme en matière de chômage et de patrimoine culturel.**

Tableau 18

Evolution des écarts entre groupes extrêmes (moins de 9 points et plus de 22 points) **pour chacune des quatre rubriques de l'indicateur** (1)

- en nombre de points -

	1980-1981	1987-1988	1993-1994	Evolution 1980-1994
Equipement	3,43	3,34	3,13	- 0,30
Opinions	4,33	4,12	4,18	- 0,15
Patrimoine culturel, chômage	4,44	4,56	4,74	+ 0,30
Revenu et patrimoine	5,65	6,54	6,02	+ 0,37

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

(1) Ecart, pour chaque rubrique, entre le nombre de points obtenu par les favorisés et celui obtenu par les défavorisés.

L'analyse de l'évolution des écarts entre catégories extrêmes, détaillés cette fois pour chacune des dix-sept variables constitutives de l'indicateur, permet de mieux apprécier les postes précis qui ont contribué, dans la période, soit à réduire les inégalités, soit à les accroître. Les variables sont classées dans le tableau 19 par ordre croissant, de celles ayant le plus contribué à resserrer les écarts (signe -) jusqu'à celles qui ont le plus participé à l'accroissement des inégalités (signe +).

Tableau 19

Evolution des écarts entre catégories extrêmes pour chaque variable retenue (1)

- en nombre de points -

	1980-1981	1987-1988	1993-1994	Evolution 1980-1994
Equipement de base.....	1,17	0,77	0,40	**- 0,77**
Opinion sur son niveau de vie personnel	1,12	1,21	0,84	**- 0,28**
Revenu par personne dans le ménage .	0,90	0,80	0,74	- 0,16
Sentiment de restrictions.....	1,41	1,25	1,37	- 0,04
Diplômes	1,08	1,10	1,06	- 0,02
Possession d'une résidence secondaire	0,80	0,93	0,80	0,00
Handicaps, maladie	0,94	0,84	0,95	+ 0,01
Revenu du ménage.....	1,16	1,16	1,20	+ 0,04
Vacances au cours des 12 derniers mois	1,76	1,69	1,80	+ 0,04
Usage d'une voiture	1,35	1,43	1,40	+ 0,05
Biens immobiliers-fonciers	0,99	1,21	1,05	+ 0,06
Participation à des associations	0,67	0,72	0,80	+ 0,13
Chômage au cours des 12 derniers mois	0,93	1,05	1,08	+ 0,15
Opinions sur ses dépenses de logement	0,86	0,82	1,02	+ 0,16
Statut d'occupation du logement.....	0,77	0,99	0,96	+ 0,19
Valeurs mobilières-épargne liquide....	1,03	1,45	1,27	**+ 0,24**
Equipement sélectif.....	0,91	1,14	1,33	**+ 0,42**
Total	17,85	18,56	18,07	+ 0,22

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

(1) Ecarts, pour chaque variable, entre le nombre de points obtenu par les ménages favorisés (moins de 9 points) et celui obtenu par les ménages défavorisés (23 points et plus).

Cinq variables sur dix-sept ont contribué **à réduire les inégalités** entre groupes extrêmes dans la période :

- **L'équipement de base** est de loin la variable qui a eu le plus d'effet : l'écart sur ce poste s'est réduit de 0,77 point en quatorze ans, ce qui traduit une diffusion forte du confort de base parmi les ménages les plus démunis.

- L'opinion sur l'évolution du niveau de vie personnel depuis dix ans a également rapproché les deux groupes. C'est essentiellement chez les plus favorisés que cette opinion s'est dégradée, ce qui a réduit l'écart avec les ménages les plus défavorisés, même si ces derniers sont toujours bien plus nombreux à voir en noir l'évolution passée de leur niveau de vie.

- Le revenu par personne dans le foyer a également rapproché les deux catégories, même si cet effet est un peu moins fort que pour les deux variables précédentes. Ce phénomène trouve essentiellement son origine dans une amélioration relative de la situation des plus défavorisés.

- La contribution de la variable concernant le sentiment de restrictions est faible (-0,04 point), mais les écarts se sont, sur ce point, un peu réduits : le sentiment de se restreindre a crû plus vite chez les ménages favorisés que parmi les plus défavorisés. Ce sentiment reste cependant plus aigü dans le groupe du bas de l'échelle puisqu'il porte de plus en plus, en moyenne, sur l'alimentation et les soins médicaux, alors qu'il concerne plutôt des postes moins vitaux chez les ménages favorisés. Signalons que c'est surtout depuis 1987-1988 que l'accroissement du sentiment de restrictions a été sensible chez les ménages du haut de l'échelle.

- Enfin, le diplôme est la dernière variable a avoir contribué à rapprocher les groupes extrêmes. Cependant, les groupes défavorisés sont encore loin du sommet de l'indicateur, avec un nombre moyen de points de 0,14 en 1993-1994, tandis que, sur ce thème, les ménages les plus favorisés disposent en moyenne de 1,20 points.

A l'opposé, plus nombreuses sont les variables qui ont contribué à **l'accroissement des inégalités.** On peut les regrouper en trois ensembles :

- Les variables les plus discriminantes, celles qui ont eu un effet sensible sur l'augmentation des inégalités, concernent surtout **les placements financiers** et **certains biens d'équipements sélectifs**. En ce qui concerne la possession de valeurs mobilières ou d'un produit d'épargne liquide, l'écart entre groupes extrêmes a augmenté de près d'un quart de point entre le début et la fin de la période. Pour les uns (cas des plus démunis), les besoins de liquidités ou la consommation de réserves, liés à des dépenses pour le logement considérées de plus en plus lourdes et à la détérioration de la situation de l'emploi, ont contribué à une sérieuse diminution de leur nombre moyen de points. Pour les autres (les plus

favorisés), la meilleure conjoncture boursière, accentuée par la faiblesse durable de l'inflation depuis 1981, le développement des produits financiers et un contexte fiscal favorable aux revenus du patrimoine ont contribué à conforter une situation déjà favorable. L'écart s'est donc creusé sur ces points, notamment depuis 1991. Cette évolution est d'autant plus marquante que les ménages favorisés n'ont pas seulement vu leurs revenus croître, ils ont également pu accéder à davantage de biens considérés comme sélectifs. C'est même cette dernière variable qui illustre le plus le creusement des écarts : même si les ménages défavorisés ont vu s'améliorer leur équipement en lave-vaisselle ou en magnétoscope, le taux d'équipement des ménages les mieux lotis a progressé beaucoup plus.

- Un deuxième groupe réunit des variables qui ont contribué, dans la période, à accentuer les inégalités entre catégories extrêmes, mais avec cependant une ampleur plus faible (inférieure à 0,2 point). Dans la période, la participation à des activités associatives a concerné davantage les chefs des ménages les plus favorisés. Certes, le chômage a aussi gagné un peu de terrain chez eux, mais l'écart sur ce point s'est accru entre les groupes extrêmes, les plus démunis étant encore plus touchés. La dégradation de la situation des ménages défavorisés en matière de logement a également contribué à l'accroissement des différences : ceux-ci louent leur logement plus souvent encore qu'ils ne le possédent et ont de plus en plus de difficultés à supporter leurs charges locatives. Le mouvement inverse s'est produit chez les plus avantagés des Français : ceux-ci sont plus souvent propriétaires que locataires de leur logement.

- Enfin, les autres variables ont peu contribué à l'accroissement des écarts. Face aux handicaps ou aux maladies, comme au revenu mensuel, l'écart de situations entre catégories extrêmes a peu évolué (moins de 0,05 point d'augmentation). A ces variables, peuvent être également rajoutées celles concernant les vacances, l'usage d'une voiture et la possession de biens immobiliers ou fonciers qui, toutes trois, ont un peu plus avantagé les ménages les plus favorisés. Signalons cependant qu'en matière de départs en vacances, c'est depuis 1988 que les écarts se sont creusés,

alors que c'est surtout entre 1980 et 1987 que cela est intervenu pour la possession d'une voiture ou de biens immobiliers (tableau 19).

Le tableau 20 propose un récapitulatif des variables qui ont, dans la période, le plus contribué à l'évolution des inégalités entre catégories extrêmes.

Tableau 20

Récapitulatif des variables ayant le plus contribué à l'évolution des inégalités entre groupes extrêmes (1)

- en nombre de points -

	Evolution 1980-1994
Variables ayant contribué à réduire les écarts :	
Equipement de base	- 0,77
Opinions sur son niveau de vie personnel.....	- 0,28
Revenu par personne dans le ménage.....	- 0,16
Variables ayant contribué à accroître les écarts :	
Chômage au cours des 12 derniers mois	+ 0,15
Opinions sur ses dépenses de logement.....	+ 0,16
Statut d'occupation du logement	+ 0,19
Valeurs mobilières - épargne liquide	+ 0,24
Equipement sélectif (piano, lave-vaisselle, magnétoscope).....	+ 0,42

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

(1) Il s'agit des groupes définis en termes de nombre de points (moins de 9 points ; 23 points et plus).

Des conclusions quasiment identiques dans la comparaison des 10% de ménages les plus favorisés et des 10% les plus défavorisés

Quand l'analyse est menée cette fois entre catégories extrêmes définies, non par des seuils en termes de points, mais par des effectifs égaux (les 10% les plus défavorisés, les 10% les plus favorisés), les conclusions restent similaires : l'équipement de base et l'opinion sur l'évolution de son niveau de vie personnel ont contribué à réduire les inégalités ; « l'équipement sélectif » et la possession de produits financiers ont contribué à les accroître.

Rappellons que, dans la période, l'écart entre groupes extrêmes ainsi définis a augmenté, et ce de près de deux points (1,85 exactement, cf. tableau 21). Seules la variable « confort de base » (-0,79 point) et l'idée que l'on se fait de l'évolution de son niveau de vie ont pu contenir l'accroissement des inégalités.

Tableau 21

Evolution des écarts entre les ménages défavorisés et les ménages favorisés
(Ecarts du nombre moyen de points entre les 10% de ménages défavorisés et les 10% les plus favorisés)

	1980-1981	1987-1988	1993-1994	Evolution 1980-1994
Equipement de base	1,12	0,73	0,33	- 0,79
Opinions sur son niveau de vie personnel	1,08	1,11	0,84	- 0,24
Handicap, maladie	0,89	0,78	0,87	- 0,02
Revenu par personne dans le ménage	0,72	0,72	0,74	+ 0,02
Sentiment de restrictions	1,26	1,21	1,3	+ 0,04
Usage d'une voiture	1,19	1,37	1,28	+ 0,09
Revenu du ménage	0,98	1,00	1,1	+ 0,12
Vacances au cours des 12 derniers mois	1,61	1,48	1,75	+ 0,14
Possession d'une résidence secondaire	0,63	0,78	0,79	+ 0,16
Opinions sur ses dépenses de logement	0,77	0,74	0,95	+ 0,18
Participation à des associations	0,6	0,65	0,79	+ 0,19
Diplômes	0,83	0,97	1,03	+ 0,20
Chômage au cours des 12 derniers mois	0,84	0,98	1,06	+ 0,22
Statut d'occupation du logement	0,62	1,92	0,88	+ 0,26
Biens immobiliers et fonciers	0,74	1,06	1,05	+ 0,31
Valeurs mobilières et épargne liquide	0,85	1,28	1,23	+ 0,38
Equipement sélectif	0,7	0,98	1,29	+ 0,59
Total général	15,43	16,76	17,28	+ 1,85

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Dans tous les autres domaines, les écarts se sont creusés (tableau 21), surtout en matière de **diplômes possédés** (+0,20 point), de **chômage** (+0,22 point), de **logement** (+0,26 point), de **patrimoine** (biens possédés, valeurs mobilières, soit au total + 0,69 point) et **d'équipement sélectif** (+ 0,59 point). Autrement dit, **la catégorie des « possédants » a vu ses avantages s'affirmer, même si son « moral » (évolution de son niveau de vie) s'est en termes relatifs dégradé, tandis que le groupe du bas de l'échelle a surtout accédé au confort de base.**

Quatre variables ont donc principalement contribué à l'évolution, positive ou négative, des inégalités entre catégories extrêmes : l'équipement de base du logement et l'opinion sur l'évolution du niveau de vie personnel ont participé à la réduction des différences ; l'équipement sélectif et la possession de produits financiers ont joué un rôle important dans l'accroissement des écarts. Ce constat reste valable quelle que soit la façon de définir les groupes extrêmes. Il reste que le regard porté sur les écarts entre les 10% de ménages les plus favorisés et les 10% les plus démunis donne davantage d'importance aux rôles du diplôme et du patrimoine immobilier : dans ces domaines aussi, les écarts se sont accrus, mettant en évidence une opposition entre les « non-possédants » et les détenteurs d'un patrimoine élargi, aussi bien financier que culturel.

Tableau 22
Récapitulatif des variables ayant le plus contribué à l'évolution des inégalités entre groupes extrêmes (1)

- en nombre de points -

	Evolution 1980-1994
Variables ayant contribué à réduire les écarts :	
. Equipement de base	- 0,79
. Opinion sur son niveau de vie personnel	- 0,24
Variables ayant contribué à accroître les écarts :	
. Diplômes	+ 0,20
. Chômage au cours des 12 derniers mois	+ 0,22
. Statut d'occupation du logement	+ 0,26
. Biens immobiliers et fonciers	+ 0,31
. Valeurs mobilières et épargne liquide	+ 0,38
. Equipement sélectif (piano, lave-vaisselle, magnétoscope)	+ 0,59

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

(1) Il s'agit de groupes définis par leurs effectifs : les 10% de ménages les plus défavorisés, les 10% de ménages les plus favorisés.

4. L'évolution des inégalités hors variables d'équipement

On vient de le voir, les variables d'équipement (confort de base d'un côté, biens plus ou moins sélectifs de l'autre) constituent les deux éléments qui ont le plus contribué à affecter, dans la période, la situation des groupes extrêmes. Il était tentant, dans ces conditions, de vérifier si nos conclusions sur l'évolution des inégalités dans la période étaient les mêmes si l'on ne tenait pas compte de l'équipement des ménages. Trois variables ont donc été exclues, pour ce faire, de notre indicateur : l'équipement de base, l'équipement sélectif, la possession d'une ou plusieurs voitures (cf. chapitre 1).

Dans ces conditions, la note maximale théorique de l'indicateur (nombre maximum d'attributs avantageux) passe à 28. Comme précédemment, les résultats peuvent être analysés selon les deux définitions successives que nous avons retenues pour qualifier les groupes extrêmes.

4.1 Quand les groupes extrêmes sont définis en termes de seuils

Si, pour cette nouvelle mesure des inégalités (sans les variables d'équipement), on définit les ménages « défavorisés » comme ceux qui ne disposent que de moins de 7 points et les ménages « favorisés » comme ceux qui bénéficient de 19 points et plus, deux constats se dégagent, particulièrement nets :

- **Les effectifs du bas de l'échelle, comme ceux du haut, se sont accrus dans la période.** Autrement dit, les ménages défavorisés sont plus nombreux en 1994 qu'en 1980 : ils représentent 8,7% de l'ensemble de la population aujourd'hui, contre 5,2% il y a quatorze ans (tableau 23). De même, on recense maintenant 8% de ménages favorisés, contre 5,1% en 1980.

Tableau 23

Evolution, en %, des effectifs des différentes catégories de ménages entre 1980 et 1994

(Indicateur sans les variables d'équipement)

Ménages totalisant en moyenne :	80-81	82-83	84-86	87-88	89-90	91-92	93-94	Evolution 1980-1994
Moins de 7 points	5,2	6,7	8,2	7,7	6,7	6,8	8,7	**+ 3,5**
de 7 à 9 points	16,3	17,7	18,6	16,3	16,6	16,9	17,0	**+ 0,7**
de 10 à 11 points	19,0	19,2	17,9	17,1	16,8	17,0	17,3	- 1,7
de 12 à 13 points	21,9	20,2	20,2	22,0	18,4	19,3	19,3	- 2,6
de 14 à 15 points	18,1	17,9	16,0	15,8	18,0	16,2	15,1	- 3,0
de 16 à 18 points	14,4	12,8	13,0	14,6	14,5	15,3	14,6	**+ 0,2**
19 points et plus	5,1	5,5	6,1	6,5	9,0	8,5	8,0	**+ 2,9**
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	-

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Comparées à la situation mise en évidence avec l'indicateur global comportant les variables d'équipement (cf. tableau 6, ci-dessus), on observe que ces dernières ont eu un impact particulièrement fort sur les effectifs du bas de l'échelle : en en tenant compte, le nombre de ménages défavorisés a diminué ; il s'est, par contre, accru si l'on en fait abstraction.

- D'autre part, **les écarts de points entre groupes extrêmes se sont maintenus, mais sans s'amplifier**. En réalité, là encore, on distingue deux phases : léger accroissement des écarts entre 1980 et 1988, léger tassement entre 1988 et 1994 (tableau 24). Mais, au total, le rapport du nombre de points entre catégories extrêmes a retrouvé, en 1994, sa valeur de 1980 (4,16, contre 4,18).

Autrement dit, **hors variables d'équipement, les écarts moyens entre groupes extrêmes sont restés stables, mais chacun de ces groupes s'est gonflé en nombre.** Par ailleurs, le nombre moyen de points est resté stable dans la population (de 12,4, il est passé à 12,3). **L'amélioration, dans la période, de la situation globale de la population française a donc tenu essentiellement à l'amélioration de l'équipement des ménages.**

Tableau 24

Evolution du nombre moyen de points obtenus par les ménages
(Indicateur sans les variables d'équipement)

- en nombre de points -

Ménages totalisant en moyenne :	80-81	87-88	93-94	Evolution 1980-1994
Moins de 7 points (A)	4,9	4,9	4,9	=
de 7 à 9 points	8,2	8,2	8,2	=
de 10 à 11 points	10,5	10,5	10,5	=
de 12 à 13 points	12,5	12,5	12,5	=
de 14 à 15 points	14,5	14,5	14,5	=
de 16 à 18 points	16,8	16,9	16,8	=
19 points et plus (B)	20,5	20,8	20,4	=
Moyenne globale	12,4	12,4	12,3	=
Rapport de B/A	4,18	4,24	4,16	

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

4.2 Quand les groupes extrêmes sont définis en termes de déciles

L'effet cumulé des deux phénomènes mis en évidence précédemment (gonflement des effectifs des deux groupes extrêmes, mais maintien des écarts moyens) s'apprécie mieux quand l'analyse est réalisée en comparant la situation des 10% des ménages du haut de l'échelle à celle des 10% du bas de l'échelle, toujours hors variables d'équipement (tableau 25).

Dans la période, la situation des ménages défavorisés s'est assez sensiblement dégradée (-1 point en quatorze ans), alors que celle des ménages favorisés s'est améliorée (+0,2 point). **Autrement dit, l'écart entre ces deux groupes n'a cessé de croître entre 1980 et 1994** : de 3,3 en 1980, il est passé à 4,0 en 1994.

Tableau 25

Evolution du nombre moyen de points des groupes extrêmes entre 1980 et 1994
(Indicateur sans les variables d'équipement)

- en nombre de points -

	1980-1981	1987-1988	1993-1994	Evolution 1980-1994
. 10% les plus défavorisés (A)	5,9	5,5	4,9	- 1,0
. 10% les plus favorisés (B)	19,4	19,7	19,6	+ 0,2
Rapport B/A).....	**3,3**	**3,6**	**4,0**	

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

L'accroissement des inégalités intervenu dans la période est donc sensiblement plus fort quand on ne tient pas compte des variables d'équipement (cf., pour comparaison, le tableau 8). Autrement dit, l'accession des groupes défavorisés à un meilleur confort de base de leur logement (eau chaude, WC, douche, téléphone) a eu pour effet de « masquer » en partie l'accroissement des inégalités qui est apparu dans la période dans la plupart des autres domaines des conditions de vie.

En conclusion

En résumé, quatre conclusions principales se dégagent de nos investigations :

1 - **La période 1980-1994 s'est caractérisée par une amélioration sensible des conditions de vie de l'ensemble de la population** : la valeur de notre indicateur synthétique est passée, dans la période, de 15,0 à 16,3. Cette évolution est **essentiellement dûe à l'amélioration de l'équipement des ménages** (confort de base du logement, biens sélectifs tels que le lave-vaisselle et le magnétoscope).

2 - **Dans la période, les inégalités entre groupes extrêmes ont eu plutôt tendance à s'accroître**. Quand les ménages sont analysés par déciles et les groupes extrêmes définis comme les 10% de ménages les plus avantagés ou les plus défavorisés, les écarts se sont légèrement accrus : les ménages favorisés étaient, en 1994, 3,3 fois mieux dotés que les défavorisés, contre 3,1 fois en 1980.

3 - En fait, ce léger accroissement des écarts masque des effets croisés **: dans la plupart des domaines autres que l'équipement des ménages, les inégalités entre groupes extrêmes se sont assez sensiblement élevées**. L'indicateur hors variables d'équipement montre que l'écart entre catégories du haut et du bas de l'échelle est passé de 3,3 à 4,0 en quatorze ans. C'est surtout l'accession des groupes défavorisés à un meilleur confort de base de leur logement (eau chaude, WC, douche, téléphone) qui a permis d'éviter - de masquer ? - un trop gros accroissement des inégalités.

4 - Les groupes favorisés ont, dans la période, encore plus conforté leurs avantages sur trois points : leurs placements financiers (valeurs mobilières, épargne liquide), leur accession aux biens sélectifs (lave-vaisselle, magnétoscope) et leur patrimoine (biens immobiliers et fonciers, y compris leur propre logement)**. Les ménages favorisés ont donc encore davantage accentué leur profil de « possédants ».**

Le groupe du bas de l'échelle, quant à lui, a pu accéder au confort de base de son logement. Paradoxalement, il a aussi gagné des points en matière de « moral » : ce n'est pas tant parce que ce groupe voit moins « en noir » l'évolution de son niveau de vie passé ; en réalité, cela tient au fait que les ménages favorisés ont relativement plus qu'il y a quatorze ans le sentiment que leur situation propre s'est dégradée. Mais, dans les faits, les ménages défavorisés sont, en fin de période, nettement plus souvent touchés par le chômage, plus fréquemment locataires, moins souvent possesseurs d'une épargne liquide. **L'amélioration générale des conditions de vie n'a donc pas qualitativement touché de la même façon les groupes extrêmes.**

Tableau 26

Récapitulatif de l'évolution des inégalités entre groupes extrêmes, selon nos différentes hypothèses (1)

	Indicateur global	Indicateur hors variables d'équipement
Ecart entre groupes extrêmes définis par des seuils fixés	=	=
Ecart entre groupes extrêmes définis par leurs effectifs (10% du haut et du bas de l'échelle)	+	+

(1) Le signe « + » traduit un accroissement des inégalités.
Le signe « = » traduit un maintien des écarts.

CHAPITRE 3

Les groupes extrêmes : des évolutions sensibles

Les inégalités entre « groupes extrêmes », ceux situés au plus bas ou au plus haut de l'échelle des « ressources » (au sens large), se sont donc accrues en quinze ans. Les variables ayant le plus contribué, soit à accroître ces écarts, soit à les réduire, ont été analysées au chapitre précédent.

Mais il est vrai que l'évolution de la situation et des conditions de vie des catégories extrêmes ne peut être analysée séparément de la composition proprement dite de ces groupes : ce sont en partie **les évolutions constatées dans la composition même de chacune des classes extrêmes** qui expliquent certaines des variations relevées en termes d'inégalités.

Ce chapitre est donc consacré à l'analyse de la composition des groupes « favorisés » ou « défavorisés ». Constituent-ils des catégories plutôt homogènes, ou sont-ils composés de sous-groupes bien distincts les uns des autres ? Autrement dit, qui sont les ménages dits « favorisés » ? Qui sont les ménages dits « défavorisés » ? Sont-ils composés de la même façon en début et en fin de période ? Quels sont les éléments de conditions de vie qui les caractérisent le mieux et comment ceux-ci ont-ils évolué entre 1980 et 1994 ? Voilà les questions auxquelles nous allons tenter de répondre.

Deux groupes seront successivement analysés :

- Ceux du bas de l'échelle, **les « défavorisés », définis ici comme les 10% d'individus disposant du nombre « d'attributs avantageux » le moins élevé**, c'est-à-dire ceux pour qui notre indicateur synthétique global (cf. chapitre précédent) est le plus faible.

- Ceux du haut de l'échelle, **les « favorisés », définis ici comme les 10% d'individus disposant du nombre « d'attributs avantageux » le plus haut**.

Le choix a donc été effectué de comparer, dans ce chapitre, deux groupes d'effectifs constants (les 10% privilégiés, les 10% défavorisés)[1], et non de comparer deux catégories définies par rapport à un seuil fixé en nombre de points. Aucun seuil n'a donc été retenu a priori : seule a primé la volonté d'analyser deux groupes de taille égale, correspondant chacun au plus haut ou au plus bas de l'échelle des « ressources » chaque année considérée.

De fait, il apparaît que pour les trois groupes d'années étudiées (1980-81, 1987-88, 1993-94), les 10% de population les plus démunis sont ceux qui disposent de moins de 10 points. Les 10% de ménages privilégiés, quant à eux, ont vu leur nombre de points s'accroître : alors qu'ils disposaient de 21 points et plus en 1980, ils disposent de 23 points et plus quatorze ans plus tard (tableau 27). On retrouve là le signe de l'amélioration plus nette qui est intervenue, dans la période, chez les catégories privilégiées.

Tableau 27

Le nombre de points dont disposent, à chaque période, les groupes extrêmes

	1980-1981	1987-1988	1993-1994
Ménages « défavorisés » (10% les moins avantagés)	Moins de 10 points	Moins de 10 points	Moins de 10 points
Ménages « favorisés » (10% les plus avantagés)	21 points et plus	22 points et plus	23 points et plus

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Examinons la composition de chacun de ces deux groupes et leur évolution dans la période.

[1] Comme l'indicateur synthétique élaboré n'est pas une variable continue, mais prend des valeurs discrètes, le découpage de la population en déciles ne permet pas de tomber exactement sur 10%. Le décile du bas correspond bien à 10% de la population en 1980-81 et en 1987-88, mais est plus près de 9% en 1993-94. Quant au décile du haut, il contient en fait environ 11% de la population chacune des années étudiées.

1 - Les ménages défavorisés

1.1 La composition du groupe. Son évolution

Le groupe des " défavorisés " est loin d'être parfaitement homogène. En fait, il est composé de cinq à six sous-groupes sensiblement distincts. Les cinq groupes principaux composant la population en situation désavantageuse sont : les **retraités**, les **chômeurs**, les **femmes seules avec enfants**, les **ouvriers** et les **malades-handicapés**. Mais la répartition de ces différents sous-groupes dans l'ensemble des ménages " défavorisés " a notablement évolué dans les quinze dernières années[1].

1980-1981 : la moitié des "défavorisés" était des retraités

En 1980-1981, la moitié du groupe des " défavorisés " était composée de **retraités**. Il s'agissait, en réalité, essentiellement de femmes seules, presque toutes veuves (30% du groupe), de couples de retraités (14%) et, bien plus rarement, d'hommes retraités vivant seuls (5%).

Le deuxième groupe le plus important chez les défavorisés (19%) était formé, il y a quinze ans, par les ménages dont le chef était chômeur[1] : ils représentaient près d'un cinquième des individus du bas de l'échelle. Près des trois quarts de ces chômeurs relevaient d'ailleurs de la catégorie des ouvriers et la moitié d'entre eux avaient entre 25 et 40 ans.

---

[1] La taille réduite de l'échantillon ne permet pas toujours de pousser l'analyse aussi loin qu'il aurait été souhaitable. Les données chiffrées concernant les effectifs de chacun de ces sous-groupes doivent donc davantage être considérées comme des ordres de grandeur.

[1] Il s'agit de personnes alors au chômage, ou ayant connu une période de chômage dans les douze mois précédant l'enquête. Par la suite, c'est toujours cette définition qui sera retenue sous la dénomination de « chômeurs ».

Tableau 28

La composition du groupe des "défavorisés" et son évolution dans la période 1980-1994

En %

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Evolution 1980-1994 (C)-(A)
Retraité	49	39	32	**- 17**
dont : *femme isolée*.....	*30*	*24*	*24*	*- 6*
homme isolé	*5*	*6*	*4*	*- 1*
couple.....	*14*	*9*	*4*	*-10*
Chômeur (hors femme seule)...	19	32	37	**+18**
Femme seule avec enfants	10	11	14	+ 4
Ouvrier (actif).....	10	7	4	- 6
Malade, invalide.....	7	7	8	+ 1
Autre.....	5	4	5	-
Total	100	100	100	-

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Le groupe des " femmes seules avec enfants " (10%) et celui des ménages dont le chef est actif, de PCS ouvrier (10%), constituaient par ailleurs deux catégories défavorisées égales en importance. Les femmes seules chargées de famille étaient presque toutes divorcées ou séparées. Si les quatre cinquièmes étaient actives, plus d'un tiers étaient ou avaient été au chômage au cours des douze derniers mois. Bien souvent, elles étaient de catégorie « employé » et une majorité d'entre elles avaient entre 25 et 40 ans.

Enfin, une petite partie des défavorisés (7%) était constituée de personnes malades, invalides ou handicapées.

1993-1994 : de plus en plus de chômeurs et moins de retraités, surtout ceux vivant en couple

Entre 1980 et 1994, des transferts importants se sont produits à l'intérieur du groupe « défavorisé », même si les cinq sous-groupes restent présents. Les deux évolutions les plus spectaculaires concernent (tableau 28) :

- **Un doublement de la part représentée par les chômeurs** : ceux-ci constituent maintenant plus du tiers des défavorisés (37% exactement), soit 18 points de plus en quatorze ans. L'évolution de ce groupe a d'ailleurs été très rapide dès la première partie de la période étudiée, puisqu'entre 1980 et 1987, la proportion de chômeurs au sein des plus défavorisés s'est accrue de 13 points. Les chômeurs constituent donc aujourd'hui la catégorie la plus importante du groupe du bas de l'échelle.

  Cette évolution est aussi due en partie à un « transfert » de certains ouvriers, actifs antérieurement, mais plongés maintenant dans le chômage. Le sous-groupe des « ouvriers actifs » s'est d'ailleurs assez sensiblement « dégonflé », en valeur relative, dans la période (-6 points, cf. tableau 28).

- **Une diminution sensible de la part des retraités** : ceux-ci ne représentent plus qu'un tiers des défavorisés en 1994, contre la moitié quatorze ans auparavant. Les retraités vivant en couple ont, en particulier, presque complètement disparu du groupe du bas de l'échelle : ils n'en constituent plus que 4%, contre 14% en 1980-81. Cette « disparition » a été progressive tout au long de la période : nous verrons que les couples de retraités font précisément partie des catégories qui ont vu leur situation considérablement s'améliorer entre le début des années 80 et le milieu des années 1990.

  Mais les femmes seules à la retraite sont, elles aussi, moins nombreuses en valeur relative au sein du groupe défavorisé, même si elles en constituent encore un quart (24% exactement, contre 30% en 1980).

Par ailleurs, si les femmes seules âgées et retraitées sont maintenant un peu moins nombreuses dans la population du bas de l'échelle, les femmes plus jeunes vivant seules avec des enfants voient leur part grossir légèrement dans ce groupe : elles en représentent désormais 14%, contre 10% auparavant. Cette évolution s'est surtout produite dans les années récentes. Mais surtout, les deux tiers d'entre elles sont au chômage en fin de période (contre un tiers en 1980-1981).

Rappelons enfin que si, dans la période, la part des ouvriers actifs s'est nettement réduite au sein des ménages du bas de l'échelle (de 10% à 4%), cela s'explique par le « transfert » qui s'est opéré vers les catégories de chômeurs : 79% des ouvriers appartenant aux 10% des Français les plus défavorisés sont au chômage en 1993-1994, contre 51% en 1980-1981.

1.2 Quelques caractéristiques du groupe en matière de conditions de vie

Les modifications sensibles intervenues dans la composition du groupe des plus défavorisés ont évidemment exercé une influence sur l'évolution de ses conditions de vie (tableau 29).

Revenus - Patrimoines

Du strict point de vue des revenus, on relève une légère amélioration de la situation des ménages du bas de l'échelle : un peu moins nombreux parmi eux sont ceux qui bénéficient de moins de 4 000 Francs mensuels. Il reste que 40% d'entre eux disposent encore d'un revenu inférieur à cette somme.

Concernant le patrimoine, par contre, les ménages défavorisés ont connu une sensible détérioration de leur situation : plus nombreux sont ceux qui, en fin de période, ne disposent ni de valeurs mobilières, ni d'épargne liquide. Quasiment aucun ne possède de biens fonciers ou de biens immobiliers.

Chômage et diplômes

Le groupe des chômeurs, on l'a vu, a augmenté au sein des catégories défavorisées : 47% des Français du bas de l'échelle sont en effet confrontés au chômage (ou l'ont été récemment), contre seulement 23% au début de la période. Le nombre de non-diplômés au sein de cette catégorie s'est pourtant réduit, après avoir augmenté de 1980 à 1987. Il reste que 46% des chefs de ménages défavorisés ne disposent, en 1993-94, d'aucun diplôme d'enseignement général.

Niveau de vie - Budget

Pratiquement tous les ménages du bas de l'échelle (97%) déclarent s'imposer régulièrement des restrictions budgétaires. Mais surtout, plus nombreux sont ceux qui en 1993-1994 s'imposent des restrictions sur des postes vitaux : 62% se restreignent sur l'alimentation (contre 54% il y a quatorze ans), 30% se restreignent sur les soins médicaux (contre 20% en 1980).

Autre élément significatif des difficultés budgétaires rencontrées par ce groupe de population : ces individus partent de moins en moins en vacances. Pour 92% d'entre eux, les vacances restent, en effet, un rêve qu'ils n'ont pu concrétiser dans l'année. D'ailleurs, 87% déclarent s'imposer des restrictions sur les « loisirs-vacances ».

De fait, plus d'un ménage défavorisé sur deux (54%, contre 29% il y a quatorze ans) estime que son niveau de vie s'est nettement dégradé depuis dix ans (tableau 29).

Logement-équipement

Le logement ne fait pas exception à ces difficultés. Au contraire, de plus en plus de ménages du bas de l'échelle se plaignent du poids de leurs dépenses de logement. Ils habitent d'ailleurs de plus en plus en HLM (c'est le cas de 42%, contre 30% au début de la période), tandis qu'en leur sein, le nombre de propriétaires a sensiblement diminué.

Seul élément véritablement positif, on l'a vu, l'équipement de base s'est totalement banalisé chez eux : les trois quarts disposent désormais de WC intérieurs, d'eau chaude, d'une douche ou d'une baignoire et du téléphone (contre 21% en 1980). De même, la télévision couleur équipe désormais 86% des foyers défavorisés, contre un quart il y a quatorze ans. Il n'en va pas de même avec les équipements plus sophistiqués (tels que magnétoscope, lave-vaisselle, piano), qui ne font pas encore partie de leur univers (tableau 29).

Vie sociale

Enfin, cette catégorie de population reste isolée. En tout état de cause, elle est quasiment absente du monde associatif : plus des neuf dixièmes des ménages défavorisés ne participent à aucune association. Ils fréquentent d'ailleurs beaucoup moins que la moyenne les salles de cinéma, les équipements sportifs et les bibliothèques, même s'il y a là une légère progression.

Au total, le nombre moyen de points détenus par les ménages les plus démunis, au regard de notre indicateur, est révélateur : il est très faible (environ 7,5) et il n'a pas varié dans la période étudiée, alors que l'ensemble de la population a enregistré une amélioration générale de sa situation (+1,3 points en moyenne).

Tableau 29

Quelques-unes des caractéristiques des ménages « défavorisés »
(10% des ménages du bas de l'échelle)

en %

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Ecart (C) - (A)
Revenu et patrimoine				
Disposent de moins de 4 000 F/mois dans leur foyer....	48	48	41	- 7
Ne possèdent ni valeurs mobilières ni épargne liquide.	58	71	68	**+ 10**
Ne possèdent ni biens immobiliers, ni biens fonciers	97	100	99	+ 2
Ont l'usage d'une résidence secondaire	1	1	1	-
Equipement, logement				
Habitent en HLM	30	43	42	+ 12
Sont propriétaires de leur logement	18	9	12	- 6
Possèdent les 4 équipements de base(1)	21	25	75	**+ 54**
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2).....	0	0	1	+ 1
Ne disposent d'aucune voiture	75	79	69	- 6
Restrictions				
S'imposent régulièrement des restrictions	93	92	97	+ 4
Dont : - sur l'alimentation	54	52	62	+ 8
- sur les soins médicaux.....	20	22	30	**+ 10**
- sur au moins 4 postes budgétaires(3)	61	69	83	**+ 22**
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois).....	86	81	92	+ 6
Chômage, Formation				
Sont ou ont été au chômage (12 dern. mois)	23	35	47	**+ 24**
Ne disposent d'aucun diplôme	53	60	46	- 7
Vie sociale				
Ne participe à aucune association	94	97	94	-
Autres opinions				
Ont de faibles charges de logement(4).....	35	31	27	- 8
Estiment que leur niveau de vie s'est beaucoup dégradé depuis 10 ans	29	51	54	**+ 25**
Souffre de trois maux ou plus(5).....	35	47	46	+ 11
Nombre moyen de points.....	**7,5**	**7,3**	**7,6**	**+ 0,1**

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) W-C intérieurs, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone

(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano

(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménagers, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone

(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté

(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnies

Exemple de lecture : En 1980-1981, 48% des ménages défavorisés bénéficiaient d'un revenu mensuel de moins de 4000 Francs.

2 - Les ménages favorisés

2.1 La composition du groupe. Son évolution

Tout comme le groupe du bas de l'échelle, celui des ménages favorisés forme un ensemble plutôt hétérogène où cohabitent différentes catégories de population. On y trouve aussi bien des actifs, dont tout particulièrement des indépendants et des cadres supérieurs, que les plus aisés des inactifs, souvent des retraités. Mais les variations de la composition du groupe dans la période ont été un peu moins fortes que les évolutions ayant affecté les ménages défavorisés.

1980-1981 : Beaucoup de cadres, ayant un conjoint actif

En début de période, les " privilégiés " sont constitués, pour plus des trois quarts (82%), de ménages dont le chef est actif. Il s'agit, dans la plupart des cas, de foyers composés d'un couple : 80% des ménages aisés dont le chef est actif sont mariés ou vivent maritalement.

Le plus souvent, il s'agit de **cadres** :

- d'abord, de **cadres supérieurs** (24% du groupe en début de période). Plus de la moitié d'entre eux détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur et plus de 40% ont deux enfants ou plus ;
- ensuite, principalement de **cadres moyens** : les actifs autres que les cadres supérieurs et indépendants représentaient, en 1980, 42% du total du groupe favorisé (tableau 30) ; 52% étaient des **cadres moyens**. La présence de ces ménages au sein du groupe le plus favorisé tient en partie au fait que, dans la majorité des cas, le conjoint exerce une activité professionnelle.

Deux autres groupes, de même importance, appartenaient aussi au groupe des ménages du haut de l'échelle : des indépendants (16% du total) et des retraités (16%). Ces deux groupes étaient manifestement composés de gros possédants : plus de 60%

des retraités concernés disposaient de valeurs mobilières ; près de 60% des indépendants concernés disposaient de biens fonciers.

1993-1994 : plus de retraités vivant en couple

En quatorze ans, la structure du groupe des 10% de ménages les mieux dotés s'est sensiblement modifiée. En particulier, deux catégories ont vu leur poids augmenter (tableau 30) :

- La proportion de ménages aisés dont le chef est **cadre supérieur** a progressé de 4 points, ce qui en fait le groupe le plus important en haut de l'échelle. Les deux tiers d'entre eux sont dotés de diplômes du supérieur et les neuf dixièmes disposent de plus de 17 000 Francs par mois dans leur foyer. Parallèlement, on trouve maintenant moins d'actifs autres que cadres supérieurs ou indépendants au sein des ménages favorisés (28% au total, contre 42% en début de période).

- Les rangs des retraités aisés se sont sensiblement gonflés : ils représentent désormais 27% des ménages privilégiés, contre 16% en début de période. En fait, le plus marquant est la très forte **progression des retraités vivant en couple** : leur part au sein des ménages dits « favorisés » a été multipliée par trois en quatorze ans. Les retraités appartenant aux 10% des Français les plus aisés sont véritablement des « nantis » : près de 70% disposent d'une résidence secondaire, plus des trois quarts possèdent des valeurs mobilières, près des deux tiers disposent de biens immobiliers et de produits d'assurance-vie.

Tableau 30

La composition du groupe des "favorisés" et son évolution dans la période 1980-1994

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Evolution 1980-1994 (C)-(A)
Cadre supérieur	24	22	28	**+ 4**
Indépendant	16	21	15	-1
Autre actif	42	36	28	- 14
Dont : plus de 35 ans	*27*	*25*	*20*	*- 7*
moins de 35 ans	*15*	*11*	*8*	*- 7*
Retraité	16	19	27	**+11**
Dont : retraité vivant en couple	*8*	*11*	*22*	*+ 14*
Autre inactif	2	2	2	-
Total	100	100	100	-

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

2.2 Quelques caractéristiques du groupe en matière de conditions de vie

Comme pour la catégorie des défavorisés, les modifications socio-démographiques intervenues chez les « privilégiés » ont influé sur l'évolution de leur situation et de leurs conditions de vie.

Revenus - Patrimoines

Les ménages favorisés disposent, encore plus souvent en fin de période, de revenus élevés : en 1993-1994, 71% bénéficient, dans leur foyer, de revenus supérieurs à 17 000 Francs par mois (contre 51% en 1980, cf. tableau 31). Ils sont également plus nombreux à posséder un patrimoine, aussi bien sous forme de biens immobiliers, de biens fonciers, d'épargne liquide ou de valeurs mobilières. Une bonne partie d'entre eux (40%) disposent d'une résidence secondaire et six sur dix sont propriétaires de leur logement (+ 6 points en quatorze ans).

Diplôme - Chômage

Autre signe de privilège notoire, ces ménages sont totalement épargnés par le chômage. Rares sont ceux aussi qui n'ont aucun diplôme, alors que 63% disposent en 1993-94 du baccalauréat ou d'un diplôme du supérieur.

Logement - Equipement

L'équipement des ménages favorisés s'est surtout considérablement amélioré en termes d'équipements dit sélectifs. Il est vrai que leur équipement de base était déjà à son maximum en début de période : ainsi, en 1980-1981, 96% des ménages du groupe possédaient l'eau chaude, les WC à l'intérieur du logement, une douche ou une baignoire, le téléphone et 15% disposaient au moins de deux équipements « sélectifs » (magnétoscope, lave-vaisselle et piano). En 1993-94, 98% possèdent les quatre équipements de base et 69% disposent d'au moins deux " équipements de luxe " (tableau 31).

Niveau de vie - Budget

Il n'empêche que malgré cette évolution très favorable de leur niveau de vie (revenus plus élevés, équipement amélioré, patrimoine plus important), davantage de ménages favorisés déclarent s'imposer régulièrement des restrictions. Certes, cela ne concerne pas des postes vitaux, tels que l'alimentation et les soins médicaux, mais il y a maintenant chez eux plus souvent cumul de restrictions sur plusieurs postes budgétaires (tableau 31). Autre signe d'une certaine détérioration - toute relative - du « moral » des plus favorisés : ils sont un peu plus nombreux à déclarer souffrir d'au moins trois de ces maux dits « de société » (nervosité, maux de tête, insomnies, ...). De même, 10% d'entre eux considèrent que leur niveau de vie s'est « beaucoup » dégradé depuis dix ans (+ 6 points). Il reste que chez eux, la proportion d'individus se plaignant de ces maux ou de cette dégradation de leur niveau de vie apparaît très faible au regard de l'ensemble de la population.

D'ailleurs, les départs en vacances confirment bien qu'il s'agit d'une population privilégiée : seuls 5% du groupe s'en sont privés dans l'année écoulée. De même, ils ne ressentent guère de difficultés face à leurs dépenses de logement.

Vie sociale

Enfin, cette catégorie a vu croître ses activités associatives. Seuls 38% de ses membres ne participent à aucune association, contre 50% quatorze ans plus tôt. L'évolution est là particulièrement significative, comparée à celle ayant affecté les populations du bas de l'échelle.

Tableau 31

Quelques-unes des caractéristiques des ménages « favorisés »
(10% des ménages du haut de l'échelle)

en %

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Ecart (C) - (A)
Revenu et patrimoine				
Disposent de plus de 17 000 F/mois	51	55	71	**+ 20**
Possèdent des valeurs mobilières	37	62	63	**+ 26**
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers	40	53	53	+ 13
Ont l'usage d'une résidence secondaire	32	40	40	+ 8
Equipement, logement				
Habitent en HLM	7	4	4	- 3
Sont propriétaires de leur logement	56	62	62	+ 6
Possèdent les 4 équipements de base(1)	96	98	98	+ 2
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2)	15	32	69	**+ 54**
Ne disposent d'aucune voiture	6	4	0	- 6
Restrictions				
S'imposent régulièrement des restrictions	22	28	32	+ 10
Dont : - sur l'alimentation	4	1	4	-
- sur les soins médicaux	0	0	2	+ 2
- sur au moins 4 postes budgétaires(3)	6	12	23	**+ 17**
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	5	7	4	-1
Chômage, Formation				
Sont ou ont été au chômage (12 derniers mois)	1	2	3	+ 2
Ne disposent d'aucun diplôme	11	10	7	- 4
Vie sociale				
Ne participe à aucune association	50	51	38	- 12
Autres opinions				
Ont de faibles charges de logement(4)	88	84	85	- 3
Estiment que leur niveau de vie s'est beaucoup dégradé depuis 10 ans	4	4	10	+ 6
Souffre de trois maux ou plus(5)	7	13	10	+ 3
Nombre moyen de points	**23,0**	**24,1**	**24,9**	**+1,9**

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) WC intérieurs, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone.

(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano

(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménagers, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone.

(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté.

(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnie.

Exemple de lecture : En 1980-1981, 51% des ménages favorisés bénéficiaient d'un revenu mensuel de plus de 17 000 Francs.

Au total, le nombre moyen de points détenus par les ménages favorisés, au sens de notre indicateur, est passé de 23 à 25 dans la période (+ 1,9 points exactement), alors qu'il s'est élevé de 1,3 points en moyenne dans l'ensemble de la population. Ce net avantage acquis par les ménages du haut de l'échelle apparaît tout aussi clairement quand on compare l'évolution de la situation des ménages favorisés et des ménages défavorisés depuis 1980 (tableau 32) : les écarts se sont plutôt accrus pour quasiment l'essentiel des postes analysés.

Tableau 32

Comparaison de l'évolution de la situation des deux groupes extrêmes de la population

en %

	Ménages défavorisés (10% du bas de l'échelle)		Ménages privilégiés (10% du haut de l'échelle)	
	1980-1981	1993-1994	1980-1981	1993-1994
Revenu et patrimoine				
Disposent de moins de 4 000 F/mois	48	41	0	0
Disposent de plus de 17 000 F/mois	0	0	51	71
Possèdent des valeurs mobilières	0	2	37	63
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers	3	1	40	53
Ont l'usage d'une résidence secondaire	1	1	32	40
Equipement, logement				
Habitent en HLM	30	42	7	4
Sont propriétaires de leur logement	18	12	56	62
Possèdent les 4 équipements de base(1)	21	75	96	98
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2)	0	1	15	69
Ne disposent d'aucune voiture	75	69	6	0
Restrictions				
S'imposent régulièrement des restrictions	93	97	22	32
Dont : - sur l'alimentation	54	62	4	4
- sur les soins médicaux	20	30	-	2
- sur au moins 4 postes budgétaires(3)	61	83	6	23
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	86	92	5	4
Chômage, Formation				
Sont ou ont été au chômage (12 derniers mois)	23	47	1	3
Ne disposent d'aucun diplôme	53	46	11	7
Vie sociale				
Ne participe à aucune association	94	94	50	38
Autres opinions				
Ont de faibles charges de logement(4)	35	27	88	85
Estiment que leur niveau de vie s'est beaucoup dégradé depuis 10 ans	29	54	4	10
Souffre de trois maux ou plus(5)	35	46	7	10
Nombre moyen de points	**7,5**	**7,6**	**23,0**	**24,9**

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) WC intérieurs, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone.
(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano
(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménagers, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone.
(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté.
(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnie.

Exemple de lecture : En 1993-1994, 41% des ménages défavorisés disposent de moins de 4 000 Francs mensuels, contre aucun des ménages favorisés.

CHAPITRE 4

L'itinéraire de quelques groupes socio-démographiques

L'analyse des catégories extrêmes - les défavorisés et les privilégiés - ne peut évidemment suffire pour prendre toute la mesure des grandes évolutions ayant touché les principaux groupes sociaux français dans la période. **Nous avons donc sélectionné dix groupes socio-démographiques significatifs.** Ce chapitre est consacré à l'analyse de l'évolution de leur situation entre le début et la fin de la période étudiée (1980-1994).

Bien sûr, le choix de ces groupes sociaux n'évite pas un certain arbitraire. Il reste que dans la majorité des cas, il s'agit de catégories qui sont, ou qui ont été, ces dernières années au centre du débat social. Ces groupes sont, pour les uns, constitutifs de catégories a priori défavorisées, tels les chômeurs, ou a priori privilégiées, comme les cadres supérieurs. Certains ont fait l'objet, au cours des années 80, de mesures sociales importantes (les plus de 65 ans, les familles nombreuses), ou ont vécu plus durement les aléas de la conjoncture ou les transformations structurelles de la société (les moins de 25 ans). Indépendamment des coups de projecteurs qui les ont mis sur le devant de la scène à certains moments de ces quinze dernières années, ces groupes ont souvent été identifiés, dans les précédents travaux de recherche du CREDOC, comme typiques de situations ou d'opinions particulières. Ces dix groupes sont :

- Les plus de 65 ans isolés et ceux vivant en couple.
- Les familles monoparentales (femmes seules ayant charge d'enfants).
- Les familles nombreuses (dont le chef de ménage n'est pas cadre supérieur).
- Les 50-60 ans.
- Les cadres supérieurs et professions libérales.
- Les artisans-commerçants.
- Les moins de 25 ans.
- Les chômeurs.
- Les ouvriers non qualifiés.

Dans chaque cas, un tableau synthétique va retracer « l'itinéraire » du groupe, c'est-à-dire ses éléments constitutifs en début (1980-1981), en milieu (1987-1988) et en fin de période (1993-1994). Les informations fournies sont, comme précédemment, regroupées en plusieurs grands thèmes : le revenu et le patrimoine ; l'équipement et le logement ; les restrictions ; la formation et la situation face au chômage ; la vie sociale ; les opinions diverses. Il s'agit bien entendu, pour l'essentiel, de variables ayant servi à la constitution de l'indicateur d'inégalités, mais pas uniquement[1]. Cette présentation de chaque groupe, pour intéressante qu'elle soit, ne doit cependant pas faire oublier **qu'à l'intérieur même de chaque catégorie analysée existent de profondes disparités.** Cette approche « moyenne » par catégorie explique que le nombre de points de chacun de ces groupes ne s'élève jamais au-dessus de 22 ou ne descend jamais au-dessous de 11. Or, rappelons-le (cf. Chapitre 2), près de 17% de la population disposent encore en 1993-1994 de moins de 11 points et 11% bénéficient de 23 points et plus.

1 - Les plus de 65 ans : un écart grandissant entre les isolés et les couples

1.1 Les plus de 65 ans vivant en couple : les grands gagnants de la période

La situation des plus de 65 ans vivant en couple s'est nettement améliorée en quinze ans : au regard de notre indicateur, ces ménages ont gagné plus de 3 points, passant de 14,2 à plus de 17,6 points (tableau 33), alors que dans le même temps, la moyenne générale de l'ensemble de la population gagnait 1 point (de 15 à 16,3). A la traîne en 1980-1981, les plus de 65 ans vivant en couple se retrouvent donc dans une situation plus confortable que la moyenne des Français en fin de période. En ce sens, ils apparaissent comme ceux qui ont le plus bénéficié de l'évolution sociale de ces quinze dernières années.

[1] La situation de chaque catégorie en terme de « points » et la composition de ces points en fonction des critères retenus pour notre indicateur figurent à l'annexe 3.

Cette amélioration sensible se retrouve dans quasiment tous les domaines abordés :

- Au niveau des revenus d'abord : la part des ménages du groupe bénéficiant de ressources très faibles (moins de 4 000 Francs par mois) a sensiblement diminué, alors que celle des ménages « aisés » s'est accrue : 17% des couples de retraités de plus de 65 ans disposent maintenant d'un revenu mensuel supérieur à 17 000 Francs, contre 6% seulement en 1980-1981.

- Au niveau de leur patrimoine, ensuite : les détenteurs de valeurs mobilières ont, au sein du groupe, plus que triplé et ceux qui disposent d'une résidence secondaire plus que doublé. Les propriétaires de leur logement sont passés de 61 à 81%. Enfin, tous les ménages du groupe ou presque ont maintenant les quatre équipements de base (WC intérieurs, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone), alors qu'ils n'étaient "que" 60% dans cette situation en 1980-1981. La possession d'équipements sélectifs (lave-vaisselle, magnétoscope, piano) a également « décollé », même si elle ne concerne encore qu'une minorité des membres de la catégorie (21%, cf. tableau 33).

- Dans leur vie sociale, enfin : l'amélioration de leur habitat n'a pas développé de repli sur le « chez-soi ». Ce groupe participe en effet davantage à la vie associative, fréquente en plus grand nombre les bibliothèques ou les salles de cinéma, même si ces pratiques ne concernent toujours pas la majorité de ses membres. Mais surtout, les plus de 65 ans vivant en couple partent plus souvent en vacances, quoiqu'une bonne proportion d'entre eux (41%) ne le font toujours pas en 1993-1994. Plus frappant encore, ils sont près de deux fois plus nombreux (65%, contre 34%) à recevoir des amis au moins une fois par mois.

Tableau 33

L'itinéraire des plus de 65 ans vivant en couple

en %

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Ecart (C) - (A)
Revenu et patrimoine				
Disposent de moins de 4 000 F/mois.....	13,6	11,0	3,8	- 9,8
Disposent de plus de 17 000 F/mois	5,5	8,4	17,2	**+ 11,7**
Possèdent des valeurs mobilières	10,4	29,7	34,4	**+ 24,0**
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers	27,8	26,7	31,0	+ 3,2
Ont l'usage d'une résidence secondaire.....	8,3	10,6	17,7	+ 9,4
Equipement, logement				
Habitent en HLM.....	9,4	11,2	6,7	- 2,7
Sont propriétaires de leur logement	61,2	69,9	80,7	**+ 19,5**
Possèdent les 4 équipements de base(1).....	59,3	86,5	96,7	**+ 37,4**
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2)....	1,6	3,0	20,6	**+ 19,0**
Restrictions				
S'imposent régulièrement des restrictions	34,8	39,7	30,5	- 4,3
dont : sur l'alimentation.....	10,7	7,2	6,0	- 4,7
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	60,5	47,0	41,0	**- 19,5**
Formation, chômage				
Ne disposent d'aucun diplôme	50,8	37,9	26,7	**- 24,1**
Vie sociale				
Ne participe à aucune association.....	81,8	78,3	68,8	- 13,0
Ne fréquente jamais une bibliothèque.....	87,8*	83,2	78,2	- 9,6
Ne fréquente jamais un cinéma.....	94,2*	78,3	78,3	- 15,9
Reçoivent des amis au moins 1 fois/mois.....	34,4*	46,5	65,4	**+ 31,0**
Autres opinions				
Ont de faibles charges de logement(3)	70,7	72,4	76,1	+ 5,4
Estiment que leur niveau de vie s'est beaucoup dégradé depuis 10 ans	6,1	6,8	8,5	+ 2,4
Souffre de trois maux ou plus(4).....	16,1	16,7	15,1	- 1,0
Situation en terme de points				
Moins de 9 points	8,0	2,4	0,7	- 7,3
Plus de 22 points	2,4	5,7	13,0	+ 10,6
Nombre moyen de points	**14,2**	**15,7**	**17,6**	**+ 3,4**
Part représentée par le groupe, en % de l'ensemble de la population.....	10,1	8,8	12,5	

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) WC intérieurs, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone

(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano

(3) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté

(4) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnies

* Données de 1982-1983

Exemple de lecture : En 1980-1981, 13,6% des plus de 65 ans vivant en couple bénéficiaient d'un revenu mensuel de moins de 4 000 Francs par ménage.

On notera enfin que leur niveau de formation s'est sensiblement amélioré : 27% des retraités vivant en couple ne possèdent aucun diplôme en 1993-1994, contre 51%, quatorze ans plus tôt. On aura compris que cette évolution n'est pas tant le signe du développement spectaculaire des universités du troisième âge, mais qu'elle traduit l'entrée au fil des ans, dans cette classe d'âge, de générations cadettes plus diplômées (elle traduit aussi, parallèlement, la « sortie » des plus âgés, qui étaient moins bien pourvus en diplômes).

1.2 Les plus de 65 ans isolés : une amélioration plus nette depuis 1988

Analysée globalement, la situation des plus de 65 ans isolés s'est améliorée au rythme de l'ensemble de la population : l'indicateur de ce groupe a gagné un point, passant de 12,7 à 13,8. Leur situation est donc moins bonne que celle de l'ensemble de la population, au début comme en fin de période.

Au titre des améliorations intervenues dans ce groupe, on note que la proportion de titulaires de faibles revenus a baissé : 18% disposent maintenant de moins de 4 000 Francs par mois, alors qu'ils étaient 44% en 1980-1981 (tableau 34). L'équipement de base s'est, chez eux, largement diffusé. C'est d'ailleurs principalement cette diffusion qui a contribué à l'augmentation de leur nombre de points.

Leur vie sociale est également plus dense : la vie associative, la fréquentation des bibliothèques et des salles de cinéma sont devenues chez eux un peu plus importantes. Les plus de 65 ans isolés invitent aussi plus souvent des amis à leur domicile. Ces évolutions, pour significatives qu'elles soient, ont cependant été moins fortes que celles qui sont intervenues dans le groupe précédent, celui des plus de 65 ans vivant en couple.

Si la proportion de non-diplômés s'est nettement réduite au sein du groupe, surtout depuis 1988 (elle était de 48% en début de période, contre 35% en 1993-1994), les autres éléments ayant évolué positivement ont été de moindre ampleur : les possesseurs de valeurs mobilières sont ici un peu plus nombreux (+ 5 points). Le nombre de propriétaires a très légèrement augmenté (+ 2 points). Ceux qui ne partent

pas en vacances sont un peu moins nombreux (- 5 points). Enfin, les équipements sélectifs équipent maintenant 5% du groupe.

C'est plus du côté de la perception de leurs difficultés budgétaires que les choses se sont, chez eux, assombries. Le sentiment de s'imposer des restrictions y est plus fort : il concerne maintenant 58% des plus de 65 ans isolés, contre 44% en début de période. Les charges de logement sont également ressenties comme plus lourdes. De même, près d'un cinquième du groupe estime que son niveau de vie s'est nettement dégradé au cours des dix dernières années (+ 11 points en quatorze ans). Parallèlement, les plus de 65 ans isolés sont également plus nombreux à souffrir de maux de la vie quotidienne (maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnies).

Autrement dit, dans ce groupe, l'amélioration objective des conditions de vie n'a pas empêché le développement d'un certain mal-être.

Tableau 34
L'itinéraire des plus de 65 ans isolés

en %

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Ecart (C) - (A)
Revenu et patrimoine				
Disposent de moins de 4 000 F/mois.....	43,8	34,5	18,4	**- 25,4**
Disposent de plus de 17 000 F/mois	2,8	2,1	2,3	- 0,5
Possèdent des valeurs mobilières	13,0	18,6	17,8	+ 4,8
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers	18,6	16,3	15,2	- 3,4
Ont l'usage d'une résidence secondaire.....	4,5	5,6	3,9	- 0,6
Equipement, logement				
Habitent en HLM.....	11,7	16,9	22,4	+ 10,7
Sont propriétaires de leur logement	50,4	43,1	52,4	+ 2,0
Possèdent les 4 équipements de base(1).....	46,7	71,3	88,6	**+ 41,9**
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2)....	0,5	1,4	4,6	+ 4,1
Restrictions				
S'imposent régulièrement des restrictions	44,5	50,7	58,0	**+ 13,5**
dont : - sur l'alimentation	22,3	17,8	22,4	+ 0,1
- sur les soins médicaux.....	4,2	8,1	7,7	+ 3,5
- sur au moins 4 postes budgétaires(3)..	18,3	22,3	37,9	**+ 19,6**
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	64,3	53,2	59,4	- 4,9
Formation, chômage				
Ne disposent d'aucun diplôme	47,9	45,2	35,2	- 12,7
Vie sociale				
Ne participe à aucune association.....	82,2	87,6	73,6	- 8,6
Ne fréquente jamais une bibliothèque.....	89,1*	80,8	78,8	- 10,3
Ne fréquente jamais un cinéma.....	92,7*	75,6	81,8	- 10,9
Reçoivent des amis au moins 1 fois/mois.....	40,0*	39,6	53,5	**+ 13,5**
Autres opinions				
Ont de faibles charges de logement(4)	68,4	61,9	58,5	- 9,9
Estiment que leur niveau de vie s'est beaucoup dégradé depuis 10 ans	8,3	14,7	19,5	+ 11,2
Souffre de trois maux ou plus(5).....	15,3	32,7	23,7	+ 8,4
Situation en terme de points				
Moins de 9 points	13,2	16,2	12,4	- 0,8
Plus de 22 points	2,7	3,7	2,9	+ 0,2
Nombre moyen de points	**12,7**	**13,1**	**13,8**	**+ 1,1**
Part représentée par le groupe, en % de l'ensemble de la population	14,0	12,8	12,0	

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »
(1) WC intérieurs, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone
(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano
(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménagers, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone
(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté
(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnies
* Données de 1982-1983
Exemple de lecture : En 1980-1981, 43,8% des plus de 65 ans isolés bénéficiaient d'un revenu mensuel de moins de 4 000 Francs par ménage.

2. Les familles monoparentales (femmes seules avec enfants) : une certaine dégradation relative

Le nombre de points de l'indicateur n'a guère bougé au sein de ce groupe dans les quatorze années étudiées. Avec une moyenne de 13 en début et en fin de période, la stabilité de la situation des familes monoparentales, considérée dans l'absolu, correspond, en fait, à une dégradation relative puisque l'indicateur a globalement gagné un point dans l'ensemble de la population.

Les variations intervenues dans la période dans les domaines du revenu et du patrimoine sont de faible ampleur et comportent des aspects tout autant positifs que négatifs. Au titre des premiers, on note que la proportion des titulaires de faibles revenus (moins de 4 000 Francs par mois) a diminué, passant de 20 à 14% du groupe entre 1980 et 1994. De même, le nombre de détenteurs de valeurs mobilières a doublé, mais il reste encore à un niveau relativement faible (11% du groupe, cf. tableau 35). Au titre des aspects négatifs, le patrimoine immobilier de cette catégorie a souffert : les femmes seules avec enfants sont moins nombreuses à être propriétaires de leur logement (- 7 points), à posséder des biens immobiliers ou fonciers (- 8 points) ou à avoir l'usage d'une résidence secondaire.

Par contre, leur équipement domestique s'est nettement accru, aussi bien l'équipement de base que celui en « biens sélectifs ». L'équipement de la maison représente d'ailleurs l'un des deux registres, parmi ceux que nous pouvons analyser, où la situation du groupe s'est très sensiblement améliorée. Le second concerne les sorties en bibliothèque et au cinéma, pour lesquelles l'absence de fréquentation s'est fortement réduite : par exemple, 36% des femmes seules avec enfants ne vont jamais au cinéma en 1993-1994, contre 59% en 1982-1983.

Les autres dimensions analysées traduisent une dégradation, souvent importante, de la situation de ce groupe. Si les aspects factuels laissent apparaître peu de variations des pratiques (départ en vacances, réception d'amis), les contraintes budgétaires se sont, par contre, franchement affirmées. Ainsi, la proportion de femmes seules avec enfants ayant le sentiment de se restreindre sur un nombre important de postes budgétaires (au

moins quatre sur onze) et, en particulier, sur les postes vitaux, tels l'alimentation et les soins médicaux, ont assez sensiblement augmenté (tableau 35). De même, les dépenses de logement sont devenues plus difficilement supportables. Parallèlement, la proportion des membres du groupe qui estiment que leur niveau de vie va beaucoup moins bien depuis dix ans a plus que doublé, passant de 17 à 40% entre le début et la fin de la période. D'ailleurs, les "petits" maux de la vie courante concernent une part plus importante de ce groupe (+ 16 points).

Ces éléments méritent en fait d'être mis en rapport avec un dernier constat - et non des moindres - : **la situation d'emploi des femmes seules avec enfants s'est très nettement dégradée dans la période**. Alors qu'en 1980-1981, 20% d'entre elles étaient au chômage (ou l'avaient été au cours des douze derniers mois), c'est le cas de 41% en fin de période. De ce point de vue, ce groupe a été un de ceux qui ont été le plus touché par la crise de ces dernières années. Ce phénomène est intervenu après 1988.

Tableau 35
L'itinéraire des femmes seules avec enfants

en %

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Ecart (C) - (A)
Revenu et patrimoine				
Disposent de moins de 4 000 F/mois.....	19,5	13,1	13,6	- 5,9
Disposent de plus de 17 000 F/mois	3,0	3,2	5,9	+ 2,9
Possèdent des valeurs mobilières	4,5	13,4	10,5	+ 6,0
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers	13,8	11,8	6,2	- 7,6
Ont l'usage d'une résidence secondaire.....	5,9	5,8	1,7	- 4,2
Equipement, logement				
Habitent en HLM.....	32,4	35,7	35,1	+ 2,7
Sont propriétaires de leur logement	18,2	19,6	11,1	- 7,1
Possèdent les 4 équipements de base(1).....	60,5	82,3	93,3	**+ 32,8**
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2)....	4,5	5,9	21,5	**+ 17,0**
Restrictions				
S'imposent régulièrement des restrictions	91,3	83,6	90,7	- 0,6
dont : - sur l'alimentation.....	27,8	28,2	39,0	**+ 11,2**
- sur les soins médicaux.....	9,9	10,4	16,7	+ 6,8
- sur au moins 4 postes budgétaires(3).	66,1	66,6	79,2	**+ 13,1**
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	51,9	33,8	48,0	- 3,9
Formation, chômage				
Ne disposent d'aucun diplôme	30,1	27,6	22,0	- 8,1
Sont ou ont été au chômage (12 dern. mois).	19,8	20,7	40,5	**+ 20,7**
Vie sociale				
Ne participe à aucune association.....	80,3	86,3	82,6	+ 2,3
Ne fréquente jamais une bibliothèque.....	85,7*	68,6	61,8	**- 23,9**
Ne fréquente jamais un cinéma.....	59,8*	42,3	35,5	**- 24,3**
Reçoivent des amis au moins 1 fois/mois.....	66,1*	64,8	62,7	- 3,4
Autres opinions				
Ont de faibles charges de logement(4)	45,9	42,9	29,5	- 16,4
Estiment que leur niveau de vie s'est beaucoup dégradé depuis 10 ans	17,2	34,6	39,5	**+ 22,3**
Souffre de trois maux ou plus(5).....	34,1	46,2	50,1	+ 16,0
Situation en terme de points				
Moins de 9 points	22,6	17,3	19,3	- 3,3
Plus de 22 points	3,1	1,2	5,2	+ 2,1
Nombre moyen de points	**12,8**	**13,5**	**13,0**	**+ 0,2**
Part représentée par le groupe, en % de l'ensemble de la population	3,7	4,5	4,3	

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) WC intérieurs, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone

(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano

(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménagers, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone

(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté

(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnies

* Données de 1982-1983

Exemple de lecture : En 1980-1981, 19,5% des femmes seules avec enfants bénéficiaient d'un revenu mensuel de moins de 4 000 Francs par ménage.

3 - Les familles nombreuses (hors cadres supérieurs)[1] : une amélioration sensible, accompagnée d'un accroissement des restrictions

La situation financière des ménages constituant ce groupe s'est globalement améliorée sur l'ensemble de la période : la proportion de ceux bénéficiant de revenus supérieurs à 17 000 Francs par mois est passée de 6% en 1980-1981 à 18% en fin de période. Une partie désormais infime des familles nombreuses disposent de revenus de moins de 4 000 Francs mensuels (1% en 1993-1994)[2]. Dans le même laps de temps, le nombre de détenteurs de valeurs mobilières s'est accru dans le groupe (+ 7 points), alors que celui des possesseurs de biens immobiliers ou fonciers a très légèrement diminué.

Comme pour la quasi-totalité des catégories analysées, l'amélioration de l'équipement est ici considérable : 95% de ces familles possèdent aujourd'hui les quatre équipements de base, contre 60% quatorze ans plus tôt. La détention de biens d'équipement plus sélectifs s'est également sensiblement accrue (+ 28 points, cf. tableau 36). Cependant, la proportion de ménages propriétaires de leur logement n'a pratiquement pas bougé, même si le nombre de ceux habitant en HLM a baissé (de 28% à 20%).

Les familles nombreuses, cependant, sont manifestement obligées de s'imposer de plus en plus de restrictions : 85% déclarent aujourd'hui se restreindre régulièrement, contre 70% en début de période. Ces restrictions accrues concernent tous les postes budgétaires : 70% disent maintenant s'imposer des restrictions régulières sur au moins quatre postes de leur budget (contre 45%, il y a quatorze ans). D'ailleurs, en fin de période, la moitié de ces familles ne sont pas parties en vacances au cours des douze derniers mois, contre 41% en 1980-1981.

---

[1] Nous avons classé ici les familles nombreuses (composées d'un couple et d'au moins trois enfants), à l'exclusion de celles dont le chef est cadre supérieur ou profession libérale. Ce groupe représente environ 5% de la population (cf. tableau 36).

[2] Notons que, selon leurs déclarations, les familles de trois enfants et plus touchent aujourd'hui en moyenne 3 214 Francs/mois d'allocations familiales, contre 1 923 Francs en 1980-1981. Ceci conduit nécessairement à limiter le nombre de familles disposant de moins de 4 000 Francs mensuels.

Les difficultés budgétaires rencontrées dans ce groupe s'expliquent en partie par la montée du chômage : **le taux de chômage des chefs de familles nombreuses a été multiplié par plus de deux dans la période** ; il est maintenant de 18%. De fait, la proportion de familles nombreuses estimant que leur niveau de vie s'est dégradé s'est sensiblement élevé dans la première partie de la période, même si elle a ensuite un peu régressé : 28% estiment aujourd'hui que leur niveau de vie s'est nettement détérioré en dix ans, soit deux fois plus qu'en 1980.

Par ailleurs, la vie sociale de ces ménages s'est développée dans la période : plus forte fréquentation des bibliothèques, des salles de cinéma ; plus grande participation associative ; resserrement des liens avec les amis par des réceptions à domicile (tableau 36).

Globalement, la situation des familles nombreuses s'est améliorée, surtout dans la seconde partie de la période étudiée : leur nombre total de points est passé de 14,4 en 1980-1981 à 15,6 en 1993-1994. Mais cette évolution est du même ordre de grandeur que celle observée dans l'ensemble de la population. Cette amélioration est essentiellement dûe à la diffusion de l'équipement et à un accroissement des revenus (cf. tableau en annexe 3). En fin de période, 11% des ménages du groupe disposent de plus de 22 points, contre à peine 2% au début.

Tableau 36
L'itinéraire des familles nombreuses (hors cadres supérieurs)

en %

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Ecart (C) - (A)
Revenu et patrimoine				
Disposent de moins de 4 000 F/mois	7,8	5,5	1,0	- 6,8
Disposent de plus de 17 000 F/mois	6,0	8,7	18,0	**+12,0**
Possèdent des valeurs mobilières	5,6	11,6	12,6	+ 7,0
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers	14,8	7,3	13,5	- 1,3
Ont l'usage d'une résidence secondaire	6,2	5,7	5,1	- 1,1
Equipement, logement				
Habitent en HLM	28,2	25,3	19,8	- 8,4
Sont propriétaires de leur logement	20,4	21,9	19,0	- 1,4
Possèdent les 4 équipements de base(1)	60,4	90,0	95,3	**+34,9**
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2)	2,6	14,1	30,9	**+28,3**
Restrictions				
S'imposent régulièrement des restrictions	69,8	82,3	84,8	**+15,0**
dont : - sur l'alimentation	17,6	25,1	19,3	+ 1,7
- sur au moins 4 postes budgétaires(3)	45,0	62,7	70,4	+25,4
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	40,9	49,7	50,1	+ 9,2
Formation, chômage				
Ne disposent d'aucun diplôme	27,8	41,0	32,9	+ 5,1
Sont ou ont été au chômage (12 dern. mois)	8,4	19,2	17,7	**+ 9,3**
Vie sociale				
Ne participe à aucune association	72,3	77,3	65,9	- 6,4
Ne fréquente jamais une bibliothèque	95,4*	82,9	75,8	**- 19,6**
Ne fréquente jamais un cinéma	90,3*	61,5	52,8	**- 37,5**
Reçoivent des amis au moins 1 fois/mois	45,0*	65,4	68,0	**+ 23,0**
Autres opinions				
Ont de faibles charges de logement(4)	47,3	47,5	42,3	- 5,0
Estiment que leur niveau de vie s'est beaucoup dégradé depuis 10 ans	13,4	32,5	28,1	**+14,7**
Souffre de trois maux ou plus(5)	14,9	22,3	17,3	+ 2,4
Situation en termes de points				
Moins de 9 points	9,0	15,5	4,6	- 4,4
Plus de 22 points	1,9	3,1	11,1	+ 9,2
Nombre moyen de points	**14,4**	**14,2**	**15,6**	**+ 1,2**
Part représentée par le groupe, en % de l'ensemble de la population	4,9	4,6	5,4	

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) WC intérieurs, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone
(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano
(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménager, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone
(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté
(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnies

* Données 1982-1983

Exemple de lecture : En 1980-1981, 7,8% des familles nombreuses bénéficiaient d'un revenu mensuel de moins de 4 000 Francs par ménage.

4. Les 50-60 ans : des évolutions internes disparates

La situation globale des 50-60 ans[1] a peu évolué dans la période : ce groupe atteint 16,7 points en 1993-1994, contre 16 points en 1980-1981 (tableau 37). Il reste que le nombre d'individus de ce groupe situés au plus bas de l'échelle (moins de 9 points) s'est très légèrement accru, en même temps que s'élevait le nombre de ceux situés au plus haut (plus de 22 points).

De fait, cet accroissement des disparités internes se retrouve dans l'analyse des revenus du groupe : la part de ceux disposant de plus de 17 000 Francs par mois est passée de 13 à 23% entre la fin et le début de la période ; la part des titulaires des revenus les plus faibles (moins de 4 000 Francs par mois) s'est un peu accrue. Il reste qu'au total, les possesseurs de valeurs mobilières et les propriétaires de leur logement sont maintenant plus nombreux dans le groupe. De même, l'équipement domestique s'est nettement amélioré, en particulier l'équipement en biens dits sélectifs (lave-vaisselle, magnétoscope, piano) : la proportion de ceux en possédant au moins deux a presque été multipliée par dix dans la période (elle est passée de 4 à 33%).

Au titre des autres évolutions positives, on note que la fréquentation des bibliothèques et des salles de cinéma s'est développée au sein de cette catégorie. Recevoir des amis est aussi une pratique qui s'y est sensiblement diffusée.

A l'inverse, les évolutions négatives apparaissent surtout dans deux domaines :

- D'abord, le taux de chômage s'est élevé sensiblement parmi les 50-60 ans ; en fin de période, 17% sont chômeurs ou l'ont été au cours des douze derniers mois, contre 7% seulement en 1980-1981.
- Ensuite, le « moral » du groupe s'est dégradé : un tiers estime maintenant que son niveau de vie est nettement moins bon depuis dix ans, contre 10% au début des années 80. Les « petits » maux sont également le lot quotidien d'un plus grand nombre des 50-60 ans (tableau 37).

Signalons enfin que le taux de départ en vacances du groupe est, en fin de période, revenu au même niveau que celui du début, après une nette amélioration intervenue entre temps, en 1987-1988.

---

[1] Il s'agit précisément des individus âgés de 50 à 59 ans inclus.

Tableau 37
L'itinéraire des 50-60 ans

en %

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Ecart (C) - (A)
Revenu et patrimoine				
Disposent de moins de 4 000 F/mois.....	7,0	8,7	8,0	+ 1,0
Disposent de plus de 17 000 F/mois	13,0	18,0	22,9	+ 9,9
Possèdent des valeurs mobilières	10,0	20,1	20,0	**+ 10,0**
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers	24,8	23,4	24,2	- 0,6
Ont l'usage d'une résidence secondaire.....	14,1	17,4	12,0	- 2,1
Equipement, logement				
Habitent en HLM.....	16,1	11,8	12,1	- 4,0
Sont propriétaires de leur logement	47,5	49,9	58,6	**+ 11,1**
Possèdent les 4 équipements de base(1).....	64,5	87,0	95,3	**+ 30,8**
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2)....	3,6	6,8	33,1	**+ 29,5**
Restrictions				
S'imposent régulièrement des restrictions	53,0	65,7	67,8	**+ 14,8**
dont : - sur l'alimentation.....	11,1	17,3	22,2	+ 11,1
- sur au moins 4 postes budgétaires(3) ...	22,8	43,0	50,7	**+ 27,9**
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	46,0	36,8	46,0	0
Formation, chômage				
Ne disposent d'aucun diplôme	29,3	35,9	22,1	- 7,3
Sont ou ont été au chômage (12 dern. mois) .	6,6	14,9	16,7	**+ 10,1**
Vie sociale				
Ne participe à aucune association.....	74,3	73,2	72,1	- 2,2
Ne fréquente jamais une bibliothèque.....	88,4*	78,4	72,2	**- 16,2**
Ne fréquente jamais un cinéma.....	88,8*	50,9	55,5	**- 33,3**
Reçoivent des amis au moins 1 fois/mois.....	49,5*	56,8	62,6	**+ 13,1**
Autres opinions				
Ont de faibles charges de logement(4)	68,1	65,9	63,8	- 4,3
Estiment que leur niveau de vie s'est beaucoup dégradé depuis 10 ans	10,4	22,1	33,6	**+ 23,2**
Souffre de trois maux ou plus(5).....	14,4	28,0	27,3	+ 12,9
Situation en terme de points				
Moins de 9 points	5,3	5,7	5,9	+ 0,6
Plus de 22 points	9,2	11,8	14,2	+ 5,0
Nombre moyen de points	**16,0**	**16,4**	**16,7**	**+ 0,7**
Part représentée par le groupe, en % de l'ensemble de la population.....	15,1	16,5	15,1	

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) WC intérieurs, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone
(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano
(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménagers, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone
(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté
(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnies

* Données de 1982-1983

Exemple de lecture : En 1980-1981, 7% des 50-60 ans bénéficiaient d'un revenu mensuel de moins de 4 000 Francs par ménage.

5 - Les cadres supérieurs et professions libérales : toujours privilégiés, mais plus soucieux

Ce groupe est l'un des plus privilégiés : tout au long de la période, aucun de ses membres n'obtient moins de 9 points pour ce qui concerne notre indicateur. En revanche, le nombre de ceux dépassant 22 points, après avoir fléchi en 1987-1988, a cru de nouveau dans la deuxième partie de la période pour atteindre 42% en 1993-1994 (tableau 38). Au total, le nombre de points moyen détenu par les cadres supérieurs et professions libérales (autour de 21) se situe, tout au long des quatorze années d'observation, nettement au-dessus de celui de l'ensemble de la population (environ 16). Il reste que ce nombre de points ne s'est pas amélioré parallèlement à celui de l'ensemble des Français (- 0,3 dans la période). Il faut noter à ce propos que cette population s'est gonflée en effectifs dans la période : l'arrivée de cadres supérieurs plus jeunes a contribué à limiter l'évolution positive de la situation générale de cette catégorie.

Les membres du groupe conservent cependant une situation très favorisée : 57% disposent de revenus mensuels supérieurs à 17 000 Francs (soit 9 points de plus qu'en 1980-1981). Un bon nombre d'entre eux possèdent un patrimoine, aussi bien mobilier qu'immobilier, et un tiers environ sont propriétaires de leur logement (tableau 38). Possédant déjà quasiment tous l'équipement de base en début de période, ils ont pu accroître rapidement leur équipement en biens moins courants comme le magnétoscope et le lave-vaisselle : 98% sont aujourd'hui équipés du confort de base et 50% de deux ou trois biens sélectifs. Les cadres supérieurs et professions libérales sont, avec les artisans-commerçants, les mieux équipés de tous les ménages analysés ici.

Malgré l'amélioration générale de leur niveau de vie, les cadres ont cependant davantage le sentiment, en 1993-1994, d'être confrontés à des difficultés budgétaires. Ainsi, sont-ils plus nombreux à déclarer se restreindre régulièrement : 48% disent maintenant s'imposer des restrictions sur au moins quatre postes de leur budget (+ 29 points dans la période). Ils sont également près de deux fois plus à avouer souffrir de maux de société (tableau 38). Enfin, ils estiment un peu plus souvent que leur niveau

de vie s'est nettement dégradé depuis dix ans, même si la proportion de cadres concernés reste là tout de même assez faible (15%). Force est d'ailleurs de constater que les cadres ne sont plus épargnés par le chômage : 18% d'entre eux sont ou ont été au chômage au cours des douze derniers mois, contre 7% en début de période.

S'ils reçoivent un peu moins leurs amis à leur domicile, les ménages dont le chef est cadre supérieur ou exerce une profession libérale s'impliquent davantage dans le monde associatif et fréquentent de plus en plus les salles de cinéma et les bibliothèques. Ainsi, en 1993-1994, plus d'un sur deux fait partie d'au moins une association et les neuf dixièmes vont régulièrement au cinéma.

Tableau 38
L'itinéraire des cadres supérieurs-professions libérales

en %

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Ecart (C) - (A)
Revenu et patrimoine				
Disposent de moins de 4 000 F/mois	2,4	2,8	2,6	+ 0,2
Disposent de plus de 17 000 F/mois	48,3	48,5	57,3	**+ 9,0**
Possèdent des valeurs mobilières	29,6	38,6	31,7	+ 2,1
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers	23,4	24,3	23,5	+ 0,1
Ont l'usage d'une résidence secondaire	21,2	25,2	16,4	- 4,8
Equipement, logement				
Habitent en HLM	2,1	9,0	7,9	+ 5,8
Sont propriétaires de leur logement	30,8	33,3	33,7	+ 2,9
Possèdent les 4 équipements de base(1)	91,6	95,1	97,6	+ 6,0
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2)	16,9	27,2	50,4	**+33,5**
Restrictions				
S'imposent régulièrement des restrictions	43,6	59,2	57,8	+14,2
dont : - sur l'alimentation	12,6	8,2	13,9	+1,3
- sur au moins 4 postes budgétaires(3)	19,1	36,4	47,6	**+28,5**
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	12,0	12,4	12,5	+ 0,5
Formation, chômage				
Ne disposent d'aucun diplôme	3,0	6,2	4,2	+ 1,2
Sont ou ont été au chômage (12 dern. mois)	7,0	16,3	17,5	**+10,5**
Vie sociale				
Ne participe à aucune association	57,9	59,9	48,4	- 9,5
Ne fréquente jamais une bibliothèque	76,2*	52,8	31,4	**- 44,8**
Ne fréquente jamais un cinéma	56,2*	11,2	10,0	**- 46,2**
Reçoivent des amis au moins 1 fois/mois	84,7*	82,9	78,2	- 6,5
Autres opinions				
Ont de faibles charges de logement(4)	68,1	65,6	65,6	- 2,5
Estiment que leur niveau de vie s'est beaucoup dégradé depuis 10 ans	9,0	11,8	15,2	+ 6,2
Souffre de trois maux ou plus(5)	12,3	18,3	23,0	+10,7
Situation en termes de points				
Plus de 22 points	39,2	35,6	41,8	+ 2,6
Nombre moyen de points	**21,5**	**21,0**	**21,2**	**- 0,3**

Part représentée par le groupe, en % de l'ensemble de la population	6,6	6,3	8,6

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) WC intérieurs, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone
(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano
(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménager, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone
(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté
(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnies

* Données 1982-1983

Exemple de lecture : En 1980-1981, 2,4% des cadres supérieurs et professions libérales bénéficiaient d'un revenu mensuel de moins de 4 000 Francs par ménage.

6 - Les artisans-commerçants : une amélioration jusqu'en 1988, une détérioration après

La situation des artisans-commerçants s'est globalement améliorée au rythme de l'ensemble de la population. L'indicateur du groupe a gagné près d'un point : de 16,9 en 1980-1981, il est passé à 17,8 en 1993-1994 (tableau 39). Le groupe a cependant connu d'abord une période faste (1980-1988), suivie d'une certaine détérioration de sa situation (1988-1994).

La proportion de bénéficiaires de revenus élevés a augmenté sensiblement dans le groupe : plus du quart de ses membres (27%) disposent maintenant de plus de 17 000 Francs par mois. Mais la part des titulaires de faibles revenus ne s'est pas réduite pour autant ; elle s'est même accrue. Il reste que leur patrimoine s'est globalement conforté dans la période : les possesseurs de valeurs mobilières, de biens immobiliers ou fonciers, ainsi que les propriétaires de leur logement sont plus nombreux dans cette catégorie.

Comme pour tous les groupes analysés, l'équipement de base s'est ici largement diffusé : presque tous les artisans-commerçants (99%) disposent maintenant d'un WC intérieur, de l'eau chaude, d'une douche ou d'une baignoire et du téléphone à leur domicile. Par ailleurs, c'est dans ce groupe que la pénétration des équipements sélectifs a été la plus spectaculaire : la moitié des artisans-commerçants disposent maintenant de deux équipements au moins parmi le lave-vaisselle, le magnétoscope et le piano (+ 46 points en quatorze ans).

Les autres évolutions positives concernent l'augmentation de la fréquentation des salles de cinéma et, dans une moindre mesure, l'accroissement de la participation associative et de la fréquentation des bibliothèques. Les artisans-commerçants sont également un peu plus nombreux à recevoir régulièrement des amis à domicile.

Mais d'autres aspects ont globalement évolué moins favorablement. Le taux de chômage, quoique encore relativement faible (12% en 1993-1994), s'est élevé. Le sentiment de restrictions s'est répandu, surtout depuis 1988 : 75% des artisans-commerçants ont maintenant le sentiment de se restreindre, contre 56% en 1980-1981.

Cet accroissement n'a cependant pas concerné les restrictions sur les postes vitaux. Il reste que plus nombreux sont ceux qui considèrent que leurs charges de logement sont lourdes. Signes de ces difficultés :

- D'une part, la proportion des artisans qui ne sont pas partis en vacances s'est considérablement accrue (elle est passée de 28 % en 1980 à 52 % en 1993-1994).

- D'autre part, leur pessimisme concernant l'évolution de leur niveau de vie s'est élevé : près d'un tiers (31 %) des artisans-commerçants estiment désormais que leur niveau de vie s'est nettement dégradé en dix ans. Remarquons que, là encore, cette dégradation est essentiellement intervenue dans les années les plus récentes (entre 1988 et 1994).

Tableau 39
L'itinéraire des artisans-commerçants

en %

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Ecart (C) - (A)
Revenu et patrimoine				
Disposent de moins de 4 000 F/mois.....	9,7	8,2	10,9	+ 1,2
Disposent de plus de 17 000 F/mois	18,3	26,7	26,9	+ 8,6
Possèdent des valeurs mobilières	10,7	27,6	20,5	**+ 9,8**
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers	26,9	29,7	34,0	+ 7,1
Ont l'usage d'une résidence secondaire.....	13,6	19,4	13,4	- 0,2
Equipement, logement				
Habitent en HLM.....	4,4	6,3	2,3	- 2,1
Sont propriétaires de leur logement	44,1	50,6	55,0	+ 10,9
Possèdent les 4 équipements de base(1).....	66,0	91,3	98,8	**+ 32,8**
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2)....	3,5	20,0	49,1	**+ 45,6**
Restrictions				
S'imposent régulièrement des restrictions	55,5	53,5	74,5	**+ 19,0**
dont : - sur l'alimentation.....	13,1	6,9	13,3	+ 0,2
- sur au moins 4 postes budgétaires(3)	33,5	26,8	54,2	+ 20,7
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	28,0	39,2	52,0	**+ 24,0**
Formation, chômage				
Ne disposent d'aucun diplôme	26,0	17,8	27,2	+ 1,2
Sont ou ont été au chômage (12 dern. mois).	3,7	11,1	11,8	+ 8,1
Vie sociale				
Ne participe à aucune association.....	80,5	77,2	75,3	- 5,2
Ne fréquente jamais une bibliothèque.....	93,2*	88,3	84,8	- 8,4
Ne fréquente jamais un cinéma.....	70,3*	41,7	43,1	**- 27,2**
Reçoivent des amis au moins 1 fois/mois.....	63,0*	62,2	67,0	+ 4,0
Autres opinions				
Ont de faibles charges de logement(4)	62,3	65,4	51,8	- 10,5
Estiment que leur niveau de vie s'est beaucoup dégradé depuis 10 ans	12,8	15,4	30,6	**+ 17,8**
Souffre de trois maux ou plus(5).....	16,8	18,5	26,9	+ 10,1
Situation en terme de points				
Moins de 9 points	2,3	4,1	2,3	0
Plus de 22 points	11,4	19,0	16,2	+ 4,8
Nombre moyen de points.....	**16,9**	**18,2**	**17,8**	**+ 0,9**

Part représentée par le groupe, en % de l'ensemble de la population.....	4,8	4,9	4,8

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) WC intérieurs, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone
(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano
(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménagers, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone
(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté
(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnies

* Données de 1982-1983

Exemple de lecture : En 1980-1981, 9,7% des artisans-commerçants bénéficiaient d'un revenu mensuel de moins de 4 000 Francs par ménage.

7 - Les moins de 25 ans : plus de chômage et une vie sociale plus développée

Cinq éléments importants caractérisent l'évolution de cette catégorie dans la période :

- D'abord, la proportion de ménages dont le chef a moins de 25 ans est passée de 10% à 6% ; ce constat est à rapprocher du fait que les jeunes restent de plus en plus longtemps au domicile parental.

- Ensuite, on ne s'en étonnera pas, le chômage les touche de plus en plus : 37% sont aujourd'hui au chômage (ou à la recherche d'un emploi), ou l'ont été dans les douze mois précédant l'enquête, contre 25% en 1980-1981 (tableau 40). Ce n'est pourtant pas faute d'une amélioration sensible de leur niveau de formation : seuls 16% des jeunes ne disposaient, en 1993-1994, d'aucun diplôme, contre 27% quatorze ans plus tôt. Cette croissance du chômage des jeunes ne les conduit pas, en réalité, à exprimer un fort mécontentement en ce qui concerne l'évolution de leur niveau de vie ; il est vrai qu'à 25 ans, la comparaison de son niveau de vie avec celui de ses 15 ans n'a pas toujours grande signification. Il reste que le nombre de jeunes qui déclarent souffrir d'au moins trois maux (mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnies, maux de tête) a fait un bond : + 23 points en quatorze ans (cf. tableau 40).

- Les ménages de ce groupe ont connu, dans la période, une forte diffusion de leur équipement de base (+ 53 points). L'amélioration a cependant été nettement moins sensible en ce qui concerne l'équipement dit sélectif. Il apparaît néanmoins une très légère amélioration du patrimoine du groupe, surtout en ce qui concerne les valeurs mobilières, même si les jeunes ménages sont rarement propriétaires de leur logement (environ 5% sur toute la période).

- Contrepartie de la croissance du nombre de chômeurs, comme du nombre d'étudiants, au sein de ce groupe, davantage de jeunes disposent de revenus peu élevés : 27% des ménages concernés bénéficient de moins de 4 000 Francs de ressources mensuelles, contre 17% au début de la période.

- Enfin, malgré ces éléments, la vie sociale des jeunes ménages a continué à se développer et à s'intensifier au fil du temps (davantage de réception d'amis, plus grande fréquentation de bibliothèques, plus de sorties au cinéma). Les sorties au cinéma, en particulier, font vraiment partie du quotidien des ménages de moins de 25 ans : seuls 13% d'entre eux ne le fréquentent jamais en 1993-1994, contre plus d'un tiers il y a quatorze ans. Ce développement des loisirs et de la sociabilité ne se retrouve cependant pas dans la pratique associative : un peu plus de jeunes ne participent à aucune association (tableau 40).

Au total, la valeur de l'indicateur n'a guère bougé au sein de ce groupe : il est resté stable, autour de 14 points. Cette stabilité correspond, en réalité, à une dégradation relative de la situation des moins de 25 ans, puisque, rappelons-le, l'indicateur a, dans la période, gagné un point dans l'ensemble de la population.

Tableau 40
L'itinéraire des moins de 25 ans

en %

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Ecart (C) - (A)
Revenu et patrimoine				
Disposent de moins de 4 000 F/mois	17,0	24,3	26,7	**+ 9,7**
Disposent de plus de 17 000 F/mois	3,3	1,2	4,2	+ 0,9
Possèdent des valeurs mobilières	1,0	8,0	8,7	+ 7,7
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers	3,9	4,2	4,9	+ 1,0
Ont l'usage d'une résidence secondaire	2,4	2,9	6,4	+ 4,0
Equipement, logement				
Habitent en HLM	26,3	31,7	21,1	- 5,2
Sont propriétaires de leur logement	5,2	3,9	5,3	+ 0,1
Possèdent les 4 équipements de base(1)	28,7	67,3	81,6	**+52,9**
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2)	0	2,7	7,0	+ 7,0
Restrictions				
S'imposent régulièrement des restrictions	74,6	76,7	68,5	- 6,1
dont : - sur l'alimentation	27,4	23,6	24,8	- 2,6
- sur au moins 4 postes budgétaires(3)	37,8	54,5	58,4	**+20,6**
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	29,0	30,7	36,7	+ 7,7
Formation, chômage				
Ne disposent d'aucun diplôme	26,8	34,7	16,4	- 10,4
Sont ou ont été au chômage (12 dern. mois)	24,9	28,1	36,7	**+11,8**
Vie sociale				
Ne participe à aucune association	73,5	81,5	79,2	+ 5,7
Ne fréquente jamais une bibliothèque	76,4*	67,0	45,2	**- 31,2**
Ne fréquente jamais un cinéma	36,5*	20,3	13,1	**- 23,4**
Reçoivent des amis au moins 1 fois/mois	73,5*	80,2	90,9	+17,4
Autres opinions				
Ont de faibles charges de logement(4)	50,5	49,4	46,8	- 3,7
Estiment que leur niveau de vie s'est beaucoup dégradé depuis 10 ans	9,6	15,3	16,0	+6,4
Souffre de trois maux ou plus(5)	12,0	23,8	34,8	**+22,8**
Situation en termes de points				
Moins de 9 points	4,4	9,3	8,2	**+ 3,8**
Plus de 22 points	0,8	0,6	2,7	+ 1,9
Nombre moyen de points	**13,9**	**13,8**	**14,1**	**+ 0,2**
Part représentée par le groupe, en % de l'ensemble de la population	9,9	7,2	5,7	

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) WC intérieurs, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone
(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano
(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménager, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone
(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté
(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnies

* Données 1982-1983

Exemple de lecture : En 1980-1981, 17% des moins de 25 ans bénéficiaient d'un revenu mensuel de moins de 4 000 Francs par ménage.

8 - Les chômeurs : une très légère amélioration, masquant différentes évolutions internes

Ce groupe[1] a doublé de volume entre 1980 et 1994 : constituant 8% des chefs de ménages français en début de période, les chômeurs en représentaient 16% quatorze ans plus tard. Ces ménages font assurément partie des plus défavorisés des Français : leur nombre moyen de points se situe autour de 12, c'est-à-dire à un niveau bien inférieur à la moyenne de l'ensemble de la population (16 points).

Globalement, le groupe des chômeurs a bénéficié d'une légère amélioration en termes de revenus et de patrimoine : un peu plus de ses membres disposent désormais de plus de 17000 F de revenus mensuels. Quelques uns possèdent des valeurs mobilières, des biens fonciers ou immobiliers (tableau 41).

Deux évolutions un peu contradictoires se sont produites concernant le logement : davantage de ménages du groupe vivent en HLM en fin de période (même s'il y a un certain recul depuis 86-87), mais plus nombreux sont également ceux qui sont propriétaires de leur logement. En réalité, ce paradoxe provient des modifications de structure interne du groupe dans la période : en 1980-1981, les chômeurs de plus de 35 ans représentaient 37% du groupe ; ils en constituaient 53% en 1993-1994. Ce « vieillissement » relatif des chômeurs explique une bonne partie des évolutions mises en évidence : les jeunes chômeurs sont plus nombreux, et ils le sont de plus en plus, à vivre en HLM ; les chômeurs de plus de 35 ans sont, plus souvent que les jeunes, propriétaires de leur logement.

Globalement, ce groupe a vu sa situation s'améliorer considérablement en matière d'équipement : le nombre de ceux qui possèdent les quatre équipements de base a doublé, pour atteindre 88%. La diffusion des équipements plus sophistiqués a été bien plus lente : seuls 19% des ménages du groupe possèdent deux ou trois biens d'équipement sélectifs. Il s'agit bien plus souvent de chômeurs de plus de 35 ans.

---

[1] Rappelons que ce groupe inclut les personnes au chômage au moment de l'enquête et celles qui l'ont été au cours des douze mois précédant l'interview.

Ces quelques améliorations ne masquent pas le fait que les chômeurs ressentent de plus en plus de difficultés : ainsi, estiment-ils bien plus souvent aujourd'hui que leur niveau de vie s'est nettement dégradé en dix ans (+ 15 points). De même, ils sont très nombreux à déclarer devoir s'imposer régulièrement des restrictions budgétaires (83 %). Un plus grand nombre n'a d'ailleurs pas pu partir en vacances dans l'année écoulée. Parallèlement, plus nombreux sont ceux qui déclarent souffrir d'au moins trois maux (+ 16 points). Cette évolution a affecté tous les groupes de chômeurs, quel que soit leur âge.

Au total, le groupe a connu une légère progression de son nombre moyen de points dans la période (+ 1,2), progression correspondant à celle ayant affecté l'ensemble des ménages français. Cette progression est cependant en partie liée aux modifications internes du groupe, les chômeurs les plus âgés, en général un peu mieux dotés, étant maintenant plus nombreux au sein de cette catégorie.

Tableau 41
L'itinéraire des chômeurs

en %

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Ecart (C) - (A)
Revenu et patrimoine				
Disposent de moins de 4 000 F/mois	17,6	13,1	15,8	- 1,8
Disposent de plus de 17 000 F/mois	7,8	4,5	11,7	+ 3,9
Possèdent des valeurs mobilières	2,1	9,7	12,8	**+10,7**
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers	7,1	8,9	9,3	+ 2,2
Ont l'usage d'une résidence secondaire	4,7	4,6	4,7	-
Equipement, logement				
Habitent en HLM	20,3	34,1	25,6	+ 5,3
Sont propriétaires de leur logement	13,3	16,7	21,4	+ 8,1
Possèdent les 4 équipements de base(1)	42,6	79,5	87,8	**+45,2**
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2)	0	6,3	19,1	+19,1
Restrictions				
S'imposent régulièrement des restrictions	81,8	79,5	83,0	+ 1,2
dont : - sur l'alimentation	35,9	24,9	32,7	-3,2
- sur au moins 4 postes budgétaires(3)	50,7	56,5	68,7	**+18,0**
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	44,2	46,7	53,8	+ 9,6
Formation				
Ne disposent d'aucun diplôme	33,4	33,5	25,4	- 8,0
Vie sociale				
Ne participe à aucune association	77,4	86,0	81,5	+ 4,1
Ne fréquente jamais une bibliothèque	91,8*	76,8	68,2	**- 23,6**
Ne fréquente jamais un cinéma	62,1*	46,9	40,3	**- 21,8**
Reçoivent des amis au moins 1 fois/mois	58,1*	63,5	72,2	+ 14,1
Autres opinions				
Ont de faibles charges de logement(4)	43,3	47,5	42,2	-1,1
Estiment que leur niveau de vie s'est beaucoup dégradé depuis 10 ans	22,0	33,6	37,3	**+15,3**
Souffre de trois maux ou plus(5)	21,7	27,3	38,0	**+16,3**
Situation en termes de points				
Moins de 9 points	22,6	19,9	16,8	- 5,8
Plus de 22 points	0,9	0,3	2,2	+ 1,3
Nombre moyen de points	**11,4**	**12,2**	**12,6**	**+1,2**
Part représentée par le groupe, en % de l'ensemble de la population	8,4	12,9	15,6	

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) WC intérieurs, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone
(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano
(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménager, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone
(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté
(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnies

* Données 1982-1983

Exemple de lecture : En 1980-1981, 17,6% des chômeurs bénéficiaient d'un revenu mensuel de moins de 4 000 Francs par ménage.

9. Les ouvriers non qualifiés : une sensible dégradation

La situation des ouvriers non qualifiés[1] s'est sensiblement dégradée dans la période : dotés de 13,4 points en 1980-1981, ce groupe a perdu 1 point en quatorze ans, alors qu'en même temps, la situation de l'ensemble de la population s'améliorait. Cette dégradation de la situation du groupe s'est accompagnée d'une sensible réduction d'effectifs : les ouvriers non qualifiés représentaient 13% des chefs de ménage en début de période ; ils en constituent dorénavant à peine 6% (tableau 42).

Cette population est touchée de plein fouet par le chômage : ce dernier concerne maintenant presque un ouvrier qualifié sur deux (45%), alors qu'il y a quatorze ans « seuls » 16% étaient au chômage ou l'avaient été au cours des douze derniers mois. De fait, le sentiment de restrictions s'est largement diffusé ici, y compris sur les postes « vitaux » : près d'un ouvrier non qualifié sur trois déclare s'imposer des restrictions sur l'alimentation ; 20% se restreignent sur les soins médicaux (+ 12 points dans la période). Leurs charges de logement leur apparaissent aussi de plus en plus lourdes. Parallèlement, les départs en vacances sont moins nombreux : 63% des ouvriers non qualifiés ne sont pas partis en 1993-1994, soit 12 points de plus qu'au début des années 80.

De fait, le pessimisme a gagné le groupe : 36% des ouvriers non qualifiés considèrent maintenant que leur niveau de vie s'est nettement dégradé depuis dix ans, contre 11% en début de période. Plus d'un quart (27%) se plaignent d'ailleurs d'affronter au moins trois de ces maux que sont la nervosité, les insomnies, l'état dépressif, le mal de tête ou de dos.

Certes, tout n'est heureusement pas noir dans le tableau brossé par le suivi de l'itinéraire des ouvriers non qualifiés. Ces derniers ont bénéficié d'une évolution favorable en ce qui concerne les équipements domestiques : 86% d'entre eux possèdent désormais les quatre équipements de base (WC intérieurs, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone), alors qu'ils étaient moins de la moitié (44% dans ce cas) au début des années 80. Les biens « sélectifs » ont aussi commencé à se diffuser

---

[1] Nous avons retenu ici les ouvriers ne possédant pas de diplôme professionnel et n'ayant, tout au plus, que le Certificat d'Etudes Primaires en guise de diplôme d'études générales.

chez eux. Mais on remarquera un léger recul en ce qui concerne la voiture : 29% des ouvriers non qualifiés n'ont pas de véhicule en 1993-1994, contre 23% en 1980-1981.

L'évolution de leur vie sociale présente aussi quelques aspects positifs : les ouvriers non qualifiés sont plus nombreux à recevoir des amis et ils fréquentent aussi en plus grand nombre les salles de cinéma. Par contre, on note un léger retrait de leur engagement associatif.

Mais plus que par la comparaison des moyennes des points obtenus, la détérioration de la situation des ouvriers non qualifiés se perçoit par l'augmentation sensible de ceux qui, parmi eux, disposent maintenant de moins de 9 points : 18% sont dans ce cas en 1993-1994, contre 9% en début de période. Autrement dit, un cinquième d'entre eux appartient maintenant au groupe des ménages les plus défavorisés.

Tableau 42
L'itinéraire des ouvriers non qualifiés

en %

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Ecart (C) - (A)
Revenu et patrimoine				
Disposent de moins de 4 000 F/mois.....	2,4	5,2	6,4	+ 4,0
Disposent de plus de 17 000 F/mois	4,0	5,0	6,8	+ 2,8
Possèdent des valeurs mobilières	1,3	3,5	2,1	+ 0,8
Possèdent des biens immobiliers ou fonciers	8,1	7,5	3,4	- 4,7
Ont l'usage d'une résidence secondaire.....	4,7	1,6	2,1	- 2,6
Equipement, logement				
Habitent en HLM.....	28,8	27,0	24,3	- 4,5
Sont propriétaires de leur logement	24,2	17,0	25,0	+ 0,8
Possèdent les 4 équipements de base(1).....	44,0	78,3	86,0	**+ 42,0**
Possèdent 2 ou 3 équipements sélectifs(2)....	0	4,9	16,1	**+ 16,1**
Ne disposent d'aucune voiture	23,4	23,5	29,4	+ 6,0
Restrictions				
S'imposent régulièrement des restrictions	65,6	71,0	76,5	+ 10,9
dont : - sur l'alimentation.....	19,6	23,0	31,1	**+ 11,5**
- sur les soins médicaux	7,9	8,8	19,6	**+ 11,7**
- sur au moins 4 postes budgétaires(3) ..	40,1	52,7	63,3	**+ 23,2**
Ne sont pas partis en vacances (12 dern. mois)	50,6	46,9	63,2	+ 12,6
Chômage				
Sont ou ont été au chômage (12 dern. mois) .	15,9	26,1	44,5	**+ 28,6**
Vie sociale				
Ne participe à aucune association.....	80,0	86,3	86,4	+ 6,4
Ne fréquente jamais une bibliothèque.....	96,5*	95,3	92,2	- 4,3
Ne fréquente jamais un cinéma.....	80,4*	60,8	68,0	- 12,4
Reçoivent des amis au moins 1 fois/mois.....	45,1*	57,5	62,8	**+ 17,7**
Autres opinions				
Ont de faibles charges de logement(4)	56,1	51,1	41,4	- 14,7
Estiment que leur niveau de vie s'est beaucoup dégradé depuis 10 ans	11,2	28,6	36,0	**+ 24,8**
Souffre de trois maux ou plus(5).....	16,4	24,5	27,4	+ 11,0
Situation en terme de points				
Moins de 9 points	9,1	9,9	18,4	**+ 9,3**
Plus de 22 points	0,8	0	0	- 0,8
Nombre moyen de points	**13,4**	**13,3**	**12,4**	**- 1,0**
Part représentée par le groupe, en % de l'ensemble de la population	12,5	8,2	5,8	

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

(1) WC intérieurs, eau chaude, douche ou baignoire, téléphone

(2) Lave-vaisselle, magnétoscope, piano

(3) Parmi les suivants : soins médicaux, voiture, équipements ménagers, alimentation, soins de beauté, vacances-loisirs, habillement, logement, dépenses pour les enfants, tabac-boisson, téléphone

(4) Estiment que leurs dépenses de logement sont négligeables ou qu'ils peuvent les supporter sans difficulté

(5) Parmi les suivants : maux de tête, mal au dos, nervosité, état dépressif, insomnies

* Données de 1982-1983

Exemple de lecture : En 1980-1981, 2,4% des ouvriers non qualifiés bénéficiaient d'un revenu mensuel de moins de 4000 Francs par ménage.

En résumé

Au total, quatre des groupes analysés sont, en fin de période, plus avantagés que la moyenne de la population (tableau 43) : les cadres supérieurs et professions libérales, les artisans-commerçants, les plus de 65 ans vivant en couple, les 50-60 ans. Tous les autres sont en situation relativement défavorable, comparée à la moyenne.

Le groupe dont la situation a évolué le plus positivement est, de loin, **celui des plus de 65 ans vivant en couple** (+ 3,4 points, contre + 1,3 en moyenne).

Deux groupes ont vu leur situation se dégrader : d'abord, **les ouvriers non qualifiés** (- 1 point). Ils occupent maintenant la dernière place des dix groupes analysés, alors qu'ils étaient en septième place il y a quatorze ans. Ensuite, les cadres supérieurs-professions libérales (- 0,3 point). Mais leur situation reste, de loin, privilégiée puisqu'ils occupent toujours la première place du classement.

Tableau 43
Comparaison de l'évolution du nombre de points des différents groupes de la population[1]

en nombre de points

(Groupes classés par ordre décroissant de la situation de 1993-1994)	1980-1981	1993-1994	Evolution 1994-1980
. 10% de ménages les plus favorisés	**23,0**	**24,9**	**+ 1,9**
. Les cadres supérieurs-professions libérales	21,5	21,2	- 0,3
. Les artisans-commerçants	16,9	17,8	+ 0,9
. Les plus de 65 ans vivant en couple	14,2	17,6	**+ 3,4**
. Les 50-60 ans	16,0	16,7	+ 0,7
. Ensemble de la population	**15,0**	**16,3**	**+ 1,3**
. Les familles nombreuses (hors cadres supérieurs)..	14,4	15,6	+ 1,2
. Les moins de 25 ans	13,9	14,1	+ 0,2
. Les plus de 65 ans isolés	12,7	13,8	+ 1,1
. Les femmes seules avec enfants	12,8	13,0	+ 0,2
. Les chômeurs	11,4	12,6	+ 1,2
. Les ouvriers non qualifiés	13,4	12,4	**- 1,0**
. 10% de ménages les plus défavorisés	**7,5**	**7,6**	**+ 0,1**

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

[1] Les groupes présentés ici ne sont pas exclusifs les uns des autres. Par exemple, une partie des ménages d'ouvriers non qualifiés font partie des ménages de chômeurs.

Le graphique 8 visualise l'itinéraire de chacun des dix groupes socio-démographiques dans « l'espace des situations inégalitaires » (cf. chapitre 1).

Tous les groupes de population ont, dans la période, effectué un trajet vers le Nord du graphique, c'est-à-dire vers une plus forte sensibilité à la conjoncture économique, au chômage et aux restrictions, mais avec des amplitudes différentes selon les groupes. L'opposition entre les retraités et le reste de la population demeure cependant très nette. Les deux groupes des plus de 65 ans restent positionnés au Sud de l'espace.

Par ailleurs, environ la moitié des groupes ont vu leur capital financier et culturel s'accroître sensiblement, leur déplacement allant d'Ouest en Est sur le graphique. Ce sont les ménages de plus de 65 ans vivant en couple qui ont évolué le plus vite : ils ont réalisé le trajet le plus important. Dans une moindre mesure, les chômeurs, les plus de 65 ans vivant seuls, les artisans-commerçants et les chefs de famille nombreuse ont vu leur capital financier et culturel s'améliorer.

Les ouvriers non-qualifiés présentent une particularité très forte : il s'agit du seul groupe qui, le long du premier axe, s'est assez nettement décalé vers l'Ouest, traduisant une évolution relative nettement défavorable en terme de capital financier et culturel.

La situation de fin de période permet de classer les groupes de population de la manière suivante, au regard de leur position respective dans l'espace des situations inégalitaires :

- Les femmes seules avec enfant(s), les chômeurs, les ouvriers non-qualifiés et les jeunes de moins de 25 ans sont dans la situation la plus défavorable et cumulent faiblesse du capital financier et culturel ainsi que forte exposition au chômage et aux restrictions.

- Les plus de 65 ans vivant seuls sont « pénalisés » en terme de capital financier et culturel, mais ils restent peu sensibles à une conjoncture économique difficile.

Graphique 8 : Projection des groupes socio-démographiques dans l'espace des situations inégalitaires

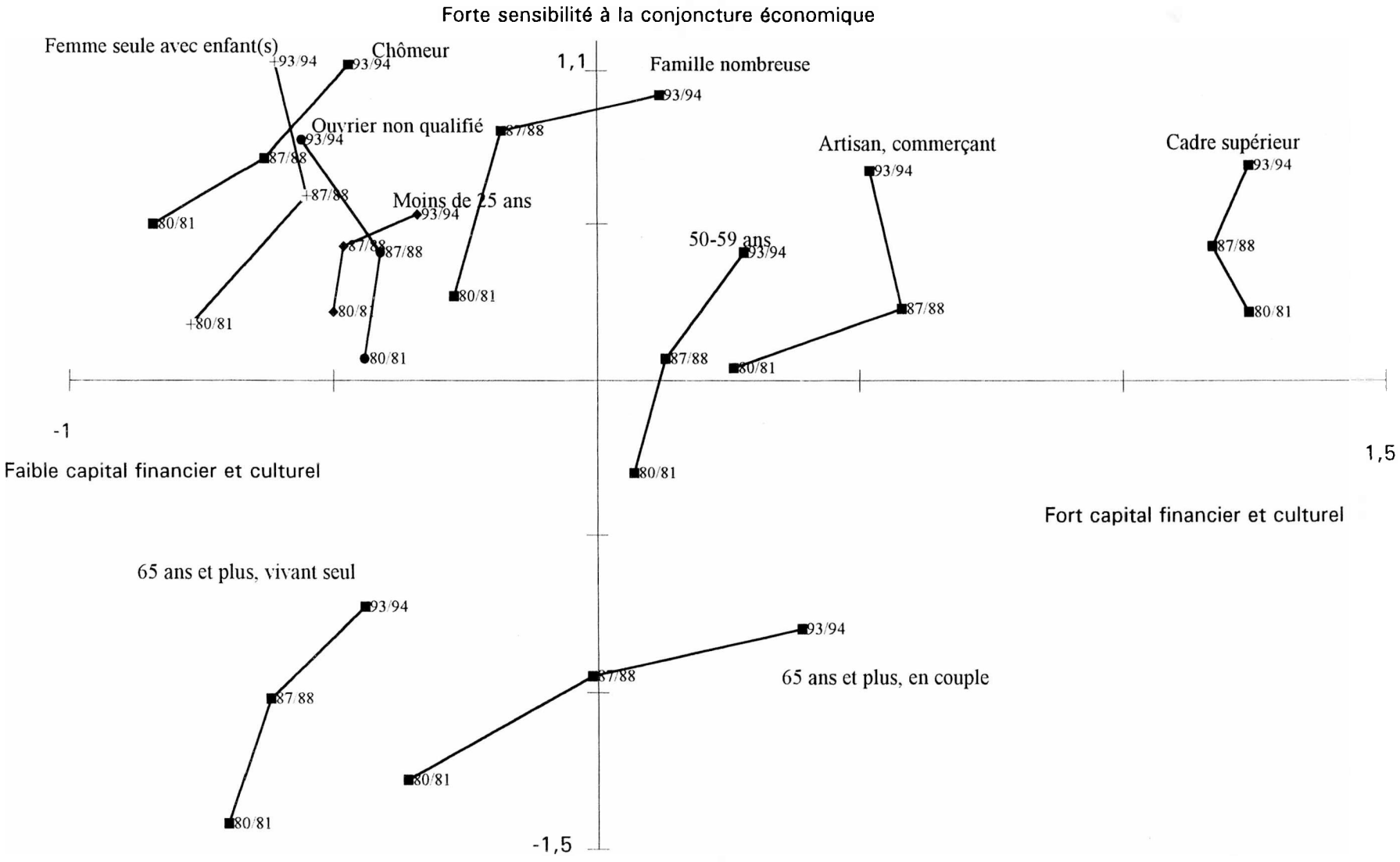

- Les plus de 65 ans vivant en couple bénéficient d'une position tout à fait enviable où bien-être « matériel » se conjugue avec sérénité face aux aléas économiques.

- Les chefs de famille nombreuse se situent dans la moyenne en terme de capital financier et culturel, mais sont soumis à un environnement économique qui exerce une empreinte forte.

- Enfin, les quinquagénaires, les artisans-commerçants et les cadres supérieurs bénéficient d'un bon capital financier et culturel (surtout les cadres supérieurs), mais dans un contexte de sensibilité à la conjoncture économique plus aigüe en 1993-1994 que quatorze ans plus tôt.

Bibliographie sommaire

A. Baccini, A. de Falguerolles, E. M. Qannari, « *Approche exploratoire de l'inégalité en situation multivariée* », INSEE, Annales d'Economie et de Statistique, n° 24, Octobre/Décembre 1991.

J. L. Borkowski, L. Kasparian, « *Construire des indicateurs d'inégalités* », INSEE, Document de travail F9106, Juin 1991.

CERC, *« Constat de l'évolution récente des revenus en France » (1989-1992) »*, Paris, 1993.

CERC, *« Les Français et leurs revenus : le tournant des années 80 »*, La Découverte/La Documentation Française, Paris, 1989.

P. Clerc, B. Chaouat, *« Les inégalités »*, Syros-Alternatives, Paris 1987.

G. Hatchuel, V. Payet-Thouvenot, G. Poquet, « *Les inégalités en France et leur évolution depuis une dizaine d'années* », CREDOC, Collection des Rapports, n° 83, Février 1990.

INSEE, « *Revenus et patrimoine des ménages* », Synthèses, n° 1, Juin 1995.

P. A. Mercier, « *Les inégalités en France* », CREDOC, 1974.

M. Rustant, « *Inégalités, solidarité* », Chronique Sociale, Lyon, 1982.

G. Thoris, « *La répartition des revenus* », Collection Cursus, Armand Colin, Paris, 1993.

A. Villeneuve, « *La mesure des inégalités sous son aspect multidimensionnel* », INSEE, Document de travail F9105, Juin 1991.

A. Wolfelsperger, « *Economie des inégalités de revenus* », Economie d'aujourd'hui, PUF, Paris, 1980.

ANNEXES

ANNEXE 1

L'évolution des différents groupes de ménages dans « l'espace des situations inégalitaires »

Le premier chapitre a permis de constituer un « espace des situations inégalitaires », structuré par **deux axes**. L'un oppose les possesseurs d'un fort capital financier et culturel à ceux qui n'en possèdent pas ; l'autre divise l'espace en deux régions : les individus sensibles aux difficultés de la conjoncture économique, ou qui sont frappés par ses conséquences (chômage, restrictions), s'opposent à ceux qui ne sont pas soumis à ces aléas.

Le deuxième chapitre a permis de structurer la population française entre groupes de ménages, des plus avantagés aux plus défavorisés, sur la base d'un indicateur composite exprimé en nombre de points, expression synthétique des conditions générales de vie de la population. Ces groupes définis par leur nombre de points peuvent être projetés dans « l'espace des situations inégalitaires ». On peut ainsi suivre leur trajectoire dans cet espace depuis quatorze ans (graphique A).

Premier constat, on ne s'en étonnera pas : les groupes des défavorisés (moins de 9 points) se projettent à gauche du graphique, du côté de l'absence de capital financier et culturel, tandis que les ménages favorisés (plus de 22 points) se projettent à droite, dans le quadrant relatif aux « nantis » (cf. Chapitre 1)

D'autre part, l'observation des trajectoires montre que, dans la période, **tous les groupes se sont déplacés verticalement**, traduction du fait que tous sont davantage soumis au chômage et aux restrictions. Mais l'amplitude des mouvements est bien plus forte dans les groupes du bas de l'échelle (moins de 13 points). D'ailleurs, ces trois groupes peu aisés sont passés du quadrant des « défavorisés » à celui des « laissés pour compte » : le chômage, les restrictions sur des postes vitaux atteignent des taux particulièrement élevés.

Graphique A - L'évolution des différents groupes de ménages dans "l'espace des situations inégalitaires" (1980-1994)

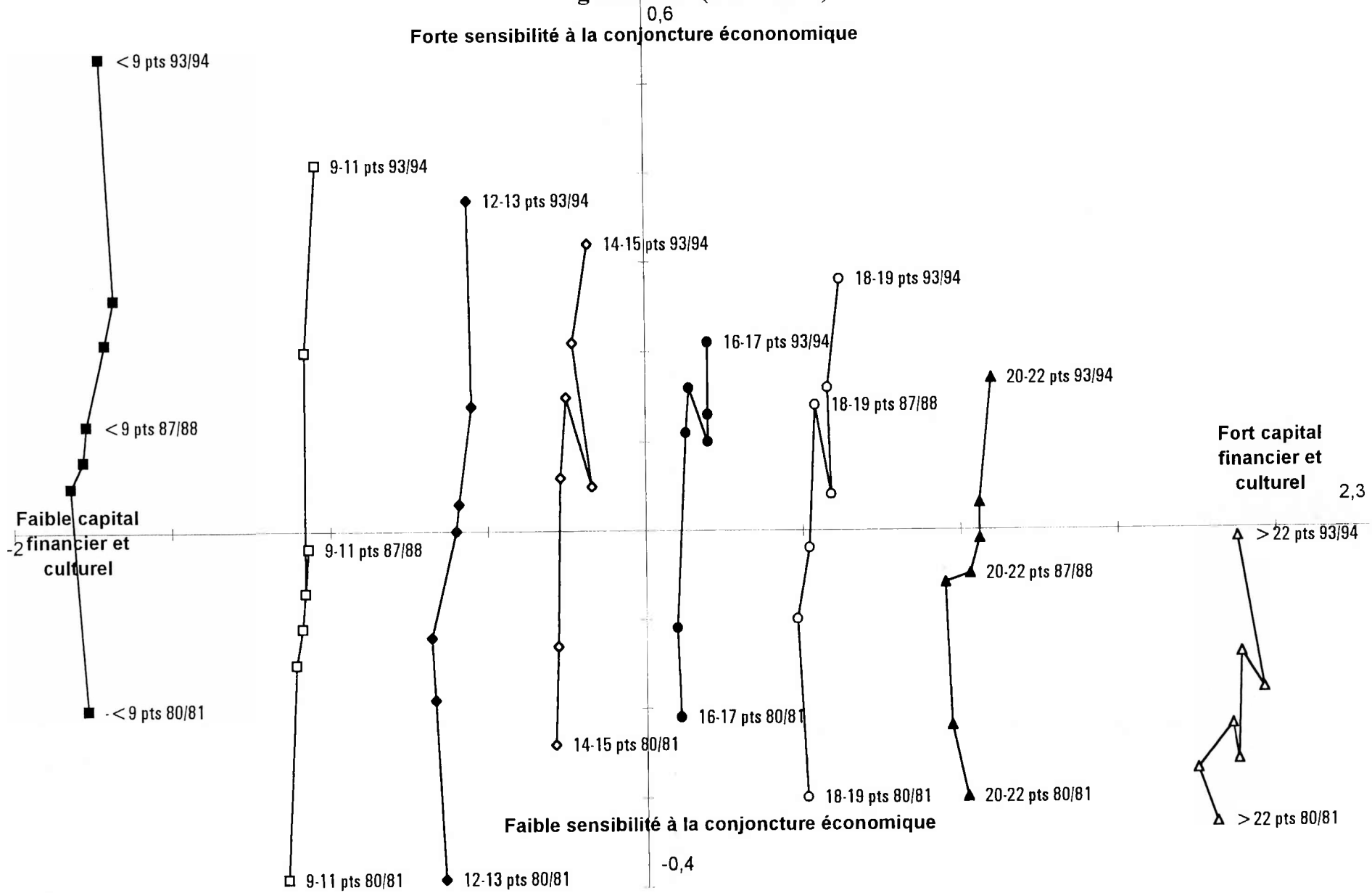

A l'inverse, les plus favorisés des Français (plus de 22 points) ont certes évolué verticalement, mais ils restent les seuls en fin de période à être bien peu concernés par le chômage et le sentiment de restrictions.

Enfin, force est de constater sur ce graphique le maintien, sinon l'accroissement des écarts entre catégories extrêmes. Les défavorisés (moins de 9 points), toujours démunis de « ressources », se sont trouvés tirés vers le chômage et les restrictions, mais bien peu vers la droite du graphe. Le mouvement de la catégorie des privilégiés (plus de 22 points) s'est opéré dans le sens de la verticalité, mais aussi un peu plus vers la droite, accentuant leur profil de « possédants ».

ANNEXE 2

L'indicateur synthétique des inégalités : Eléments descriptifs

Tableau A1

Répartition des notes pour chacun des indicateurs élémentaires retenus

(Données globales relatives à l'ensemble de la période)

en %

	Notes		
	0	1	2
Revenu global du ménage	12,8	74,8	12,4
Revenu par personne dans le ménage	14,6	76,6	8,7
Possession de valeurs mobilières et produits d'épargne liquide	30,7	54,1	15,2
Possession de biens immobiliers et fonciers	82,5	-	17,5
Possession ou usage d'une résidence secondaire	91,8	-	8,2
Type d'habitat et statut d'occupation	17,0	46,5	36,5
Equipement de base	7,2	12,7	80,1
Possession de biens sélectifs	62,2	26,1	11,8
Usage d'une ou plusieurs voitures	28,2	35,4	36,4
Possession de diplôme	63,7	26,7	9,6
Vacances au cours des 12 derniers mois	38,5	-	61,5
Chômage au cours des 12 derniers mois	12,1	34,6	53,3
Participation associative	72,9	20,9	6,2
S'impose des restrictions régulières	20,3	41,9	37,8
Handicap, infirmité, maux ressentis	39,7	34,3	26,0
Opinion sur les dépenses de logement	7,8	33,8	58,4
Opinion sur l'évolution de son niveau de vie personnel	41,3	28,9	29,8

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Exemple de lecture : 12,8% des individus de l'échantillon ont obtenu la note 0 pour l'indicateur « revenu global du ménage » (c'est-à-dire disposent de moins de 4 000 F). 12,4% ont eu la note maximale 2 (c'est-à-dire disposent de plus de 17 000 F). 74,8% ont la note 1 (revenus compris entre 4 000 F et 17 000 F)

Tableau A2

Répartition des notes pour chacun des indicateurs élémentaires retenus

(Données relatives aux années 1980-1981)

en %

	Notes		
	0	1	2
Revenu global du ménage	14,1	76,1	9,8
Revenu par personne dans le ménage	20,3	72,7	7,0
Possession de valeurs mobilières et produits d'épargne liquide	31,2	60,6	8,2
Possession de biens immobiliers et fonciers	82,6	-	17,4
Possession ou usage d'une résidence secondaire	92,2	-	7,8
Type d'habitat et statut d'occupation	16,1	49,7	34,2
Equipement de base	15,7	28,2	56,1
Possession de biens sélectifs	81,8	16,1	2,1
Usage d'une ou plusieurs voitures	32,6	38,0	29,4
Possession de diplôme	71,0	21,2	7,8
Vacances au cours des 12 derniers mois	42,5	-	57,5
Chômage au cours des 12 derniers mois	8,4	33,3	58,3
Participation associative	74,5	20,0	5,5
S'impose des restrictions régulières	18,8	39,2	42,0
Handicap, infirmité, maux ressentis	38,0	27,6	34,4
Opinion sur les dépenses de logement	7,8	31,3	60,9
Opinion sur l'évolution de son niveau de vie personnel	32,7	27,3	40,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Exemple de lecture : En 1980-1981, 14,1 % des individus de l'échantillon ont obtenu la note 0 pour l'indicateur « revenu global du ménage » (c'est-à-dire disposent de moins de 4 000 F).

Tableau A3

Répartition des notes pour chacun des indicateurs élémentaires

(Données relatives aux années 1993-1994)

en %

	Notes		
	0	1	2
Revenu global du ménage	8,9	73,8	17,3
Revenu par personne dans le ménage	10,3	78,9	10,8
Possession de valeurs mobilières et produits d'épargne liquide	31,0	48,3	20,7
Possession de biens immobiliers et fonciers	81,8	-	18,2
Possession ou usage d'une résidence secondaire	91,0	-	9,0
Type d'habitat et statut d'occupation	17,4	40,5	42,1
Equipement de base	2,1	4,3	93,6
Possession de biens sélectifs	37,4	36,0	26,6
Usage d'une ou plusieurs voitures	22,5	36,2	41,3
Possession de diplôme	56,5	33,1	10,4
Vacances au cours des 12 derniers mois	42,0	-	58,0
Chômage au cours des 12 derniers mois	15,6	37,6	46,8
Participation associative	71,0	21,8	7,2
S'impose des restrictions régulières	22,4	42,1	35,5
Handicap, infirmité, maux ressentis	40,2	35,3	24,5
Opinion sur les dépenses de logement	10,0	33,7	56,3
Opinion sur l'évolution de son niveau de vie personnel	49,6	28,7	21,7

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Exemple de lecture : En 1993-1994, 8,9% des individus de l'échantillon ont obtenu la note 0 pour l'indicateur « revenu global du ménage » (c'est-à-dire disposent de moins de 4 000 F).

Indicateur synthétique global

Indicateur constitué par 17 variables élémentaires

Note moyenne obtenue = 15,7 Ecart type associé à la moyenne = 4,8

L'indicateur synthétique continu suit une loi Normale : une vérification a été effectuée par un ajustement graphique à une loi Normale (droite de Henry).

Environ 95 % des notes sont entre 6 points et 25 points.

Tableau A4

Répartition du nombre de points par tranche pour chaque année

en %

	80-81	82-83	84-86	87-88	89-90	91-92	93-94	Ensemble
Moins de 9 points	6,6	6,1	8,8	6,9	5,7	5,4	5,7	6,6
9-11 points	15,6	16,8	14,8	12,4	12,6	10,6	11,5	13,5
12-13 points	16,7	13,0	13,6	12,8	12,5	13,8	12,4	13,6
14-15 points	16,7	17,2	15,6	16,3	14,5	14,0	14,6	15,5
16-17 points	17,9	18,3	16,2	17,4	13,7	14,9	15,4	16,2
18-19 points	11,2	12,6	13,5	13,5	16,3	15,3	14,2	13,8
20-22 points	9,7	10,8	11,0	13,0	14,1	15,5	14,8	12,6
23-34 points	5,6	5,2	6,5	7,7	10,6	10,5	11,4	8,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Tableau A5

Valeur de l'indicateur dans chaque tranche pour chaque année

en nombre de points moyen

	80-81	82-83	84-86	87-88	89-90	91-92	93-94	Ensemble
Moins de 9 points	6,7	6,6	6,6	6,5	6,8	6,9	6,8	6,7
9-11 points	10,2	10,2	10,2	10,2	10,2	10,2	10,1	10,2
12-13 points	12,5	12,6	12,5	12,6	12,5	12,6	12,6	12,5
14-15 points	14,5	14,5	14,5	14,5	14,5	14,5	14,5	14,5
16-17 points	16,5	16,5	16,4	16,5	16,5	16,5	16,5	16,5
18-19 points	18,5	18,4	18,4	18,4	18,5	18,4	18,4	18,4
20-22 points	20,9	20,9	20,8	20,9	20,8	20,8	20,9	20,8
23-34 points	24,5	24,7	25,0	25,1	24,9	25,2	24,8	24,9
Total	15,0	15,1	15,1	15,7	16,2	16,4	16,3	15,7

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Indicateur réduit (sans les variables d'équipement)

Indicateur constitué par 14 indicateurs élémentaires (au lieu de 17)

Note minimale théorique = 0 Note maximale théorique = 28

Note moyenne obtenue = 12,3 Ecart type associé à la moyenne = 4,0

Tableau A6

Répartition du nombre de points par tranche pour chaque année

en %

	80-81	82-83	84-86	87-88	89-90	91-92	93-94	Ensemble
Moins de 7 points	5,2	6,7	8,2	7,7	6,7	6,8	8,7	7,2
7-9 points	16,3	17,7	18,6	16,3	16,6	16,9	17,0	17,1
10-11 points	19,0	19,2	17,9	17,1	16,8	17,0	17,3	17,8
12-13 points	21,9	20,2	20,2	22,0	18,4	19,3	19,3	20,2
14-15 points	18,1	17,9	16,0	15,8	18,0	16,2	15,1	16,7
16-18 points	14,4	12,8	13,0	14,6	14,5	15,3	14,6	14,1
19-28 points	5,1	5,5	6,1	6,5	9,0	8,5	8,0	6,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Tableau A7

Valeur de l'indicateur dans chaque tranche pour chaque année

en nombre de points moyen

	80-81	82-83	84-86	87-88	89-90	91-92	93-94	Ensemble
Moins de 7 points	4,9	5,1	4,8	4,9	5,0	4,9	4,9	4,9
7-9 points	8,2	8,2	8,2	8,2	8,1	8,2	8,2	8,2
10-11 points	10,5	10,6	10,5	10,5	10,6	10,5	10,5	10,5
12-13 points	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5
14-15 points	14,5	14,5	14,5	14,5	14,5	14,4	14,5	14,5
16-18 points	16,8	16,8	16,7	16,9	16,8	16,8	16,8	16,8
19-28 points	20,5	20,3	20,6	20,8	20,3	20,7	20,4	20,5
Total	12,4	12,2	12,1	12,4	12,6	12,6	12,3	12,4

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Indicateur synthétique global

Tableau A8
Contribution des différentes rubriques au nombre de points total

	1980-1981		1987-1988		1993-1994		Ensemble	
	Nombre points	%	Nombre points	%	Nombre points	%	Nombre points	%
Revenu et patrimoine	4,278	*28,6*	4,495	*28,6*	4,778	*29,3*	4,49	*28,7*
Equipement	2,574	*17,2*	3,341	*21,3*	3,995	*24,5*	3,308	*21,1*
Patrimoine culturel, chômage	3,327	*22,2*	3,449	*22,0*	3,372	*20,7*	3,433	*21,9*
Opinions	4,801	*32*	4,419	*28,1*	4,157	*25,5*	4,427	*28,3*
Total	14,979	*100,0*	15,704	*100,0*	16,302	*100,0*	15,658	*100,0*

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Tableau A9
Contribution des différentes variables élémentaires au nombre de points total

	1980-1981			1993-1994			Variations
	Nombre points	*% ds le groupe*	*% ds le total*	Nombre points	*% ds le groupe*	*% ds le total*	1980-94 du nbre de points
Revenu du ménage	0,957	*22,4*	*6,4*	1,084	*22,7*	*6,7*	+ 0,13
Valeurs mobilières, épargne liquide	0,769	*18,0*	*5,2*	0,897	*18,8*	*5,5*	+ 0,13
Biens immobiliers-fonciers	0,349	*8,2*	*2,3*	0,365	*7,6*	*2,2*	+ 0,02
Statut d'occupation du logement	1,182	*27,6*	*7,9*	1,246	*26,1*	*7,6*	+ 0,06
Résidence secondaire	0,155	*3,6*	*1,0*	0,18	*3,8*	*1,1*	+ 0,03
Revenu par personne dans le ménage	0,866	*20,2*	*5,8*	1,005	*21,0*	*6,2*	+ 0,14
Total revenu et patrimoine	**4,278**	***100,0***	***28,6***	**4,778**	***100,0***	***29,3***	**+ 0,51**
Equipement de base	1,403	*54,5*	*9,4*	1,915	*47,9*	*11,7*	+ 0,51
Usage d'une voiture	0,967	*37,6*	*6,4*	1,188	*29,7*	*7,3*	+ 0,22
Equipement sélectif	0,204	*7,9*	*1,4*	0,892	*22,3*	*5,5*	+ 0,69
Total équipement	**2,574**	***100,0***	***17,2***	**3,995**	***100,0***	***24,5***	**+ 1,42**
Diplômes	0,369	*11,1*	*2,5*	0,54	*16,0*	*3,3*	+ 0,17
Vacances au cours des douze derniers mois	1,149	*34,5*	*7,7*	1,16	*34,4*	*7,1*	+ 0,01
Chômage au cours des douze derniers mois	1,499	*45,1*	*10,0*	1,312	*38,9*	*8,1*	- 0,19
Participation à associations	0,31	*9,3*	*2,0*	0,361	*10,7*	*2,2*	+ 0,05
Total patrimoine culturel, chômage	**3,327**	***100,0***	***22,2***	**3,372**	***100,0***	***20,7***	**+ 0,04**
Opinion sur ses dépenses de logement	1,531	*31,9*	*10,2*	1,463	*35,2*	*9,0*	- 0,07
Sentiment de restrictions	1,232	*25,7*	*8,2*	1,131	*27,2*	*6,9*	- 0,10
Handicap, maladie	0,964	*20,1*	*6,4*	0,843	*20,3*	*5,2*	- 0,12
Opinions sur son niveau de vie personnel	1,073	*22,3*	*7,2*	0,72	*17,3*	*4,4*	- 0,35
Total opinions	**4,801**	***100,0***	***32,0***	**4,157**	***100,0***	***25,5***	**- 0,64**
Total général	**14,979**	-	***100,0***	**16,302**	-	***100,0***	**+ 1,32**

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Tableau A10

Contribution des différentes rubriques au nombre de points total des 10% de ménages les plus défavorisés

	1980-1981		1987-1988		1993-1994	
	Nombre points	%	Nombre points	%	Nombre points	%
Revenu et patrimoine.....	2,446	*32,5*	2,096	*28,8*	2,293	*30,2*
Equipement	1,212	*16,1*	1,662	*22,8*	2,42	*31,9*
Patrimoine culturel, chômage..	1,426	*19,0*	1,278	*17,5*	1,008	*13,3*
Opinions.....	2,435	*32,4*	2,253	*30,9*	1,861	*24,6*
Total	7,519	*100,0*	7,289	*100,0*	7,582	*100,0*

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Tableau A11

Contribution des différentes rubriques au nombre de points total des 10% de ménages les plus favorisés

	1980-1981		1987-1988		1993-1994	
	Nombre points	%	Nombre points	%	Nombre points	%
Revenu et patrimoine.....	6,998	*30,5*	7,869	*32,7*	8,081	*32,5*
Equipement	4,235	*18,4*	4,748	*19,7*	5,325	*21,4*
Patrimoine culturel, chômage..	5,312	*23,1*	5,357	*22,3*	5,629	*22,7*
Opinions.....	6,445	*28,0*	6,1	*25,3*	5,81	*23,4*
Total	22,99	*100,0*	24,074	*100,0*	24,845	*100,0*

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

ANNEXE 3

L'itinéraire de quelques groupes socio-démographiques

Evolution des nombres moyens de points

Tableau A12

L'itinéraire des plus de 65 ans vivant en couple

Leur nombre moyen de points par rubrique

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Ecart (C) - (A)
Revenu et patrimoine				
Revenu du ménage	0,9	1,0	1,1	+ 0,2
Revenu par personne dans le ménage	0,9	0,9	1,1	+ 0,2
Valeurs mobilières, épargne liquide	0,8	1,0	1,2	+ 0,4
Biens immobiliers, biens fonciers	0,6	0,5	0,6	0
Statut d'occupation du logement	1,5	1,6	1,7	+ 0,2
Résidence secondaire	0,2	0,2	0,4	+ 0,2
Equipement				
Equipement de base	1,4	1,8	1,9	+ 0,5
Equipement sélectif	0,1	0,3	0,7	+ 0,6
Usage d'une voiture	0,6	0,8	0,9	+ 0,3
Patrimoine culturel-loisirs-chômage				
Diplômes	0,1	0,2	0,3	+ 0,2
Vacances (douze derniers mois)	0,8	1,1	1,2	+ 0,4
Chômage (douze derniers mois)	1,0	1,0	1,0	0
Participation à associations	0,2	0,3	0,4	+ 0,2
Opinions				
Opinion sur ses dépenses de logement	1,6	1,7	1,7	+ 0,1
Sentiment de restrictions	1,5	1,5	1,6	+ 0,1
Handicap, maladie	0,7	0,8	0,9	+ 0,2
Opinion sur son niveau de vie personnel	1,1	0,9	0,8	- 0,3
Total des points	14,2	15,7	17,6	+ 3,4

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Tableau A13

L'itinéraire des plus de 65 ans isolés

Leur nombre moyen de points par rubrique

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Ecart (C) - (A)
Revenu et patrimoine				
Revenu du ménage	0,6	0,7	0,8	+ 0,2
Revenu par personne dans le ménage	1,0	1,1	1,1	+ 0,1
Valeurs mobilières, épargne liquide	0,9	0,9	0,9	0
Biens immobiliers, biens fonciers	0,4	0,3	0,3	- 0,1
Statut d'occupation du logement	1,4	1,3	1,3	- 0,1
Résidence secondaire	0,1	0,1	0,1	0
Equipement				
Equipement de base	1,1	1,6	1,8	+ 0,7
Equipement sélectif	0,1	0,2	0,3	+ 0,2
Usage d'une voiture	0,3	0,4	0,8	+ 0,5
Patrimoine culturel-loisirs-chômage				
Diplômes	0,2	0,2	0,2	0
Vacances (douze derniers mois)	0,7	0,9	0,8	+ 0,1
Chômage (douze derniers mois)	1,0	1,0	1,0	0
Participation à associations	0,2	0,2	0,3	+ 0,1
Opinions				
Opinion sur ses dépenses de logement	1,6	1,6	1,5	- 0,1
Sentiment de restrictions	1,3	1,3	1,2	- 0,1
Handicap, maladie	0,7	0,6	0,6	- 0,1
Opinion sur son niveau de vie personnel	1,0	0,8	0,7	- 0,3
Total des points	12,7	13,1	13,8	+ 1,1

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Tableau A14

L'itinéraire des femmes seules avec enfants

Leur nombre moyen de points par rubrique

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Ecart (C) - (A)
Revenu et patrimoine				
Revenu du ménage	0,8	0,9	0,9	+ 0,1
Revenu par personne dans le ménage	0,5	0,6	0,7	+ 0,2
Valeurs mobilières, épargne liquide	0,6	0,6	0,7	+ 0,1
Biens immobiliers, biens fonciers	0,3	0,2	0,1	- 0,2
Statut d'occupation du logement	0,9	0,9	0,8	- 0,1
Résidence secondaire	0,1	0,1	0,0	- 0,1
Equipement				
Equipement de base	1,6	1,8	1,9	+ 0,3
Equipement sélectif	0,2	0,4	0,9	+ 0,7
Usage d'une voiture	1,2	1,3	1,1	- 0,1
Patrimoine culturel-loisirs-chômage				
Diplômes	0,4	0,6	0,7	+ 0,3
Vacances (douze derniers mois)	1,0	1,3	1,0	0
Chômage (douze derniers mois)	1,3	1,3	1,1	- 0,2
Participation à associations	0,2	0,1	0,2	0
Opinions				
Opinion sur ses dépenses de logement	1,3	1,3	1,1	- 0,2
Sentiment de restrictions	0,8	0,8	0,7	- 0,1
Handicap, maladie	0,8	0,7	0,6	- 0,2
Opinion sur son niveau de vie personnel	0,8	0,6	0,6	- 0,2
Total des points	12,8	13,5	13,0	+ 0,2

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Tableau A15

L'itinéraire des familles nombreuses (hors professions libérales-cadres supérieur)

Leur nombre moyen de points par rubrique

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Ecart (C) - (A)
Revenu et patrimoine				
Revenu du ménage	0,98	1,03	1,17	+ 0,19
Revenu par personne dans le ménage	0,25	0,52	0,59	+ 0,34
Valeurs mobilières, épargne liquide	0,67	0,73	0,7	+ 0,03
Biens immobiliers, biens fonciers	0,30	0,15	0,27	- 0,03
Statut d'occupation du logement	0,97	0,99	1,00	+ 0,03
Résidence secondaire	0,12	0,11	0,10	- 0,02
Equipement				
Equipement de base	1,50	1,9	1,94	+ 0,44
Equipement sélectif	0,32	0,68	1,11	+ 0,79
Usage d'une voiture	1,07	1,06	1,19	+ 0,12
Patrimoine culturel-loisirs-chômage				
Diplômes	0,21	0,22	0,41	+ 0,20
Vacances (douze derniers mois)	1,18	1,00	1,00	- 0,18
Chômage (douze derniers mois)	1,78	1,60	1,62	- 0,16
Participation à associations	0,34	0,27	0,43	+ 0,09
Opinions				
Opinion sur ses dépenses de logement	1,33	1,28	1,28	- 0,05
Sentiment de restrictions	1,09	0,91	0,92	- 0,17
Handicap, maladie	1,09	1,03	1,0	- 0,09
Opinion sur son niveau de vie personnel	1,14	0,67	0,86	- 0,28
Total des points	14,35	14,16	15,6	+ 1,25

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Tableau A16

L'itinéraire des 50-60 ans

Leur nombre moyen de points par rubrique

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Ecart (C) - (A)
Revenu et patrimoine				
Revenu du ménage	1,1	1,1	1,2	+ 0,1
Revenu par personne dans le ménage	0,9	0,9	1,1	+ 0,2
Valeurs mobilières, épargne liquide	0,8	0,9	0,8	0
Biens immobiliers, biens fonciers	0,5	0,5	0,5	0
Statut d'occupation du logement	1,3	1,4	1,5	+ 0,2
Résidence secondaire	0,3	0,3	0,2	- 0,1
Equipement				
Equipement de base	1,5	1,8	1,9	+ 0,4
Equipement sélectif	0,2	0,4	1,0	+ 0,8
Usage d'une voiture	1,1	1,3	1,3	+ 0,2
Patrimoine culturel-loisirs-chômage				
Diplômes	0,2	0,3	0,5	+ 0,3
Vacances (douze derniers mois)	1,1	1,3	1,1	0
Chômage (douze derniers mois)	1,7	1,5	1,4	- 0,3
Participation à associations	0,3	0,3	0,4	+ 0,1
Opinions				
Opinion sur ses dépenses de logement	1,6	1,6	1,5	- 0,1
Sentiment de restrictions	1,3	1,1	1,1	- 0,2
Handicap, maladie	0,9	0,8	0,8	- 0,1
Opinion sur son niveau de vie personnel	1,0	0,7	0,5	- 0,5
Total des points	16,0	16,4	16,7	+ 0,7

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Tableau A17

L'itinéraire des cadres supérieurs-professions libérales

Leur nombre moyen de points par rubrique

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Ecart (C) - (A)
Revenu et patrimoine				
Revenu du ménage	1,46	1,46	1,55	+ 0,09
Revenu par personne dans le ménage	1,22	1,25	1,27	+ 0,05
Valeurs mobilières, épargne liquide	1,06	1,25	1,1	+ 0,04
Biens immobiliers, biens fonciers	0,47	0,49	0,47	-
Statut d'occupation du logement	1,29	1,24	1,26	- 0,03
Résidence secondaire	0,42	0,5	0,33	- 0,09
Equipement				
Equipement de base	1,92	1,95	1,96	+ 0,04
Equipement sélectif	0,74	0,9	1,34	+ 0,60
Usage d'une voiture	1,5	1,51	1,57	+ 0,07
Patrimoine culturel-loisirs-chômage				
Diplômes	1,52	1,53	1,48	- 0,04
Vacances (douze derniers mois)	1,76	1,75	1,75	- 0,01
Chômage (douze derniers mois)	1,86	1,67	1,65	- 0,21
Participation à associations	0,55	0,52	0,73	+ 0,18
Opinions				
Opinion sur ses dépenses de logement	1,65	1,61	1,6	- 0,05
Sentiment de restrictions	1,44	1,3	1,24	- 0,20
Handicap, maladie	1,22	1,02	0,98	- 0,24
Opinion sur son niveau de vie personnel	1,43	1,03	0,94	- 0,49
Total des points	21,5	21,0	21,23	- 0,27

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Tableau A18

L'itinéraire des artisans-commerçants

Leur nombre moyen de points par rubrique

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Ecart (C) - (A)
Revenu et patrimoine				
Revenu du ménage	1,1	1,2	1,2	+ 0,1
Revenu par personne dans le ménage	0,9	0,9	1,0	+ 0,1
Valeurs mobilières, épargne liquide	0,7	0,9	0,8	+ 0,1
Biens immobiliers, biens fonciers	0,5	0,6	0,7	+ 0,2
Statut d'occupation du logement	1,4	1,4	1,5	+ 0,1
Résidence secondaire	0,3	0,4	0,3	0
Equipement				
Equipement de base	1,5	1,9	2,0	+ 0,5
Equipement sélectif	0,4	0,8	1,3	+ 0,9
Usage d'une voiture	1,4	1,5	1,6	+ 0,2
Patrimoine culturel-loisirs-chômage				
Diplômes	0,3	0,5	0,5	+ 0,2
Vacances (douze derniers mois)	1,4	1,2	1,0	- 0,4
Chômage (douze derniers mois)	1,9	1,8	1,8	- 0,1
Participation à associations	0,2	0,3	0,3	+ 0,1
Opinions				
Opinion sur ses dépenses de logement	1,5	1,6	1,4	- 0,1
Sentiment de restrictions	1,3	1,4	1,1	- 0,2
Handicap, maladie	1,0	1,0	0,9	- 0,1
Opinion sur son niveau de vie personnel	1,1	0,8	0,6	- 0,5
Total des points	16,9	18,2	17,8	+ 0,9

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Tableau A19

L'itinéraire des moins de 25 ans

Leur nombre moyen de points par rubrique

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Ecart (C) - (A)
Revenu et patrimoine				
Revenu du ménage	0,86	0,77	0,78	- 0,08
Revenu par personne dans le ménage	0,79	0,85	0,88	+ 0,09
Valeurs mobilières, épargne liquide	0,6	0,6	0,73	+ 0,13
Biens immobiliers, biens fonciers	0,08	0,09	0,1	+ 0,02
Statut d'occupation du logement	0,8	0,73	0,85	+ 0,05
Résidence secondaire	0,05	0,06	0,13	+ 0,08
Equipement				
Equipement de base	1,14	1,58	1,78	+ 0,64
Equipement sélectif	0,11	0,19	0,5	+ 0,39
Usage d'une voiture	0,97	0,99	0,85	- 0,12
Patrimoine culturel-loisirs-chômage				
Diplômes	0,64	0,7	0,91	+ 0,27
Vacances (douze derniers mois)	1,42	1,39	1,27	- 0,15
Chômage (douze derniers mois)	1,32	1,25	0,97	- 0,35
Participation à associations	0,32	0,19	0,25	- 0,07
Opinions				
Opinion sur ses dépenses de logement	1,4	1,4	1,36	- 0,04
Sentiment de restrictions	0,96	0,98	1,05	+ 0,09
Handicap, maladie	1,27	1,06	0,74	- 0,53
Opinion sur son niveau de vie personnel	1,17	0,99	0,98	- 0,19
Total des points	13,89	13,82	14,13	+ 0,24

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Tableau A20

L'itinéraire des chômeurs

Leur nombre moyen de points par rubrique

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Ecart (C) - (A)
Revenu et patrimoine				
Revenu du ménage	0,9	0,91	0,96	+ 0,06
Revenu par personne dans le ménage	0,73	0,82	0,86	+ 0,13
Valeurs mobilières, épargne liquide	0,59	0,72	0,69	+ 0,10
Biens immobiliers, biens fonciers	0,14	0,18	0,19	+ 0,05
Statut d'occupation du logement	0,94	0,84	0,96	+ 0,02
Résidence secondaire	0,09	0,09	0,1	+ 0,01
Equipement				
Equipement de base	1,23	1,73	1,85	+ 0,62
Equipement sélectif	0,1	0,37	0,82	+ 0,72
Usage d'une voiture	0,93	1,06	1,10	+ 0,17
Patrimoine culturel-loisirs-chômage				
Diplômes	0,5	0,46	0,57	+ 0,07
Vacances (douze derniers mois)	1,12	1,07	0,92	- 0,2
Chômage (douze derniers mois)	0	0	0	
Participation à associations	0,26	0,17	0,22	- 0,04
Opinions				
Opinion sur ses dépenses de logement	1,33	1,34	1,19	- 0,14
Sentiment de restrictions	0,8	0,89	0,77	- 0,03
Handicap, maladie	1,02	0,94	0,81	- 0,21
Opinion sur son niveau de vie personnel	0,76	0,62	0,59	- 0,17
Total des points	11,44	12,21	12,6	+ 1,16

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Tableau A21

L'itinéraire des ouvriers non qualifiés

Leur nombre moyen de points par rubrique

	1980-1981 (A)	1987-1988 (B)	1993-1994 (C)	Ecart (C) - (A)
Revenu et patrimoine				
Revenu du ménage	1,0	1,0	1,0	0
Revenu par personne dans le ménage	0,7	0,8	0,7	0
Valeurs mobilières, épargne liquide	0,6	0,6	0,5	- 0,1
Biens immobiliers, biens fonciers	0,2	0,2	0,1	- 0,1
Statut d'occupation du logement	1,0	0,9	1,0	0
Résidence secondaire	0,1	0,0	0,0	- 0,1
Equipement				
Equipement de base	1,3	1,7	1,8	+ 0,5
Equipement sélectif	0,1	0,3	0,8	+ 0,7
Usage d'une voiture	1,0	1,0	1,0	0
Patrimoine culturel-loisirs-chômage				
Diplômes	0	0	0	0
Vacances (douze derniers mois)	1,0	1,1	0,7	- 0,3
Chômage (douze derniers mois)	1,7	1,5	1,1	- 0,6
Participation à associations	0,2	0,1	0,1	- 0,1
Opinions				
Opinion sur ses dépenses de logement	1,5	1,4	1,2	- 0,3
Sentiment de restrictions	1,1	1,0	0,9	- 0,2
Handicap, maladie	1,1	0,9	0,9	- 0,2
Opinion sur son niveau de vie personnel	1,0	0,7	0,6	- 0,4
Total des points	13,4	13,3	12,4	- 1,0

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Dépôt légal : Janvier 1996

ISSN : 1257-9807

ISBN : 2-84104-050-X